

INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ÉDUCATION
SOCIOLOGIE ET ÉCONOMIE DE L'ÉDUCATION
I.R.E.D.U. – C.N.R.S.

MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

DELEGATION AUX ARTS
PLASTIQUES

*L'insertion professionnelle des diplômés
DNSEP 2003*

Enquête nationale 30 mois après le diplôme

Magali Danner

Gilles Galodé

Juin 2006

SOMMAIRE

PREAMBULE

PREMIERE PARTIE

METHODOLOGIE ET POPULATION

TITRE I CADRAGE DE L'ENQUETE : LES DEUX TEMPS DE L'OBSERVATION

I. Apports de l'enquête à 18 mois : l'hétérogénéité des rythmes d'insertion	13
II. La spécificité de l'emploi artistique	14
<i>. La transposition impossible de certains concepts appliqués au champ artistique</i>	
<i>. Le rôle des options n'est pas neutre</i>	
III. Conditions de réalisation de l'enquête	15
III.1 Le choix du délai d'insertion	15
III.2 Moyens d'enquête et innovations du questionnement	16
<i>. Un questionnement enrichi</i>	
<i>. Techniques d'enquête et évolutions</i>	
<i>. Calendrier de la mise en place de l'étude DNSEP 2003. Enquêtes à 18 et 30 mois.</i>	
III. 3 Les enseignements de méthodes	18
III. 4 La restitution des résultats : un gage de transparence et un moyen d'ouvrir le dialogue	19
IV. Bref rappel des travaux antérieurs	19
<i>. L'information récente : éléments monographiques</i>	
<i>. Les études des années quatre-vingt : éléments techniques</i>	

TITRE II LA POPULATION DNSEP 2003

I. Résultats de l'enquête	25
I.1 Une structure des répondants conforme à la promotion	26
I.2 Les taux de réponses par écoles	29
II. Etat civil des diplômés DNSEP	33

II.1 Le genre	
. <i>Les femmes et l'emploi, le genre comme exemple classique de facteur discriminant</i>	
. <i>Généralisation du questionnement : les facteurs discriminants structurent-ils le marché de l'emploi artistique ?</i>	
II.2 L'âge	33
II.3 L'origine sociale	35
III. Parcours de formation	36
III.1 Diversité des parcours	36
. <i>Comment obtient-on le diplôme ? à la suite de quel parcours ? à quel âge ?</i>	
. <i>Les parcours sans détours des filles</i>	
. <i>Le parcours de formation a-t-il une incidence sur l'insertion, hypothèses</i>	
. <i>Entrée directe en école d'art et entrée différée, quelles conséquences ?</i>	
. <i>L'excellence académique des filles</i>	
III.2 La formation initiale	42
. <i>L'origine scolaire par séries du bac : une diversité croissante</i>	
. <i>L'origine scolaire par genre</i>	
. <i>L'âge d'obtention du Baccalauréat</i>	
IV. Les stratégies d'orientation au sein de la formation DNSEP	45
IV.1 Existe-t-il un déterminisme socio-culturel ?	45
. <i>Des préférences d'orientation inattendues selon le genre</i>	
. <i>Un système de préférence propre à chaque option</i>	
. <i>Existe-t-il un déterminisme social ?</i>	
IV.2 Existe-t-il un déterminisme scolaire ?	47
. <i>Quelle filiation du baccalauréat à l'option ?</i>	
. <i>La composition scolaire des options</i>	
. <i>Conditions d'accès en école d'art et choix d'option</i>	
. <i>Durée du parcours d'obtention du DNSEP par option : des différences marginales</i>	
IV.3 Synthèse : profils d'option, les effets de composition	50

DEUXIEME PARTIE

ANALYSE DES SITUATIONS

TITRE I ETAT GENERAL DES SITUATIONS DES DIPLOMES DNSEP

30 MOIS APRES LA SORTIE DE L'ECOLE

DESCRIPTIF DES SITUATIONS

1. Evolution générale de la situation des diplômés à 18 et 30 mois	55
. <i>Mobilités : un processus très actif sur la période 18-30 mois</i>	
2. Les diplômés en situation d'emploi	57
. <i>Un emploi salarié plus stable</i>	
. <i>Le rôle limité de la pluri-activité</i>	
. <i>Une relation formation-emploi doublement vérifiée par les compétences et le secteur d'activité</i>	
3. Ecart de situation et facteurs de disparités	61
. <u>Dimensions sociales</u>	
. <i>Genre</i>	
. <i>Statut matrimonial</i>	
. <i>Origine sociale</i>	
. <i>Age au diplôme</i>	
. <u>Dimensions scolaires</u>	
. <i>Conséquence d'un marché du travail médiocre : les diplômés s'interrogent sur l'avenir</i>	
I. Les diplômés en emploi	67
I.1 L'emploi salarié	67
. <i>Mode d'accès à l'emploi</i>	
. <i>Objectif principal par rapport à ce travail ?</i>	
. <i>Contrats de travail et salaires : vers une plus grande stabilité des situations</i>	
. <i>Appréciation sur la stabilité de l'emploi</i>	
. <i>Relation formation-emploi et type de contrat de travail</i>	
. <i>Métiers et secteurs d'activité</i>	
. <i>« L'existence » artistique hors de l'activité professionnelle</i>	
I.2 L'emploi des indépendants	72
. <i>Le référencement institutionnel</i>	
. <i>Champs professionnels et secteurs d'activité</i>	

- . *Pluri-activité*
- . *L'approche économique : relations au marché et modes de rémunération*

II. Les diplômés en poursuite de formation 77

- . *L'évolution vers des formations artistiques et professionnelles spécialisées*
- . *Qui poursuit en formation ?*

III. Les diplômés en recherche d'emploi et inactivité 79

- . *Deux catégories de recherche d'emploi : les situations de chômage et les changements d'emploi souhaités.*

**TITRE II LES ECARTS DE SITUATIONS : LE GENRE, L'OPTION ET LA CSP,
PRINCIPAUX FACTEURS DE DISPARITES**

<i>ANALYSES DES SITUATIONS PAR PROFIL</i>

I. Le genre, facteur de positionnement sur le marché du travail et facteur discriminant ? 85

I.1 L'emploi salarié 87

- . *La recherche d'emploi : primauté des modalités personnelles*
- . *Les raisons de travailler...*
- . *La qualité de l'emploi occupé*
- . *L'utilisation des compétences artistiques*
- . *L'activité artistique hors de l'emploi*

I.2 Le choix du statut d'indépendant selon le genre 93

II. le rôle prégnant de l'origine sociale 97

II.1 L'effet P.C.S. 97

II.2 L'emploi salarié selon la PCS et le genre 101

II.3 Le choix du statut d'indépendant selon la PCS et le genre 102

En résumé, sur le rôle de l'origine sociale... 103

III. OPTION ET INSERTION PROFESSIONNELLE	105
LES INTERACTIONS COMPLEXES DU GENRE, DU STATUT PROFESSIONNEL, ET DES PRATIQUES DES MARCHES DU TRAVAIL ARTISTIQUE	
III.1 Les interactions du genre et du statut professionnel	106
.1 <i>Des taux d'activité inégaux...</i>	
.2 <i>...notamment en fonction de l'arbitrage, travail salarié / travail indépendant.</i>	
.3 <i>... et en fonction du genre</i>	
.4 <i>...or, hommes et femmes ne partagent pas les mêmes choix de statuts professionnels</i>	
.5 <i>Au final : trois options, trois cas de figure</i>	
III.2 L'emploi salarié	109
. <i>Raisons du choix de l'emploi et conformité aux projets initiaux</i>	
. <i>Descripteurs économiques de l'emploi et satisfaction dans le travail</i>	
. <i>Métiers et secteurs d'activité</i>	
. <i>Différentes façons d'avoir une pratique artistique privée</i>	
III. 3 Les indépendants	114
. <i>Pluri-activité</i>	
. <i>Précarité</i>	
. <i>Métiers et secteurs d'activité</i>	
IV. Synthèse. Hétérogénéité des situations et probabilités d'être en emploi	117
. <i>L'impact des variables individuelles sur les orientations professionnelles</i>	
. <i>L'hétérogénéité des situations</i>	
. <i>Les probabilités d'être en emploi</i>	
. <i>Les probabilités d'exercer une profession indépendante</i>	

TITRE III

30 MOIS D'ENTREE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE COURBES D'EVOLUTION DES SITUATIONS

<i>EVOLUTIONS MENSUELLES DES SITUATIONS SUR 30 MOIS</i>

I. les taux d'activité, de formation et de recherche d'emploi sur 30 mois	123
<i>. Une vision dynamique qui souligne les inégalités en intégrant la conjoncture économique</i>	
<i>. Une période de trente mois discontinue</i>	
II. Evolutions mensuelles des situations par profil sociologique	127
II.1 Evolution par genre	127
II.2 Evolution par âge	132
<i>. Ensemble de la population</i>	
<i>. Différenciations par genre</i>	
- <u>Taux d'emploi</u>	
- <u>Taux de formation</u>	
- <u>Taux de recherche d'emploi</u>	
II.3 Conclusion sur les évolutions par genre et par âge	141
III. Evolution mensuelle par options	143
III.1 L'évolution par option : l'emploi	143
<i>. Le rôle différent des indépendants selon les options</i>	
III.2 Recherche d'emploi	152
III.3 Les poursuites de formation	153
CONCLUSION	155

Préambule

Le DNSEP certifie une qualification complexe entre toutes. Le caractère vocationnel du choix de formation, l'autonomie souveraine du travail artistique, la persistance d'une référence tacite à l'exception, sont autant de caractéristiques qui pourraient porter à disjoindre le diplôme et l'emploi. Pourtant, que les écoles supérieures d'art constituent une forme d'exception disciplinaire, n'empêche pas la question de l'emploi de se poser. Cette préoccupation est même d'une certaine façon inscrite dans la définition des options du cursus et dans la logique du diplôme comme valeur de signalement. Les diplômés qui ont concrétisé leur vocation artistique par ce choix de formation recherchent comme les autres, l'emploi qui correspondra le mieux à la suite de leur parcours. Si la relation formation-emploi acquiert un sens pour les sortants des écoles supérieures d'art, c'est d'abord dans cette continuité de leur vocation à l'emploi. Encore faut-il pour qu'elle puisse s'accomplir, que le marché du travail leur offre des emplois. La problématique de l'insertion professionnelle se pose objectivement à tout système de formation (sauf à correspondre à une consommation de loisir), mais il est vrai que la manière dont la question est formulée et son contexte, ne sont pas neutres. Une approche adéquationniste de la formation à l'emploi est toujours à redouter. Le temps du travail succède au temps de la formation, cela n'implique pas que l'espace économique chevauche celui de la formation au point d'en vouloir la conformité. De plus, lorsque l'interrogation survient dans des contextes de gestion du système de formation, la préoccupation peut devenir ambiguë. Mieux vaut donc prévenir les contresens, et dire que les limites des études d'insertion tiennent davantage aux lectures possibles des résultats, qu'à la problématique elle-même.

Du point de vue des écoles, l'intérêt de connaître les modalités d'insertion de leurs diplômés est manifeste puisqu'il tient à leur fonction même : enseigner l'art certes, mais à quelles fins ? En se posant cette question le formateur prolonge naturellement sa mission. Le concours d'entrée en école supérieure d'art fait intervenir des facteurs de motivation parmi lesquelles les projets artistiques et professionnels ont leur place, il est naturel de vouloir en connaître l'aboutissement une fois la formation accomplie et dûment certifiée. S'il n'est possible de répondre à la question de l'emploi que par l'évocation de quelques cas individuels, les idées reçues sur le travail artistique continueront à alimenter de vains débats. Les échanges, notamment avec des interlocuteurs extérieurs, passent nécessairement par une base de discussion objective. Le constat est banal, il peut aussi être dérangeant car il implique d'abandonner les approximations courantes dans le domaine, pour aborder sans détour l'emploi artistique dans sa réalité statistique. Dans un premier temps, le seul moyen possible est de recenser les situations des sortants par enquête exhaustive. Si les chiffres peuvent être dérangeants, ils montrent également l'exigence du système à l'égard de sa propre fonction. Alors que l'interrogation sur les débouchés revient avec d'autant plus d'insistance que la discipline est atypique, cette démarche invalide l'argument selon lequel les filières se

désintéresseraient du devenir de leurs diplômés. Dans un moment où les difficultés d'emploi des jeunes et l'étroitesse des marges budgétaires se retournent souvent en critique des formations elles-mêmes, cette capacité de réponse est stratégique.

Un autre aspect de cette recherche sur l'après diplôme rejoint l'antique injonction "connais toi toi-même", la démarche sur l'insertion installe les écoles dans un autre rapport à elles mêmes que celui qu'elles cultivent à travers leur mission de formation. Le miroir de l'emploi pour déstabilisant qu'il puisse être, renvoie aux écoles une image d'elles mêmes qu'elles ne peuvent percevoir dans le quotidien pédagogique ou la relation aux carrières individuelles d'anciens élèves. Cette forme de regard externe est de nature à faire apparaître sous un nouveau jour des modalités du cursus qui pourraient passer pour des données structurelles objectives alors qu'elles façonnent les publics d'élèves selon des critères non déclarés. Les options du cursus sont peut-être l'exemple le plus immédiat de ces facteurs de segmentation de l'offre qui contribuent à segmenter les populations. Ce processus complexe de composition des publics qui se déroule dans l'ombre, est à l'origine des différentiels d'insertion observés par la suite car les dimensions sociales intégrées dans l'option contribuent à définir les comportements d'entrée sur le marché du travail.

Cette recherche des conditions d'insertion des diplômés fournit ainsi l'occasion d'explicitier les conditions réelles de l'offre de formation, notamment à travers les définitions d'options. Subsidiairement, la connaissance plus objective des étudiants et de leur insertion professionnelle doit aussi permettre d'améliorer la reconnaissance de ces formations par l'ensemble des acteurs concernés (entreprises, associations, universités, collectivité).

En effet, et c'est le second point, le travail artistique est mal connu. Hormis les caractéristiques les plus souvent citées, multi-activité, intermittence, ou marginalité, la mesure des phénomènes est rare et l'analyse du fonctionnement du marché du travail artistique reste insuffisante et confuse. Si ce marché de l'emploi artistique répond pour partie à ses propres règles et possède ses propres enjeux, il importe de les mettre en évidence, car cela signifie que l'entrée en activité professionnelle des diplômés des filières artistiques, possède également ses propres déterminants de comportements. Autrement dit, l'insertion des diplômés artistiques ne saurait être comparée à l'insertion des sortants des autres filières sans que soit préalablement établie la spécificité de l'emploi artistique.

De plus, l'insertion des diplômés d'une filière doit s'apprécier au regard des valeurs de ceux qui ont choisi cette formation. Le choix d'une filière artistique engage l'avenir professionnel davantage et autrement, qu'un choix de filière placé sous le signe de critères dominants ailleurs, rémunération, stabilité de l'emploi, promotion, carrière etc. S'il peut-être légitime d'employer ces paramètres pour mesurer la qualité de l'insertion des diplômés de filières où la réussite professionnelle est jugée à l'aune de ces critères, il est clair que concernant le choix des métiers artistiques ces mêmes critères sont insuffisants. Cela ne signifie pas qu'il faut les écarter, mais à eux seuls, ils passeraient sur l'essentiel : la volonté d'expression des individus.

C'est précisément pour cela que les élèves des écoles supérieures d'art ont fait le choix de l'incertitude que comporte cette formation. Ce besoin *d'existence artistique* implique une prise de risque, revendiquée par les diplômés.

Ceux-ci sont quasi unanimes à déclarer que si c'était à refaire ils entreprendraient à nouveau une formation artistique, précisant en même temps, qu'ils en savaient les aléas possibles au plan professionnel.

La prise de risque continue en effet à la sortie de l'école, dans la période d'entrée en activité. L'un de ses aspects se traduit dans le choix d'activité et de statut auquel est confronté le diplômé : "exercer à titre salarié ou à titre indépendant?". Près du tiers des diplômés travaillent comme indépendants. Cette dualité du processus d'insertion professionnelle qui se manifeste dans l'option travail salarié/travail indépendant est un cas unique dans l'enseignement supérieur. Elle révèle aussi sur le plan de l'emploi une autre dimension de la formation souvent soulignée par les diplômés et qui tient à l'autonomie personnelle construite en école d'art.

Aussi, l'hétérogénéité prévaut-elle, tant au niveau des ambitions que des conditions effectives d'activité. La nature des projets artistiques et les modes d'arbitrage afférents, intègrent des dimensions d'expression personnelles absentes de la relation standard formation-emploi. La forte présence des indépendants, ces diplômés qui font le choix de créer leur propre emploi, est un exemple de ces facteurs d'hétérogénéité spécifiques.

En fonction de leur système de contrainte et de leurs représentations, les acteurs de l'insertion ne s'inscrivent pas dans un schéma comportemental unique, et ils sont loin de partager la même idée de leur avenir (comme le souhaiterait l'observateur...). En bref, le temps de l'insertion n'est pas le même pour tous, et tous ne s'en saisissent pas de la même façon. L'unité du temps d'action n'existe pas. Certains se projettent dans le temps long, d'autres existent d'abord dans le temps court ; 30 mois après le diplôme nous obtenons une représentation plus affirmée de ces différences d'horizon temporel. Pourtant ce délai apparaît encore bien court pour apprécier la qualité des devenirs des diplômés, car après l'observation globale de leurs conditions d'entrée en activité professionnelle, c'est au niveau de l'individu et dans la confrontation à la durée que va maintenant se jouer l'existence artistique de chacun. La curiosité autant que l'intérêt scientifique portent alors à se demander "qu'en sera-t-il dans quelques années ?" Rétablir le contact avec cette promotion cinq ans après le diplôme nous en apprendrait beaucoup.

PREMIERE PARTIE

METHODOLOGIE ET POPULATION

TITRE I

CADRAGE DE L'ENQUETE : LES DEUX TEMPS DE L'OBSERVATION

I. Apports de l'enquête à 18 mois : l'hétérogénéité des rythmes d'insertion

Cette enquête constitue la seconde observation de l'insertion des diplômés DNSEP 2003. Intervenant 30 mois après la sortie de l'école, elle fait suite à la première enquête réalisée sur cette promotion en janvier 2005, 18 après l'obtention du DNSEP (juin 2003). La principale caractéristique des quinze dernières années est l'allongement de la période d'insertion marquée par une diversité croissante de situations et un « *éclatement des représentations traditionnelles en termes d'emploi et de travail* »¹. L'observation à 18 mois a confirmé cette analyse : les courbes d'insertion des diplômés montraient alors au moment de l'enquête un processus pleinement actif et une marge de progression de l'emploi importante pour parvenir à une situation stabilisée. L'état médiocre du marché du travail rendait cependant les prévisions d'évolution particulièrement difficiles. Hors ce constat général, une dimension originale du choix professionnel des diplômés des écoles supérieures d'art renforce le caractère spécifique de leur insertion, il s'agit de la dualité de l'emploi artistique exercé à titre salarié ou à titre indépendant.

Les études d'insertion portent implicitement sur l'emploi salarié et ignorent généralement la question du travail indépendant or contrairement à la majorité des autres filières de l'enseignement supérieur pour lesquelles l'insertion professionnelle s'opère presque exclusivement sur la base du salariat, les diplômés des écoles supérieures d'art peuvent trouver dans le statut d'indépendant un autre mode de valorisation de leur formation. Cette

¹ Valérie Canals : Insertion professionnelle, construction empirique ou objet d'analyse ? in Bernard Charlot (sous la direction de) Les jeunes, l'insertion, l'emploi. Education et formation biennales de l'éducation. PUF 1999

capacité des diplômés à utiliser leur qualification hors du cadre salarié crée une double voie d'accès à l'emploi dont l'analyse est fondamentale pour comprendre l'entrée en activité des sortants des écoles aussi bien que les mécanismes du marché du travail artistique. Ces statuts renvoient à des modalités d'insertion difficilement comparables, puisque les « salariés » sont soumis à la logique d'un recruteur alors que les « indépendants » sont reconnus comme tels dès lors qu'ils en font la déclaration administrative pour s'établir à leur compte. De plus le temps de l'insertion des indépendants, n'est pas celui des salariés, surtout si l'on se réfère à la forme la plus autonome du travail indépendant lorsqu'il correspond au statut d'artiste. L'étude de préfiguration avait montré l'importance du phénomène, l'enquête nationale DNSEP 2003 le confirme et en précise la teneur. Ce mode d'insertion binaire des diplômés des écoles supérieures d'art, constitue une dimension jusqu'alors peu évoquée de l'emploi artistique, et l'une des clefs de la compréhension des processus d'entrée en activité professionnelle.

II. La spécificité de l'emploi artistique

Les informations recueillies lors de l'enquête de préfiguration, puis grâce à l'enquête à 18 mois des DNSEP 2003, ont permis de mettre en évidence les caractéristiques particulières du marché de l'emploi artistique. Il est en effet apparu que si certaines pratiques telles que la pluri-activité étaient plutôt surestimées, en revanche certaines spécificités d'emploi étaient largement ignorées.

. La transposition impossible de certains concepts appliqués au champ artistique

La transposition trop rapide de certains concepts courants de l'analyse de l'emploi dans le champ artistique risquerait de méconnaître, voire de trahir la réalité de ce type d'emploi. A cet égard, les modifications récentes du marché du travail et des modalités d'insertion professionnelles des jeunes diplômés, invitent parfois à reconsidérer ce qui en d'autres temps pouvait apparaître comme des caractéristiques négatives de l'emploi artistique. Les hypothèses de pluri-activité, la signification particulière du concept de précarité en ce domaine ou encore la nécessité d'une approche renouvelée des paradigmes sectoriels et professionnels sont autant de sujets sur lesquels ces deux enquêtes apportent des données utiles à la réflexion.

Plus fondamentalement encore la distinction entre travail salarié et travail indépendant trouve parfois ses limites lorsqu'elle est confrontée aux pratiques artistiques selon le critère professionnel ou amateur. A 30 mois ceux qui n'ont pas renoncé à une carrière artistique indépendante en tant qu'artiste, et ils sont nombreux relèvent souvent de situations mixtes. Ces formes d'hybridation de l'emploi ou des activités échappent aux catégories statutaires

courantes. Leur usage obligé à fins d'analyse ne saurait masquer la réalité beaucoup plus complexe des comportements et des objectifs visés sur les plans professionnels et personnels.

. Le rôle des options n'est pas neutre, ni dans la composition des publics, ni dans l'emploi

Le rôle des options DNSEP dans les conditions d'insertion professionnelle est complexe. L'enquête de préfiguration suggérait que les différentiels de situation pouvaient dépendre non seulement de la teneur des options mais aussi d'effets de composition des publics par option. Par delà les caractéristiques d'état civil et les parcours scolaires observables, ces effets de composition des publics restent encore largement à élucider. Ils montrent que les dimensions spécifiques de l'insertion ne sauraient être analysées uniquement sur le plan du critère de professionnalisation de la formation. L'analyse qualitative des publics suggère d'autres voies d'investigation liées notamment aux représentations sociales des individus et à la perception de leur rôle dans le champ artistique, toutes choses qui interviennent dans le choix de l'option.

III. Conditions de réalisation de l'enquête

Rappelons que cette enquête nationale exhaustive sur l'ensemble des diplômés DNSEP 2003 n'aurait pas été possible sans les acquis de l'enquête de préfiguration conduite sur un échantillon de diplômés DNSEP 2002 interrogés 12 mois après la sortie de l'école. Cette démarche exploratoire a permis de valider les options méthodologiques et de s'assurer l'efficacité de l'ensemble du dispositif d'enquête.

III.1 Le choix du délai d'insertion

Compte tenu, à la fois des délais d'obtention des fichiers et de la méthode d'interrogation envisagée, un délai de 18 mois après la sortie de la formation a été choisi pour entreprendre l'observation des conditions d'entrée en activité professionnelle des diplômés DNSEP 2003.

Au regard de la forte mobilité de cette population les fichiers d'adresses fournis par les établissements deviennent rapidement périmés. Sur le plan de la conduite d'enquête, il est alors impératif d'intervenir dans un délai rapide tout en disposant d'une période d'observation significative. Le délai de 18 mois répond à ces exigences. Toutefois cette période reste trop courte pour apprécier l'insertion des diplômés dont une partie a pu choisir de poursuivre en formation. Par ailleurs, cette promotion se présente sur un marché du travail particulièrement peu accueillant qui allonge les délais de recherche d'emploi. C'est la raison pour laquelle l'enquête à échéance de 30 mois a été décidée. Ajoutons que ce délai correspond mieux aux pratiques d'observation de l'emploi qui doivent se développer dans d'autres filières.

III.2 Moyens d'enquête et innovations du questionnement

Considérant le faible taux de réponse attendu des enquêtes postales, l'un des enjeux de l'étude de préfiguration était de mesurer l'efficacité d'une procédure d'enquête par téléphone. Le questionnaire de cette première étude de préfiguration conduite sur les DNSEP 2002 a donc été conçu pour être rempli au cours d'un entretien téléphonique de dix à quinze minutes. Le bon déroulement des opérations et la qualité de l'information ainsi recueillie en direct ont fait la preuve de l'efficacité de cette méthode qui a été reconduite comme mode d'investigation principal pour les enquêtes suivantes.

. Un questionnement enrichi

Le questionnaire de l'enquête nationale sur les DNSEP 2003 s'inspire directement, sur le fonds et la forme, du questionnaire précédent. S'il en reprend l'architecture et les questionnements de référence afin de pouvoir établir des comparaisons, il a cependant notablement évolué pour intégrer les enseignements tirés de l'observation des conditions d'emploi des diplômés 2002.

Les innovations principales portent :

- 1) sur le statut d'indépendant et ses conditions d'exercice,
- 2) sur la chronologie du parcours d'insertion depuis la sortie de l'école.
- 3) sur l'approche spécifique des métiers et des secteurs d'activité

1) L'activité professionnelle au titre d'indépendant est l'objet d'une rubrique particulière visant à mieux en cerner les conditions légales et administratives de fonctionnement, d'une part, et à recueillir les principaux éléments relatifs à la nature de l'entreprise, son secteur d'activité, sa taille, sa production, ses revenus...d'autre part.

2) L'ensemble du parcours d'insertion depuis la sortie de l'école est représenté sous forme d'un calendrier dans lequel le diplômé doit préciser son activité mois par mois : emploi, formation, recherche d'emploi ou autre. Cette innovation particulièrement délicate à mettre en œuvre sans complication excessive (pour l'enquêté comme pour l'enquêteur, puis l'analyste) s'est montrée particulièrement efficace. Elle a autorisé des analyses précises des courbes d'évolution des taux d'activité, de formation et de recherche d'emploi sur l'ensemble de la période et par catégories de diplômés (genre, âge, option).

3) Les métiers artistiques évoluent rapidement, certaines dénominations ne sont pas fixées ou ne répondent pas au même contenu selon le secteur professionnel d'emploi, la première tâche est donc celle du recensement et des regroupements possibles. En second lieu, sur le plan sectoriel comme sur le plan professionnel l'analyse requiert une approche croisée de la qualification utilisée, de l'activité économique et éventuellement de la nature du produit

et de ses modalités de mise à disposition du marché. Les questions de l'enquête à 30 mois visent à progresser sur cette analyse multicritère de l'emploi.

. Techniques d'enquête et évolutions

L'enquête est organisée autour de l'entretien téléphonique qui constitue le mode prioritaire de recueil de l'information, les autres modes d'administration du questionnaire (courrier postal, courrier électronique) interviennent à défaut.

Une évolution importante, et sans doute déterminante pour l'avenir de ce type d'enquêtes résulte de la généralisation des adresses électroniques collectées dans les fichiers des écoles. Cette récente généralisation du courrier électronique renouvelle les moyens d'enquête. Alors que pour les diplômés DNSEP 2002 ce type d'adresse n'était que rarement disponible, il est apparu qu'en 2003 près d'un étudiant sur trois avait communiqué une telle adresse à son école. Ce moyen d'enquête a été expérimenté avec comme objectif d'en vérifier les conditions de mise en œuvre, de déterminer la durée de validité de ce type d'adresse et de tester la réactivité des enquêtés. Les réponses à l'enquête à 18 mois ont ensuite permis de corriger et d'enrichir notablement le fichier d'adresses mails, à tel point qu'au terme des deux enquêtes, la proportion d'adresse électronique enregistrée est de l'ordre des deux tiers de la population joignable.

Les résultats de ces différents modes d'enquête montrent que pour l'heure, l'enquête téléphonique reste le meilleur moyen de contacter les individus et de recueillir une information de qualité. *Cependant, la progression du taux de connexion électronique des diplômés, prouve qu'à l'avenir les enquêtes d'insertion devront s'appuyer de plus en plus largement sur ce mode de collecte, que ce soit par mails ou via un site internet mettant le questionnaire en ligne. Cette évolution présente de nombreux avantages, outre sa souplesse de mise en œuvre, elle autorise un maintien du contact avec les enquêtés, et permet d'envisager sans lourdeur excessive, la mise en place d'un observatoire permanent de l'emploi artistique.*

. Calendrier de la mise en place de l'étude DNSEP 2003. Enquêtes à 18 et 30 mois.

Phase préparatoire

1) Les fichiers de coordonnées des élèves ont été collectés auprès des écoles à partir d'avril 2004 par le département des enseignements, de la recherche et de l'innovation. Ce dernier les a ensuite transmis à l'IREDU.

2) Le fichier central des diplômés DNSEP 2003 a été établi en octobre-novembre 2004 pour l'enquête 2005 à 18 mois, puis réactualisé fin 2005 à l'aide des nouvelles coordonnées issues

des réponses à 18 mois afin de lancer la nouvelle enquête à 30 mois sur des bases totalement révisées (janvier 2006).

Phase d'enquête

L'enquête à 30 mois a été conduite selon le même schéma d'organisation que l'enquête à 18 mois.

3) Courant décembre, l'enquête par **courrier électronique** a donné le coup d'envoi des opérations. Deux relances ont été réalisées.

4) **L'enquête téléphonique**, pièce maîtresse du dispositif, s'est déroulée sur les deux premiers mois de l'année 2006.

5) Début février, **l'enquête postale** a été lancée auprès des diplômés impossibles à joindre par téléphone ou par mail. Une première vague, à l'adresse de l'étudiant a été immédiatement suivie d'un envoi à l'adresse parents, afin de ne négliger aucun moyen de contact. Un double envoi de relance sur ces deux types d'adresses a été effectué dans le courant de ce mois.

III.3 Les enseignements de méthodes

L'enquête précédente menée en Janvier-février 2005 a finalement permis d'obtenir 507 réponses, soit:

- 342 par entretien téléphonique
- 101 par réponse à l'enquête postale
- 64 par courrier électronique

. Le rôle déterminant des fichiers d'adresses transmis par les écoles

Le bon déroulement de l'enquête dépend en premier lieu de la qualité des fichiers des anciens élèves. *Les taux de réponses par écoles traduisent en partie ces inégalités qualitatives des fichiers.*

Dans le cadre d'une étude nationale, exhaustive, le fait de pouvoir disposer des fichiers suffisamment à l'avance, par rapport au début de l'enquête, est absolument indispensable. Sur ce plan force est de constater, une grande diversité de pratiques...cela signifie qu'une harmonisation simple suffirait à d'importants gains en temps et en résultats, dans la mise en œuvre du dispositif d'observation. *Une proposition a été faite aux écoles afin que les données d'adresses soient désormais transmises selon un modèle de fichier-type. Toutefois, un tel fichier ne règle pas la question de la qualité des adresses, et sur ce plan, il existe de fortes*

disparités. Elles ne disparaîtront qu'avec la prise de conscience de l'utilité de ce dispositif pour le système et pour ses élèves.

III. 4 La restitution des résultats : un gage de transparence et un moyen d'ouvrir le dialogue

. Des diplômés d'autant plus réceptifs à la démarche d'enquête...

Comme lors de l'enquête à 18 mois, il importe de souligner à nouveau le très bon accueil réservé à l'enquête par les diplômés, et ce, quelle que soit leur situation. Les cas de refus de participation sont l'exception.

Le cadre réservé aux commentaires atteste toujours de cette volonté de saisir l'occasion de s'exprimer : plus de quatre réponses sur cinq sont ainsi assorties de remarques portant sur la formation reçue, le marché du travail artistique, les démarches ou les projets en cours... ou le moral de l'intéressé.

. ...qu'ils ont reçu une restitution des résultats

Un résumé en 6 pages des principaux résultats de l'enquête a été adressé aux répondants par courrier électronique ou postal. Une version plus étoffée disponible sur demande a été sollicitée par de nombreux diplômés. La même procédure de restitution sera suivie pour cette deuxième phase d'enquête.

IV. Les travaux antérieurs

La présente enquête constitue la première étude d'insertion sur les diplômés des écoles supérieures d'art réalisée depuis près de vingt ans.

Les éléments d'information rassemblés en vue des travaux de la commission nationale de réforme des écoles d'art² reposaient sur l'agrégation d'un ensemble de onze promotions (de 1986 à 1997) et visaient essentiellement à distinguer les secteurs d'emploi des diplômés et les fonctions occupées sans prétendre à une quelconque représentativité.

² Jacques IMBERT (Rapport présenté par...) Une nouvelle place et un nouveau rayonnement pour les écoles d'art en France. Ministère de la Culture et de la Communication. Paris 1998.

. L'information récente : des éléments monographiques

Deux types d'études sont à considérer :

- Les enquêtes sur l'emploi des anciens élèves, plutôt que sur l'insertion proprement dite, effectuées dans le cadre d'une école. Les études sur les élèves de l'ENSBA et des Ateliers, en sont deux exemples.
- Les études monographiques décrivant des parcours d'anciens élèves (réseau des écoles d'art de Bretagne). Ces transcriptions biographiques n'ont évidemment aucun objectif d'ordre statistique.

Si d'autres tentatives ont pu être développées dans certaines écoles, elles sont demeurées très limitées et n'ont pas connu de suite. Ce court état des lieux montre que la définition et la mise en œuvre d'une enquête d'insertion représentative ne peut s'inspirer d'enquêtes antérieures. En l'occurrence, il s'agit d'un inconvénient, l'absence de base de travail, et d'un avantage, les choix méthodologiques étant ouverts. Avec la prise de risque que cela comporte. D'où, la démarche en deux temps qui a été choisie, l'enquête de préfiguration (diplômés DNSEP 2002) ayant permis de passer au niveau d'enquête nationale.

. Les études des années quatre-vingt : éléments techniques

- **Etude préalable à l'enquête d'insertion professionnelle des élèves issus des écoles d'arts plastiques / L'insertion professionnelle des élèves issus des écoles d'arts plastiques** - Edith Archambaut, Marie-Annick Barthe, Yvette Houzel, Jérôme Lallement, Marc Levailant, Esther Pasqualini, Dominique Sagot-Duvauroux. Laboratoire d'économie sociale. Université de Paris I. Juillet 1988 / Décembre 1989.

Enquête exhaustive auprès de tous les élèves ayant effectué la dernière année de leur scolarité dans une école d'arts plastiques en 1983-84. Méthode : enquête postale - Sortants : 2150 - Répondants : 970

- **Le devenir des élèves sortis en 1988 des écoles d'art.** Yvette Houzel, Timothée Robert. Laboratoire d'économie sociale. Université de Paris I. Avril 1994.

Enquête réalisée en 1991 : situation occupée en Mars 91 (+ 33 mois) - Population : « tous les sortants des écoles d'art en 1987-1988, quelle que soit l'année de formation ». Méthode : enquête postale - Effectif enquêté : 2413 - Répondants : 758

- Travaux de la Commission nationale de réforme des écoles d'art. Jacques Imbert. **Une nouvelle place et un nouveau rayonnement pour les écoles d'art en France**. Jacques Imbert (rapport présenté par...) –

Population : agrégation de onze promotions de sortants diplômés de 1986 à 1997) - Méthode : enquête postale - Répondants : 302

- ENSBA : **Le devenir professionnel des diplômés de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts**, Série « Résultats d'études » N° 22 Octobre 2000 –

Méthode : entretien téléphonique - Population : 5 promotions de 1992 à 1996 = 497 diplômés interrogés en janvier-février 1999 - Répondants : 302

- ENSCI : **L'insertion professionnelle des diplômés de L'ENSCI. 1986-1998**. Enquête réalisée par le Comité d'études sur les formations d'ingénieurs (CEFI). Claude Maury, Chantal Darsch, Monique Vervaeke. Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Septembre 1999.

Méthode : enquête postale - Population : tous les diplômés de 1986 à 1998 - Population enquêtée : 245 diplômés sur 281 - Répondants : 160

Cette présentation rapide de la signalétique des travaux antérieurs montre immédiatement que la principale difficulté d'interprétation réside dans l'absence d'homogénéité des populations étudiées. Ce défaut de cohérence a deux origines :

- Absence d'homogénéité dans le temps lorsque plusieurs promotions sont agrégées. Cette méthode regroupe des individus qui se situent à des moments radicalement différents de leur vie professionnelle et personnelle, les uns en début de carrière, les autres déjà notablement plus avancés. Il s'agit alors davantage d'études *de devenir* des sortants ou des diplômés (titre de l'étude de l'ENSBA) que d'études d'insertion.
- Absence d'homogénéité dans la formation lorsque les individus sont pris en compte en qualité de sortants, diplômés ou non, et quel que soit le niveau de sortie du cursus. Là encore, les conditions de devenir après l'école sont totalement différentes selon les cas.

Faute de précision sur les populations concernée, l'analyse ne peut rendre compte ni des effets de qualification du cursus de formation, ni du développement de la vie professionnelle.

Cette indifférenciation des populations s'explique généralement par des contraintes matérielles ou statistiques : nécessité d'obtenir un nombre de réponses suffisant pour l'analyse

statistique à partir de promotions annuelles d'effectifs réduits ou de bases d'adresses incomplètes, ou encore impossibilité de segmenter les populations selon les critères voulus. Quoi qu'il en soit, ces absences de cadrage temporel ou académiques n'autorisent pas les comparaisons ultérieures.

Malgré le manque de cadrage des populations concernées qui ne permet pas de les utiliser comme bases de références, ces études fournissent néanmoins de très utiles données indicatives notamment au niveau des secteurs d'emploi.

Ces inconvénients méthodologiques n'enlèvent rien au sens de la démarche ni à la problématique ainsi affirmée. Leur intérêt fondamental, notamment pour les plus anciennes, est de poser explicitement la question de l'insertion professionnelle comme la suite logique de la réforme des parcours de formation et des certifications.

TITRE II

LA POPULATION DNSEP 2003

Résumé méthodologique

. L'enquête est exhaustive. La population enquêtée comprend tous les diplômés de la promotion du DNSEP 2003 soit 773 diplômés issus de 45 écoles supérieures d'art (6 écoles nationales et 39 écoles territoriales)

. Calendrier : L'enquête à 30 mois s'est déroulée de mi décembre 2005 à février 2006.

. Le mode d'enquête principal et prioritaire est l'entretien téléphonique sur la base d'un questionnaire d'une durée de 10 à 20 minutes. L'enquête a été conçue autour de ce moyen et organisée en conséquences.

En amont de la phase d'enquête téléphonique, le courrier électronique a été utilisé auprès de la population ayant fourni ce type d'adresse. 2 relances ont ensuite été effectuées lorsqu'ils n'avaient pu être contactés par téléphone.

Enfin, après recherche, et faute de pouvoir joindre ces diplômés par téléphone ou par courrier électronique, l'enquête a été réalisée par voie postale avec relance.

. Recueil des réponses :

327 par entretien téléphonique

50 par réponse à l'enquête postale

89 par courrier électronique

Plus de 2 réponses sur 3 sont donc le produit d'un entretien téléphonique (70,3 %)

Enquête à 30 mois

I. Population enquêtée

La promotion DNSEP 2003 compte 773 diplômés.

- . L'enquête de janvier-février 2006 intervient 30 mois après l'obtention du DNSEP en Juin 2003.
- La population enquêtée comprend tous les diplômés de la promotion DNSEP 2003, qu'ils aient ou non répondu à l'enquête précédente (janvier 2005-délai d'insertion : 18 mois).
- . La première enquête réalisée 18 mois après la sortie de l'école a permis de rendre compte de la situation de 501 répondants.

II. Population analysée

466 diplômés ont répondu à cette seconde phase de l'étude.

Taux de réponse

Le *taux de réponse brut* est de 60,3% (n répondants = 466 sur une promotion de 773 diplômés).
Calculé comme précédemment sur une population joignable de 700 diplômés, le *taux de réponse net s'établit à 66,6%*.

Cette population (répondants 2006) comprend à la fois,
. *des répondants à l'enquête précédente* : 405 répondants 2006 sur 501 répondants 2005 (population analysée à 18 mois)
. *de nouveaux répondants dits primo-répondants* dont la réponse n'avait, pour une raison ou une autre, pu être obtenue en 2005. Ces primo répondants sont au nombre de 56.
. au total, les deux enquêtes ont donc permis d'enregistrer les situations à 18 et 30 mois de près des trois quarts de la promotion, ou encore des quatre cinquième des "joignables" (adresse renseignée).

Les taux de réponse selon les écoles varient dans une fourchette de 30 % à 100 %. 6 écoles seulement (sur 45) présente des taux de réponse inférieurs à 50%.

Précisions de méthode

Par rapport à la population analysée à 18 mois (n=501), le taux de réponse (n=405) s'établit donc à 80,8 %. Autrement dit, le cinquième "seulement" des répondants à l'enquête précédente n'a pu être contacté ou n'a pas souhaité répondre. Compte tenu de l'allongement de la période, l'érosion de la population apparaît donc bien contenue.

A cet égard, le fait d'avoir conduit la première enquête dans un délai plus rapproché, 18 mois après la sortie de l'école, a joué un rôle positif en permettant d'actualiser les fichiers d'enquête des diplômés. La restitution des résultats sous forme d'un bref résumé de l'étude communiqué individuellement aux répondants, crédibilise également la démarche aux yeux des intéressés. Enfin, la combinaison des différents modes d'enquête (téléphone, mail, courrier postal) apparaît comme la condition nécessaire pour atteindre le plus grand nombre de diplômés.

Le fait, d'avoir pu obtenir les réponses de 56 primo-répondants est plus inattendu. Sachant que les fichiers disponibles n'offrent aucun moyen de contact pour près d'une centaine de diplômés de cette promotion, ces nouveaux répondants proviennent en fait d'une population difficilement joignable d'environ 170 personnes. Ces entrées plus tardives dans la population des répondants attestent donc de l'intérêt des diplômés DNSEP pour un type de dispositif qui leur permet de témoigner de leur expérience.

I. Résultats de l'enquête

La promotion DNSEP 2003 compte 773 diplômés.
461 diplômés ont fourni des réponses exploitables à l'enquête, échéance 30 mois
Cette population comprend 405 diplômés ayant répondu à l'enquête effectuée à 18 mois
et 56 primo-répondants.

L'enquête de janvier-février 2006 intervient 30 mois après l'obtention du DNSEP en Juin 2003.

Par rapport à la population analysée à 18 mois (n=501), le taux de réponse (n=403) s'établit donc à 80,4 %. Autrement dit, le cinquième des répondants à l'enquête précédente n'a pu être contacté ou n'a pas souhaité répondre. Compte tenu de l'allongement de la période, l'érosion de la population apparaît donc limitée. A cet égard, en permettant d'actualiser les coordonnées des diplômés, l'enquête initiale à 18 mois a autorisé un fonctionnement de l'enquête à 30 mois beaucoup plus efficace que si cette actualisation n'avait pas eu lieu. *La restitution des résultats sous forme d'un résumé de l'étude est un second facteur d'efficacité de la démarche.*

Le fait, d'avoir obtenu les réponses de 56 primo-répondants est plus inattendu. Sachant que l'on ne dispose d'aucune adresse pour une centaine de diplômés de cette promotion, ces nouveaux répondants proviennent d'une population (difficilement) joignable d'environ 170 personnes. Ces réponses à la deuxième échéance d'enquête attestent donc de l'intérêt des diplômés DNSEP pour un type de dispositif qui leur permet de témoigner de leur expérience. Au final, le taux de réponse brut dépasse soixante pour cent (60,2 % n=465 sur une promotion de 773 diplômés).

Calculé par rapport à la population joignable de 700 diplômés le taux de réponse net est de 70,3%.

Ce taux de réponse, qui demeure excellent sur ce type d'enquête d'insertion a été obtenu en mobilisant l'ensemble des moyens d'accès aux individus : téléphone (mode prioritaire), courrier électronique, courrier postale (adresse étudiant et adresse parents) avec relance.

Outre cette complémentarité des moyens, il importe de souligner sur le plan de l'accueil réservé aux enquêteurs, que l'intérêt manifesté par les diplômés vis-à-vis de cette démarche, ne s'est pas démenti.

Tableau 1 : Taux de réponse

	Population enquêtée	Population joignable
Effectifs diplômés DNSEP 2003	773	700
Population analysée à 18 mois	501	501
<i>Taux de réponse</i>	<i>Taux de réponse brut : 64,8 %</i>	<i>Taux de réponse net : 71,6 %</i>
Population analysée à 30 mois	461	461
Taux de réponse	Taux de réponse brut : 60,2 %	Taux de réponse net : 70,3 %

Tableau 2 : Effectif répondants et population analysée

Total Répondants	Questionnaires inexploitable	MAC illisibles	Refus de répondre	Population analysée
466	3	2	(6)	461*

* dont 3 anonymes : 1 option communication, 2 option art

I.1 Une structure des répondants conforme à la promotion

Tableau 3 : Taux de réponse par options

	Art	Communication	Design	Total
DNSEP 2003	479	150	144	773
Répondants	299	105	97	501
Taux de réponse	62,4 %	70,0 %	67,4 %	64,8 %

Le tableau ci-dessus indique que les taux de réponses sont supérieurs dans les deux options à finalité professionnelle, communication et design. L'écart n'affecte pas la répartition par option des répondants qui est conforme à la structure de la promotion 2003.

Tableau 4 : Structure des populations par options : diplômés et répondants

	Art	Communication	Design	Total
DNSEP 2003	479	150	144	773
	60,9 %	19,4 %	18,6 %	100
Répondants 2005	299	105	97	501
	59,7%	21,0%	19,4%	100
Répondants 2006	268	96	97	461
	58,2	20,6	21,1	100

Tableau 5 : Taux de réponse selon le statut des écoles (nationale ou territoriale)

	Ecole nationale	Ecole territoriale	Total
Diplômés 2003	129	644	773
Répondants 18 mois	82	416	498
Taux de réponse	63,5 %	65,1 %	64,4 %
Répondants 30 mois	66	395	461
Taux de réponse	51,2	61,3	59,6

Alors que les taux de réponses n'indiquaient aucun écart significatif entre écoles nationales et écoles territoriales lors de l'enquête à 18 mois, il s'avère qu'à 30 mois les écoles territoriales

devançant les écoles nationales. La structure des répondants par type d'écoles reste cependant conforme à la structure de la promotion.

Tableau 6 : Structure des populations selon le statut des écoles (nationale ou territoriale)

	Ecole nationale	Ecole territoriale	Total
Diplômés 2003	129	644	773
	16,7%	83,3%	100
Répondants 18 mois	82	416	498
	16,5%	83,5%	100
Répondants 30 mois	66	395	461
	14,3	85,7	100

Tableaux 7- 8 : Structure des populations répondants selon le statut des écoles et l'option

Enquête 18 mois

	Art	Communication	Design	Total
Ecole nationale	70	7	5	82
	85,4%	8,5%	6,1%	100,0
Ecole territoriale	228	96	92	416
	54,8%	23,1%	22,1%	100,0
Ensemble	298	103	97	498
	59,8%	20,7%	19,5%	100,0

Enquête 30mois

	Art	Communication	Design	Total
école nationale	55	6	5	66
	83,3%	9,1%	7,6%	100,0%
école territoriale	213	90	92	395
	53,9%	22,8%	23,3%	100,0%
Total	268	96	97	461
	58,1%	20,8%	21,0%	100,0%

Les écoles nationales sont essentiellement représentées au titre de l'option art (83,3% des répondants des écoles nationales). Les écoles régionales et municipales font une plus large place aux options professionnalisantes, communication et design, l'option art étant représentée à hauteur de 53,9% des effectifs. Sur ce plan également, la population des répondants est conforme à la répartition par option de la promotion de diplômés 2003.

Tableau 9 : Taux de réponses par genre

	Homme	Femme	Total
Diplômés 2003	346	427	773
Répondants 18 mois	226	275	501
<i>Taux de réponse</i>	65,0%	64,4%	64,8%
Répondants 30 mois	213	248	461
Taux de réponse	61,5	58,1	59,6

Aucune différence significative n'affecte les taux de réponse par genre, la répartition des répondants est identique à celle observée sur la promotion totale.

Tableau 10 : Structure des populations par genre : diplômés et répondants

	Homme	Femme	Total
Diplômés 2003	346	427	773
	44,8%	55,2%	100
Répondants 18 mois	226	275	501
	45,1%	54,9%	100
Répondants 30 mois	213	248	461
	46,2	53,8	100

Tableau 11 : Répartition de la population des répondants par genre et par option

	Art	Communication	Design	Total
homme	130	47	36	213
	61,0%	22,1%	16,9%	100,0%
femme	138	49	61	248
	55,6%	19,8%	24,6%	100,0%
Total	268	96	97	461
	58,1%	20,8%	21,0%	100,0%

En bref, au niveau des individus comme aux niveaux institutionnels et pédagogiques la population des répondants est parfaitement à l'image de la promotion étudiée.

I.2 Les taux de réponses par écoles

Les taux de réponses par écoles varient de 25 % à 100 %. Seul un petit nombre d'écoles (7 sur 44) affichent des taux de réponses inférieurs à 50 %. A l'inverse, 15 écoles indiquent des taux de réponses supérieures à 70 %. Ce niveau est particulièrement satisfaisant et indique alors que l'enquête s'est déroulée sur la base de fichiers très sûrs.

A cet égard, les résultats de l'enquête nationale confirment pleinement l'observation faite à partir de l'enquête de préfiguration : l'enquête se déroule d'autant mieux que les fichiers d'adresses sont tenus en vue d'une mise en œuvre clairement programmée de l'enquête. Tout projet d'observation de l'emploi artistique passe donc à la fois par l'information des élèves durant leur formation et par l'association étroite des écoles au projet.

Tableau 12 : Taux de réponses par écoles

	DNSEP 2003	Répondants 2005	Taux de réponse 2005	Répondants 2006	Taux de réponse 2006
Bourges	18	13	72,2%	9	50,0%
Cergy-Pontoise	36	22	58,3%	14	38,9
Dijon	18	11	61,1%	12	66,6
Limoges	13	13	100%	9	69,2
Nancy	25	10	40,0%	9	36,0
Nice	19	13	68,4%	11	57,9
Aix en Provence	14	9	64,2%	8	57,1
Amiens	23	16	69,6%	16	69,6
Angers	26	19	73,1%	17	65,4
Angoulême	5	4	80,0%	3	60,0
Avignon	6	2	33,3%	1	16,7
Besançon	24	18	75,0%	14	58,3
Bordeaux	23	14	60,9%	13	56,5
Brest	15	7	46,6%	8	53,3
Caen	9	8	88,9%	9	100
Cambrai	10	9	90,0%	9	90,0
Clermont-Ferrand	8	5	62,5%	5	62,5
Dunkerque	8	5	62,5%	5	62,5
Grenoble	19	11	57,9%	9	47,4
Le Havre	3	2	66,6%	2	66,6
Le Mans	10	6	60,0%	6	60,0
Lorient	8	4	50,0%	6	75,0
Lyon	22	12	54,5%	9	40,9
Marseille	34	25	73,5%	21	61,7
Metz	22	14	63,6%	13	59,1
Montpellier	10	8	80,0%	8	80,0
Mulhouse	11	5	45,4%	7	63,6
Nantes	31	24	77,4%	21	67,7
Nîmes	14	8	57,1%	11	78,6
Orléans	46	33	71,7%	29	63,0
Perpignan	5	5	100%	4	80,0
Poitiers		6		6	
Quimper	26	8	30,8	8	30,7
Reims	14	11	78,6%	9	64,3
Rennes	44	37	84,4%	30	68,2
Rouen	21	12	57,1%	13	61,9
Saint-Étienne	27	11	40,7%	11	40,7
Strasbourg	29	19	65,5%	18	62,1
Toulon	7	4	57,1%	4	57,1
Toulouse	36	23	63,9%	25	69,4
Tourcoing	4	3	75,0%	3	75,0
Tours	5	3	60,0%	3	60,0
Valence	9	5	55,6%	5	55,5
Valenciennes	4	1	25,0%	3	75,0
Total	773	498	64,8%	456	59,0
Anonymes		3		5	
ENSEMBLE	773	501	64%	461	59,7

Tableau 13 : Effectifs diplômés et répondants par écoles et options

	ART			COMMUNICATION			DESIGN			TOTAL		
	DNSEP	Rép. 30*	Rép. 18*	DNSEP	Rép. 30	Rép. 18	DNSEP	Rép. 30	Rép. 18	DNSEP	Rép. 30	Rép. 18
Bourges	18	9	13		0	0		0	0	18	9	13
Cergy-pontoise	36	15	22		0	0		0	0	36	15	22
Dijon	18	12	11		0	0		0	0	18	12	11
Limoges	9	6	9		0	0	4	4	4	13	10	13
Nancy	9	3	2	14	6	7	2	1	1	25	10	10
Nice	19	10	13		0	0		0	0	19	10	13
Aix en Provence	14	8	9		0	0		0	0	14	8	9
Amiens		0	0		2	2	23	13	14	23	15	16
Angers	11	6	7	8	6	6	7	5	6	26	17	19
Angoulême		2	2	5	2	2		0	0	5	4	4
Avignon	6	1	2		0	0		0	0	6	1	2
Besançon	12	7	7	12	7	11		0	0	24	14	18
Bordeaux	22	13	14		0	0	1	0	0	23	13	14
Brest	10	5	3		0	0	5	4	4	15	9	7
Caen	5	5	4	4	4	4		0	0	9	9	8
Cambrai		0	0	10	8	8		1	1	10	9	9
Clermont-Ferrand	8	5	5		0	0		0	0	8	5	5
Dunkerque	8	5	5		0	0		0	0	8	5	5
Grenoble	19	9	11		0	0		0	0	19	9	11
Le Havre	3	2	2		0	0		0	0	3	2	2
Le Mans	10	6	6		0	0		0	0	10	6	6
Lorient	8	6	4		0	0		0	0	8	6	4
Lyon	16	9	10		0	0	6	1	2	22	10	12
Marseille	22	13	15	9	5	7	3	3	3	34	21	25
Metz	5	3	3	17	9	10		1	1	22	13	14
Montpellier	10	8	8		0	0		0	0	10	8	8
Mulhouse	3	3	2		0	0	8	4	3	11	7	5
Nantes	18	14	16	11	5	6	2	3	2	31	22	24
Nîmes	14	11	8		0	0		0	0	14	11	8
Orléans		0	0	25	14	14	21	18	19	46	32	33
Perpignan	5	4	5		0	0		0	0	5	4	5
Poitiers		0	0		7	6		0	0		7	6
Quimper	17	9	8	9	0	0		0	0	26	9	8
Reims		1	1		0	0	14	8	10	14	9	11
Rennes	21	13	18	13	10	10	10	8	9	44	31	37
Rouen	21	12	11		1	1		0	0	21	13	12
Saint-Étienne	10	2	2	8	6	6	9	3	3	27	11	11
Strasbourg	29	14	17		0	0		2	2	29	16	19
Toulon	7	4	4		0	0		0	0	7	4	4
Toulouse	11	3	7		3	3	25	18	13	36	24	23
Tourcoing	4	3	3		0	0		0	0	4	3	3
Tours	5	2	3		0	0		0	0	5	2	3
Valence	9	4	5		1	0		0	0	9	5	5
Valenciennes	4	1	1		0	0		0	0	4	1	1
Ensemble	479	268	298	150	96	103	144	97	97	773	461	498
Taux de réponse	60,75			67,3%			66,6			63,13		

Rép 30 : répondants à 30 mois

Rép 18 : répondants à 18 mois

II. Etat civil des diplômés DNSEP

II.1 Le genre

La représentation par genre de la population répondante est conforme à celle de la promotion DNSEP 2003 dans son ensemble. Cette répartition reste comparable à la situation moyenne observée dans les effectifs universitaires à niveau d'étude voisin. A noter cependant, qu'une comparaison plus précise par rapport aux filières universitaires de lettres et sciences humaines, où les femmes sont très majoritaires, montre que les écoles supérieures d'art réalisent un meilleur équilibre sur ce plan.

Tableau 8 : Echantillon enquêté et répondants. Répartition par genre

	Enquête DNSEP			Comparaison avec l'Université		
	Population répondants		DNSEP 2003	2 ^{ème} cycle		Ensemble 3 ^{ème} cycle
				Lettres, Langage, Arts	Ensemble	
Homme	226	45,1%	44,8%	24,0%	42,7%	49,5%
Femme	275	54,9%	55,2%	76,0%	57,3%	50,5%
Total	501	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

. Les femmes et l'emploi, le genre comme exemple classique de facteur discriminant

Nombreuses sont les études qui soulignent l'insertion plus difficile des femmes sur le marché de l'emploi salarié. Les questions qui surviennent alors sont de deux ordres :

. Le marché de l'emploi des diplômés des écoles supérieures d'art vérifie-t-il ce constat ?

Autrement dit le marché du travail artistique est-il un marché comme les autres ou la teneur des activités de création contribue-t-elle à réduire ce type d'inégalité ?

. Est-il alors possible, d'apprécier dans quelle mesure ces phénomènes d'inégalités renvoient à des effets de marché (qualité de l'emploi proposé, réticence des employeurs à embaucher cette catégorie de personnel, niveau de responsabilité...) ou à des facteurs individuels (profil psychologique, choix personnel, auto-sélection...)

II.2 L'âge

L'idée de vocation est associée à ce type de choix de formation moins conventionnel que d'autres. On pourrait alors s'attendre à observer une distribution par âge des diplômés sensiblement plus étendue que dans d'autres filières inscrites dans le prolongement académique du secondaire.

Tableau 15 : Ages moyens d'obtention du DNSEP par genre

Moyenne	25,5294
Médiane	25,00
Mode	24
Ecart-type	2,37056

	Moyenne	N	Ecart-type
Homme	25,7803	224	2,43125
Femme	25,3222	271	2,30320
Total	25,5294	493	2,37056

La moyenne d'âge d'obtention du DNSEP est de 25,5 ans (écart-type : 2,4 ans). Trois remarques à ce propos :

- *Age à l'entrée et parcours scolaire* : Cette moyenne (25,5 ans) indique que les diplômés DNSEP ont deux ans et demi de plus que des élèves qui auraient eu un parcours de formation initiale parfaitement linéaire (baccalauréat à 18 ans immédiatement suivi du DNSEP en 5 ans obtenu à l'âge de 23 ans). Seuls 13 % des diplômés sont dans un cas de figure excluant tout retard scolaire. Pour les autres, comme nous le verrons ultérieurement, une partie du retard est déjà acquis lors de l'accès en école supérieure d'art (Baccalauréat à plus de 18 ans et/ou détour de formation avant de choisir cette filière). La population qui entre en DNSEP est en moyenne plus âgée que dans d'autres formations d'enseignement supérieur.
- *Age au diplôme* : Compte tenu de la durée du cursus, nous restons en présence d'un public jeune et plutôt groupé en terme d'âge. La répartition par âge est relativement centrée sur une valeur modale (24 ans) et six diplômés sur dix ont moins de 26 ans. Moins de 10 % de cette population de diplômés a plus de 27 ans indiquant par là, des parcours d'accès plus indirects avec passage par la vie active et/ou détour par d'autres filières de l'enseignement supérieur. La formation DNSEP accueille donc un public tout aussi homogène dans la répartition des âges que la plupart des autres formations d'enseignement supérieur, si ce n'est que les étudiants entrent plus tard dans la formation.
- *Ecarts par genre* : La répartition de l'âge d'obtention du diplôme par genre accuse des écarts très marqués. Les femmes sortent diplômées plus jeunes que les hommes, la différence étant particulièrement marquée à l'âge de 23 ans qui constitue l'âge référent d'un parcours linéaire sans redoublement : 7,6 % seulement des hommes

obtiennent leur diplôme à cet âge, contre 17,4% des femmes. Inversement, on relève chez les hommes l'importance des sorties tardives : près de la moitié d'entre eux sont diplômés à plus de 25 ans. Hors considération d'excellence académique, ce facteur âge affecte les choix après diplôme, notamment entre emploi et poursuite de formation.

Tableau 16 : Répartition des diplômés par âge d'obtention du DNSEP par genre (plus ou moins de 25 ans)

âge d'obtention du DNSEP	homme	femme	Total
moins ou égale à 25 ans	117	174	291
	52,2%	64,2%	58,8%
plus de 25 ans	107	97	204
	47,8%	35,8%	41,2%
Total	224	271	495
	100,0%	100,0%	100,0%

Dans quelle mesure, cet effet d'âge se manifeste-t-il au cours de l'insertion professionnelle ? L'hypothèse peut être faite que l'âge se traduit, en premier lieu par un éventail des choix différent. De plus la conjoncture économique pèse sur les choix, le chômage des jeunes est une réalité sociale bien connue, l'un des moyens de pallier à cette difficulté consiste à différer l'entrée sur le marché du travail en prolongeant la formation

Enfin, sur le plan, des conditions de vie et des régimes sociaux l'âge de 25 ans constitue souvent un seuil. Le degré de liberté dépend alors encore plus étroitement de l'âge.

Ces caractéristiques de population guideront naturellement la démarche d'analyse avec une généralisation possible du questionnement : les facteurs discriminants structurent-ils le marché de l'emploi artistique ?

II.3 L'origine sociale

Les catégories moyennes et supérieures, notamment les cadres et professions intellectuelles supérieures, forment les catégories sociales les plus représentées. En cela, l'école d'art se situe dans la moyenne des résultats observés à l'université. Les catégories salariées les plus modestes sont moins représentées dans les écoles d'art qu'à l'université. Il est sans doute permis de voir là un effet du capital culturel qui limite davantage l'éventail des choix de formation des jeunes d'origine modeste. Ceux-ci seront moins enclins à s'orienter vers des formations à caractère artistique, ressenties comme marginales et réservées à d'autres culturellement plus avertis et socialement mieux lotis.

Tableau 17 : Catégories socio-professionnelles des parents (P.C.S.)

	DNSEP 2003		Comparaison avec l'Université	
			2 ^{ème} Cycle	Lettres
Agriculteurs exploitants	13	2,8%	2,2%	1,8%
Artisan / commerçant / chef d'entreprise	87	18,6%	6,9%	6,2%
Cadre et prof. intellect. Supérieure	130	27,8%	34,2%	27,4%
Profession intermédiaire	97	20,8%	16,1%	16,3%
Employé	44	9,4%	12,4%	14,0%
Ouvrier	31	6,6%	10,0%	11,1%
Retraité	41	8,8%	11,7%	13,2%
Sans activité professionnelle	24	5,1%	6,5%	10,0%
Total	467	100,0%	100,0%	100,0%

Concernant l'insertion professionnelle à ce niveau l'effet de cette variable d'origine sociale ne devrait plus se faire sentir directement, relayé par la qualité du diplôme. Cependant, il faut s'attendre à ce que l'héritage du capital culturel et/ou économique produise encore ses effets à un moment ou à un autre. Cette hypothèse est à vérifier non seulement au niveau des conditions d'insertion (secteur d'activité, modalités d'accès à l'emploi, statut de l'emploi, salarié ou indépendant) mais également au niveau des aptitudes à valoriser les opportunités offertes (information, réseau, expériences professionnelles...) par la formation. Nous verrons que si l'observation à 18 mois semblait corroborer l'hypothèse d'un déclin du rôle de cette variable, le constat des inégalités d'insertion selon la PCS d'origine établi à 30 mois montre clairement qu'il n'en est rien et que l'héritage socio-culturel constitue une variable active du processus d'insertion.

III. Parcours de formation

III.1 Diversité des parcours

Afin d'illustrer la diversité des parcours individuels, la présentation de l'arborescence des parcours résume les continuités ou discontinuités d'itinéraire de formation depuis le baccalauréat jusqu'à l'obtention du DNSEP, selon trois points de rupture :

- le retard dans la scolarité secondaire mesuré par l'âge d'obtention du baccalauréat
- l'entrée directe ou différée en Ecole d'art
- le parcours de formation DNSEP effectué avec ou sans redoublement

L'arborescence révèle un point particulièrement intéressant du fonctionnement des écoles supérieures d'art : la sélection en cours de cursus s'opère sur des critères et selon des

modalités propres à la sphère disciplinaire et au modèle pédagogique des écoles. *Tout se passe comme si le système de valeur propre à ce champ de formation fonctionnait de façon autonome par rapport aux événements scolaires antérieurs.* Autrement dit, l'école « réinitialise » en quelque sorte les individus, ce qui n'est pas le cas ailleurs. Ce point est attesté par l'observation des conditions d'obtention du DNSEP, avec ou sans redoublement : l'arborescence (diagramme 1) montre que la répartition des deux modes d'accès au diplôme ne dépend aucunement des modalités du parcours scolaire antérieur à l'entrée en école d'art, âge d'obtention au baccalauréat et modalité d'accès à l'école (entrée directe ou différé)³.

Tableau 18 : Temps d'obtention du DNSEP selon l'âge au baccalauréat

	- de 5ans équivalence	5 ans	6 ans	7 ans	plus de 7 ans	Total
A l'heure	17	152	41	6	0	216
	7,8%	70,2%	19,3%	2,8%	0,0%	100,0%
En retard	11	177	54	5	3	250
	4,4%	70,8%	21,6%	2,0%	1,2%	100,0%
Total	28	329	95	11	3	468
	6,0%	70,6%	20,4%	2,4%	,6%	100,0%

On peut observer (cf diagramme 1) que les élèves ayant connu avant l'entrée en école d'art, les parcours les plus linéaires n'ont pas réussi dans de meilleures conditions que ceux qui ont cumulé les retards ou détours d'accès (environ 70 % de DNSEP sans redoublement pour les premiers, 85 % pour les seconds). Est-ce un effet de la sélection à l'entrée ? L'une des manifestations du caractère vocationnel du choix ? Ou encore la conséquence du fait que l'expression artistique peu développée dans le secondaire, trouve ici les moyens de son accomplissement ? La réponse est certainement à la croisée de ces éléments.

. A quel âge obtient-on le DNSEP ? à la suite de quel parcours ?

L'arborescence donne lieu à huit types de profils de diplômés avec seulement trois critères de différenciation, ce qui suffit à souligner que tous les diplômés ne se présentent pas sur le marché de l'insertion avec les mêmes cartes. Un diplômé sur sept a obtenu son diplôme (13,0 %) au terme d'un parcours parfaitement linéaire, c'est-à-dire en 5 ans, après être entré directement en école d'art à la suite d'un baccalauréat obtenu à 18 ans au plus (parcours dit

³ Une réserve est d'importance : il s'agit d'une population de diplômés, c'est-à-dire en condition de réussite. Pour conclure sur ce point, il faudrait prendre en compte la population des entrants. Certains réussiront, d'autres pas. Selon quels facteurs ?

« parcours linéaire de référence »). Cette information confirme les données obtenues sur la promotion 2002 (14,3% de parcours linéaires). Traduit, en « âge de sortie diplômée », cela signifie que seule une petite minorité des élèves est en mesure de se présenter sur le marché du travail avant son vingt-quatrième anniversaire. Pour une majorité de diplômés, l'âge de sortie plus tardif renforce alors les contraintes de choix, et les éventuelles poursuites de formation deviennent plus difficiles à assurer.

. Les parcours sans détours des filles

Deuxième observation, tout aussi importante, cette dichotomie des parcours renvoie directement à un effet de genre : les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à obtenir leur DNSEP dans des conditions de référence, c'est-à-dire à 23 ans. Une femme sur cinq a un parcours de formation linéaire contre moins d'un homme sur dix.

Tableau 19: Répartition synthétique des parcours scolaires par genre

	Homme	Femme	Total
Parcours linéaire	17	49	66
	7,6%	18,1%	13,3%
Parcours discontinu	207	222	429
	92,4%	81,9%	87,0%
Total	224	271	495
	100,0%	100,0%	100,0%

. Le parcours de formation a-t-il une incidence sur l'insertion, hypothèses

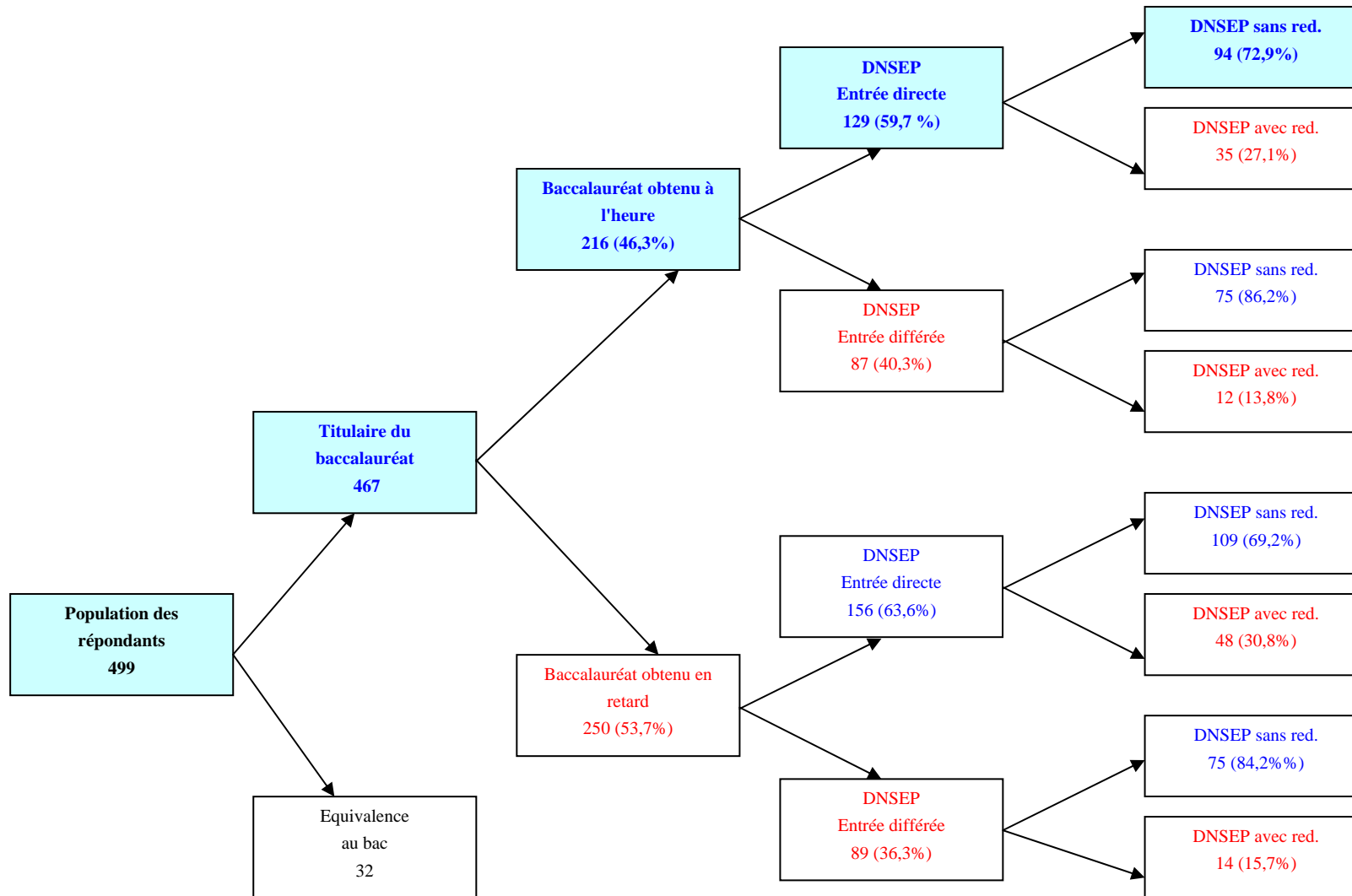
Sur le marché de l'emploi salarié un parcours de formation linéaire ne présente pas que des avantages, il peut aussi signifier des difficultés dans l'insertion, et ce doublement :

. premièrement, ces personnes se présentent sur le marché plus jeunes donc moins expérimentées que d'autres.

. deuxièmement, une proportion importante de filles est présente dans ce type de parcours. Ce public jeune et majoritairement féminin, à certains égards désavantagé du point de vue de l'employabilité, mais ayant fait montre d'aisance scolaire, aurait un avantage concurrentiel à poursuivre des études dans lesquelles il excelle par ailleurs. Toutefois, compte tenu de leur niveau de formation (Bac + 5), on peut alors se demander quelle sera la nature du supplément de formation recherché et durant quel laps de temps ce type de choix s'exerce-il après le DNSEP ?

L'hypothèse générale d'une plus difficile insertion des filles notée en amont, devra donc être vérifiée au regard de ce facteur âge, également. Notons que ces hypothèses valent en premier lieu pour le marché de l'emploi salarié.

Diagramme 1 : Parcours de formation



. Entrée directe en école d'art et entrée différée, quelles conséquences ?

Six diplômés sur dix sont entrés en école d'art directement à la suite de leurs études secondaires (ou éventuellement avec une année préparatoire), les autres sont d'abord passés par une autre filière de l'enseignement supérieur avant d'intégrer l'enseignement artistique, à moins qu'ils n'aient eu, pour un petit nombre, une expérience professionnelle. Ces résultats valident les observations de l'échantillon DNSEP 2002.

Tableau 20 : Répartition des diplômés par parcours post-secondaire selon les modalités d'accès

	homme	femme	Total
entrée directe DNSEP (ou prépa)	124	176	300
	57,1%	65,7%	61,9%
Entrée différée (autre étude)	81	83	164
	37,3%	31,0%	33,8%
Autre (interruption étude / vie prof.)	12	9	21
	5,5%	3,4%	4,3%
Total	217	268	485
	100,0%	100,0%	100,0%

. L'excellence académique des filles

Le parcours des filles est encore une fois exemplaire car il illustre un profil de compétence particulier attaché à l'excellence scolaire. Près des deux tiers d'entre-elles intègrent le cursus DNSEP directement après le bac (H. : 57,4%) et dans les cas où elles ont d'abord choisis une autre voie, elles en ont tiré un meilleur profit que les hommes, étant plus souvent diplômées par ailleurs.

Enfin, elles se présentent à l'entrée en Ecole d'art avec un meilleur parcours scolaire que les garçons, 54,5 % des filles obtiennent leur baccalauréat à l'heure contre seulement un peu plus du tiers des garçons (36,2 %).

Tableau 21 : Répartition par genre des conditions d'accès en école d'art, avec ou sans prépa

	Avec prepa	Sans prepa	Total
homme	24	202	226
	10,6%	89,4%	100,0%
femme	44	227	271
	16,2%	83,8%	100,0%
Ensemble	68	429	497
	13,7%	86,3%	100,0%

III.2 La formation initiale

. L'origine scolaire par séries du bac : une diversité croissante

L'origine scolaire déterminée par la série du baccalauréat permet d'apprécier les filiations qui existent du secondaire au supérieur. Ce qui joue comme un système de quasi pré-orientation à l'université vaut-il pour les écoles d'Art ?

Arrivé le moment de l'insertion professionnelle, le DNSEP « efface » le baccalauréat et sa série particulière, mais en amont, sachant que les trois options du DNSEP se caractérisent par des technicités de caractère différent, ce marqueur de l'origine scolaire éclaire les stratégies d'orientation entre options.

Tableau 22 : Répartition des diplômés par séries du baccalauréat

	DNSEP 2003		DNSEP 2002	Baccalauréat 1998*
Bac L littéraire	242	48,6%	58,8%	13,8%
Bac ES économique	44	8,8%	11,2%	14,9%
Bac S scientifique	74	14,9%	14,3%	26,2%
Total bacs généraux	360	72,3%	84,3%	54,8%*
Bac techniques et prof.	106	21,3%	5,4%	45,2 (28,9+16,3)*
Autres (équivalence)	32	6,4%	10,1%	-

* Cette colonne de référence indique les admis par séries au baccalauréat 1998, session qui correspond à celle des élèves ayant obtenu le DNSEP en 2003 après une scolarité secondaire sans redoublement.

Source : Repères et références statistiques 2003. Tableau 8.2 Evolution du nombre d'admis au baccalauréat de 1995 à 2002

Si près des trois-quarts des bacheliers sont encore issus d'un bac général (L, ES, S : 72,3%), cette proportion est en baisse par rapport à ce qui avait pu être observé sur l'échantillon DNSEP 2002 (84 % de baccalauréats généraux). Les baccalauréats des séries littéraires, précédemment majoritaires, passent sous la barre des 50 %. Il est trop tôt pour voir là, l'amorce d'une nouvelle tendance qui verrait s'accroître à la fois la part des bacs généraux non littéraires, et celle des baccalauréats de techniciens et des baccalauréats professionnels⁴ mais une telle diversification ne ferait que refléter l'évolution récente de la structure des baccalauréats. En termes de parcours scolaires et de caractéristiques socio-démographiques, les élèves de ces baccalauréats techniques et professionnels présentent des profils moins homogènes et sensiblement différents de ceux issus des baccalauréats généraux traditionnels. Cette nouvelle donne si elle était avérée, aurait certainement des conséquences sur le

⁴ d'autant que les données 2002 reposent sur un échantillon et qu'il n'existe pas de statistique de référence pour l'enseignement artistique

fonctionnement pédagogique des écoles supérieures d'art, et au niveau des diplômés, sur leur signalétique d'insertion (ne serait-ce qu'à travers l'âge, car ces élèves ont souvent connu des scolarités secondaires plus difficiles).

La présence significative de bacheliers scientifiques et technique tend à démontrer que l'orientation vers la formation DNSEP relève d'un choix personnel fort que sait reconnaître la procédure de recrutement.

. L'origine scolaire par genre

Tableau 23 : Répartition synthétique des baccalauréats par séries et par genre

	Homme	Femme	Total
Littéraire	78	164	242
	34,7%	61,0%	49,0%
Economique	23	21	44
	10,2%	7,8%	8,9%
Scientifique	40	34	74
	17,8%	12,6%	15,0%
Total bacs généraux	62,7	81,4	72,9
Technique/Professionnel	69	37	106
	30,7%	13,8%	21,5%
Autres (équivalence)	15	13	28
	6,7%	4,8%	5,7%
Total	225	269	494
	100,0%	100,0%	100,0%

La répartition synthétique des baccalauréats, baccalauréats généraux d'une part, baccalauréats techniques et professionnels d'autre part, fait immédiatement apparaître une très nette différence d'origine scolaire par genre : plus de 80 % des filles diplômées DNSEP sont issues des séries de bac général, très majoritairement des sections littéraires. Les garçons en revanche, ont connu des parcours secondaires plus diversifiés et académiquement moins brillants, la proportion des baccalauréats généraux, 62,7 %, laisse une large place aux baccalauréats techniques et professionnels. L'examen série par série, confirme que le public masculin est beaucoup moins homogène que le public féminin. Cette observation indique des modes de choix parfois atypiques, elle amène également à s'interroger sur la persistance d'un effet série de bac en cours de formation DNSEP et sur les stratégies d'orientation visant à valoriser d'une façon ou une autre ces acquis antérieurs.

Tableau 24 : Temps d'obtention du baccalauréat

	Homme	Femme	Total
A l'heure	76	139	215
	36,2%	54,5%	46,2%
En retard	134	116	250
	63,8%	45,5%	53,8%
Total	210	255	465
	100,0%	100,0%	100,0%

Cette information a déjà été brièvement évoquée à propos du meilleur parcours scolaire des filles : une nette majorité d'entre-elles (54,5 %) obtiennent leur baccalauréat à 18 ans au terme d'une scolarité sans redoublement, tandis que seul un bon tiers des garçons (36,2 %) parvient au même résultat. Encore faut-il préciser que les garçons n'obtiennent pas les mêmes baccalauréats que les filles et sont plus souvent originaires de baccalauréats techniques ou professionnelles (30,7 % des garçons, 13,8 % des filles), ce qui, eu égard aux modes de sélection et d'orientation qui prévalent dans l'enseignement secondaire traduit souvent des parcours marqués par des réorientations ou des renoncements, et globalement un moindre degré d'exigence académique.

Quoi qu'il en soit des conditions de parcours des uns et des autres en école supérieure d'art, le retard pris dans le secondaire se répercute sur l'âge de sortie du DNSEP, générant des contraintes inégales et des positionnements différents sur le marché du travail.

IV. Les stratégies d'orientation au sein de la formation DNSEP : les publics des options

Par delà l'idée de vocation, qu'en est-il alors de l'orientation dans les options proposées au cours de la formation DNSEP ? Le choix relève-t-il plutôt du capital culturel ou social ou d'une logique de positionnement de long terme, décidée de longue date ou enfin des conditions conjoncturelles du marché du travail ?

IV.1 Existe-t-il un déterminisme socio-culturel ?

. Des préférences d'orientation inattendues selon le genre

Hommes et femmes ne s'orientent pourtant pas également entre les options, et ces préférences inégales contribuent, selon les cas, à accuser ou à réduire l'écart par genre dans les publics des trois options.

Les hommes tendent à s'orienter plus souvent vers l'option art que les femmes, mais la différence n'est pas suffisamment nette pour affecter la composition par genre de l'option qui reste à majorité féminine, proche de la moyenne générale. En revanche, et compte tenu d'un effectif plus réduit, l'orientation plus prononcée des hommes vers l'option communication, suffit à compenser leur déficit global de représentation et à équilibrer le public de cette option. Enfin, il en va encore tout autrement pour l'option design, largement plus choisie par les femmes : elles représentent près des deux tiers du public de l'option.

Tableau 25: Répartition des diplômés répondants par option et par genre

	Art	Communication	Design	Total
Homme	139	52	35	226
	46,6%	49,1%	36,1%	45,1%
Femme	159	54	62	275
	53,4%	50,9%	63,9%	54,9%
Total	298	106	97	501
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 26 : Répartition des diplômés répondants par option et par âge au diplôme

	Art	Communication	Design	Total
moins de 25 ans (ou égale à)	170	61	60	291
	57,6%	59,2%	61,9%	58,8%
plus de 25 ans	125	42	37	204
	42,4%	40,8%	38,1%	41,2%
Total	295	103	97	495
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

. Un système de préférence propre à chaque option

Qu'en conclure ? Manifestement, les trois options n'attirent pas également les deux sexes. L'attraction des options ainsi rendue à travers cette première distinction par genre ne correspond pas nécessairement à l'attendu, ni sur le plan d'un certain nombre de représentations socio-psychologiques qui prédéterminent rôles et intérêts par genre, ni sur le plan des caractéristiques individuelles précédemment décrites (sur l'origine scolaire, notamment). Par exemple, la distinction entre option généraliste et option professionnalisante ne renvoie pas à une opposition d'attitude par genre.

Chacune des trois options possède à divers degrés, son propre système de préférence par genre : art partage avec communication une préférence masculine, design rallie plus nettement les femmes.

L'attraction des hommes vers l'option art, déjà notée par ailleurs (DNSEP 2002), existe également en faveur de l'option communication dont le public atteint ainsi un parfait équilibre. L'origine scolaire des hommes, plus empreinte de contenus techniques ou scientifiques que celle des femmes (cf séries du baccalauréat) ne semblait pourtant pas les prédisposer pour de telles orientations, et le fait qu'ils choisissent moins l'option design vers laquelle certaines de leurs caractéristiques semblaient les orienter est sur ce plan, inattendue.

Tout aussi inattendu, est précisément le choix des femmes pour cette option design dont le contenu semble être le moins en rapport avec leur origine scolaire majoritairement littéraire, et en tous cas moins technique que celle des hommes.

Dès l'abord, à travers cette première distinction par genre, la question du public des options s'annonce complexe. Elle renvoie à la fois, en amont aux caractéristiques individuelles et aux parcours scolaires des élèves, et en aval à leurs aspirations professionnelles. Ce dernier point, lie à son tour les aspects psychologiques du choix aux modèles culturels dominants, et aux

évolutions technologiques qui impriment leurs marques tant sur les contenus de formation que sur les modèles de représentation professionnelle. Autant de questions qui restent en suspens, mais qui mériteraient d’être approfondies par des entretiens avec les diplômés.

. Existe-t-il un déterminisme social ?

S’il existe un déterminisme social dans le choix des options, ses effets ne sont pas immédiatement visibles dans la répartition de cette promotion de diplômés DNSEP 2003.

Tableau 27 : Répartition des diplômés répondants par option selon la catégorie sociale d’origine

	Art	Communication	Design	Total
Artisan/comm.	52	13	22	87
	18,7%	13,7%	23,4%	18,6%
Cadre sup.	78	25	27	130
	28,1%	26,3%	28,7%	27,8%
Prof. Int.	57	20	20	97
	20,5%	21,1%	21,3%	20,8%
Ouv. /emp.	42	18	15	75
	15,1%	18,9%	16,0%	16,1%
Autre	49	19	10	78
	17,6%	20,0%	10,6%	16,7%
Total	278	95	94	467
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Les écarts sont trop ténus pour qu’en l’absence de données complètes sur d’autres promotions, il soit permis de conclure sur tel ou tel effet de sur ou sous-représentation. Tout au plus peut-on noter la relative désaffection de la catégorie artisans-commerçants pour l’option communication et sa préférence pour le design ou encore l’intérêt relatif du groupe des ouvriers et employés pour la communication. Quant aux catégories, moyennes et supérieures, cadres sup. et professions intermédiaires, leurs représentations dans les différentes options ne s’écartent pas de la moyenne. La composition des publics par option semble donc peu dépendante de l’origine socio-professionnelle des diplômés.

IV.2 Existe-t-il un déterminisme scolaire ?

. Quelle filiation du baccalauréat à l’option ?

Les variables scolaires indiquent un déterminisme plus marqué dans l’orientation par option. En effet, les baccalauréats littéraires, sont sur-représentés en option art, et sous représentés en design, à l’inverse des baccalauréats scientifiques sur-représentés en design et sous

représentés en art. Les bacheliers techniques et professionnels tendent à privilégier les deux options professionnalisantes communication et design (comme les bacheliers scientifiques). Au total, les bacheliers généraux (à l'exception des scientifiques) s'orientent très majoritairement (59,4%) vers l'option généraliste, puis vers communication pour les littéraires, ou design pour les séries économiques. Les bacheliers techniques équilibrent davantage leurs choix entre l'option art (52,8 %) et les deux options professionnalisantes qui se partagent leurs préférences.

. La composition scolaire des options

Considérant la composition des publics d'option selon les séries de baccalauréats, des différences sensibles apparaissent, notamment sur la place respective des littéraires d'une part, et des scientifiques et techniques, d'autre part. On observe ainsi des publics plus hétérogènes dans les options professionnalisantes, en particulier en design, où les littéraires sont nettement sous représentés, au profit de l'ensemble des autres séries.

Ces différences ne vont pas jusqu'à remettre en cause la répartition entre baccalauréats généraux et autres baccalauréats (techniques et professionnels) par option : chacune d'entre-elles montre une répartition voisine des deux grandes catégories de baccalauréats, les baccalauréats généraux étant toujours représentés à hauteur de plus de 70 %.

Les écarts entre options se manifestent principalement dans la composition par série de bac général : davantage de littéraires en art ou communication, par exemple ou davantage de scientifiques en design.

Tableau 28 : Répartition des diplômés répondants par option selon la série du baccalauréat

	Art	Communication	Design	Total
Littéraires	151	52	39	242
	51,7%	49,5%	40,2%	49,0%
Economiques	27	7	10	44
	9,2%	6,7%	10,3%	8,9%
Sciences	36	16	22	74
	12,3%	15,2%	22,7%	15,0%
Bacs généraux	214	75	71	360
	73,3%	71,4%	73,2%	72,8%
Bacs techniques	56	27	23	106
	19,2%	25,7%	23,7%	21,5%
Autres /équivalences	22	3	3	28
	7,5%	2,9%	3,1%	5,7%
Total	292	105	97	494
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

. *Conditions d'accès en école d'art et choix d'option*

A supposer que l'entrée directe en école supérieure d'art après le baccalauréat, traduise une plus grande résolution dans le choix que les accès différés, alors il faut admettre que les filières professionnalisantes recrutent un public plus sûr de ses motivations avec peut-être déjà un projet d'ordre professionnel mieux circonscrit (deux tiers d'entrées directes, contre moins de 60,0 % en option art). La longueur du cursus invite à la prudence, mais il semble néanmoins que l'option art rassemble un public plus hésitant à l'origine.

Tableau 29: Répartition des diplômés répondants par option selon les modalités d'entrée

	Art	Communication	Design	Total
Entrée directe	169	68	63	300
DNSEP	58,9%	66,0%	66,3%	61,9%
Entrée différée	104	32	28	164
(autre étude)	36,3%	31,1%	29,5%	33,8%
Entrée différée	14	3	4	21
(autre)	4,9%	2,9%	4,2%	4,3%
Total	287	103	95	485
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 30 : Répartition par option, selon le mode d'accès en école, avec ou sans suivi d'une prépa.

	Art	Communication	Design	Total
Accès avec prépa.	47	8	13	68
	15,8%	7,8%	13,4%	13,7%
Accès sans prépa.	250	95	84	429
	84,2%	92,2%	86,6%	86,3%
Total	297	103	97	497
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

. *Durée du parcours d'obtention du DNSEP par option : des différences marginales*

69,7 % des étudiants qui ont obtenu le DNSEP, y sont parvenus au terme du cursus normal de 5 ans, et 6,6 % ont effectué un cursus de moins de 5 ans, par suite d'un accès en école supérieure d'art sur équivalence. On sait par ailleurs, grâce à l'enquête longitudinale sur la cohorte d'entrants 1^{ère} année en 1998, qu'environ 1 élève sur cinq, a finalement obtenu le DNSEP en 2003. Là encore, l'information sur les équivalences retient l'attention, car elle indique d'une part que cette pratique reste très limitée, et surtout elle montre que le DNSEP

représente pour la plupart des sortants, le seul signalement de qualification artistique significatif sur le marché du travail.

La proportion de réussite en 5 ans est identique quelle que soit l'option. Toutefois, le jeu des équivalences bien que marginal (6,6 %) opère différemment selon les cas : en option design près d'un DNSEP sur dix est obtenu à la suite d'un parcours en école supérieure d'art inférieur à 5ans, valorisant ainsi d'autres certifications (en proportion supérieure à la moyenne dans cette option). Au contraire, en communication, ces cursus courts sont très peu fréquents (2,9 %) conformément au faible taux de certification des autres études déjà relevé. Enfin, l'option art, avec 7,1 % de DNSEP obtenus en moins de 5 ans, se situe au même niveau que design pour les DNSEP réussis « dans les temps » (plus de 76,0 % en 5 ans et moins) devant communication (73,4 %).

IV.3 Synthèse : profils d'option, les effets de composition

- L'option **design** se démarque : avec près des deux tiers de femmes, son public est le plus féminisé. Ses étudiants possèdent plus souvent un bac à caractère scientifique (série générale), technique ou professionnel. Les baccalauréats littéraires sont sous-représentés en conséquence. La proportion de titulaires d'un autre diplôme d'enseignement supérieur est sensiblement plus élevée que dans les autres options, en cohérence avec la formation design si l'on en juge notamment par la proportion d'accès sur équivalence (diplômes obtenus en moins de 5 ans).
- L'option **communication** attire davantage les hommes et de ce fait, équilibre parfaitement son public par genre. Elle regroupe des élèves ayant plutôt un bac technique ou professionnel et moins souvent diplômés par ailleurs.
- L'option **art** offre une répartition par genre proche de la moyenne, bien que l'on puisse noter son attractivité pour la population masculine. C'est l'option préférée des bacheliers généraux (à l'exception des scientifiques), les baccalauréats littéraires sont donc sur-représentés. Le recrutement de cette option est le plus marqué par un effet « choix en second », une partie importante de son public ayant d'abord choisi, à la sortie du secondaire, de se diriger vers une autre filière de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, comme en design une part marginale mais notable (moins de 10 %) de son public provient d'un accès sur équivalence.

En bref,

Chacune des trois options possède à divers degrés, son propre système de préférence par genre et peut-on ajouter maintenant, par origine scolaire.

L'option art partage avec communication une préférence masculine, design rallie plus nettement les femmes.

Le déterminisme social dans le choix des options, s'il existe, n'est pas immédiatement perceptible

Les variables scolaires jouent un rôle plus marqué dans l'orientation par option.

En effet, les baccalauréats littéraires, sont sur-représentés en option art, et sous représentés en design, à l'inverse des baccalauréats scientifiques sur-représentés en design et sous représentés en art. Au total, les bacheliers généraux (à l'exception des scientifiques) s'orientent très majoritairement (59,4%) vers l'option généraliste, puis vers communication pour les littéraires ou design pour les séries économiques.

Les bacheliers techniques et professionnels tendent à privilégier les deux options professionnalisantes communication et design (comme les bacheliers scientifiques). Considérant la composition des publics d'option selon les séries de baccalauréats, les différences notables apparaissent donc. Il en résulte des *publics plus hétérogènes dans les options professionnalisantes, en particulier en design*, où les littéraires sont nettement sous représentés au profit de l'ensemble des autres séries.

Si l'accès direct en école supérieure d'art après le baccalauréat révèle la force de la vocation artistique, il faut en conclure que les filières professionnalisantes recrutent un public plus déterminé avec peut-être déjà un projet d'ordre professionnel mieux circonscrit (deux tiers d'entrées directes, contre moins de 60,0 % en option art).

La proportion de réussite en 5 ans est homogène. Toutefois, le jeu des équivalences bien que marginal (6,6 %) opère différemment selon l'option : en option design près d'un DNSEP sur dix est obtenu à la suite d'un parcours en école supérieure d'art inférieur à 5ans. L'option art n'en est pas très éloignée avec 7,1 % de DNSEP obtenus dans ces mêmes conditions.

Au contraire, en communication, ces parcours de certification plus courts que le cursus DNSEP sont très peu fréquents (2,9 %) conformément au faible taux de certification des autres études déjà relevé.

DEUXIEME PARTIE

ANALYSE DES SITUATIONS

TITRE I

ÉTAT GENERAL DES SITUATIONS DES DIPLOMES DNSEP 30 MOIS APRES LA SORTIE DE L'ECOLE

DESCRIPTIF DES SITUATIONS

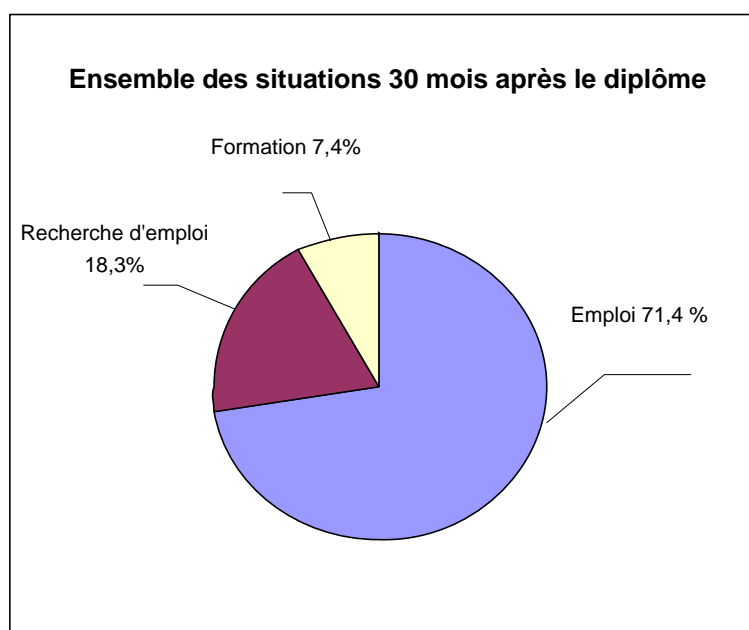
1. Evolution générale de la situation des diplômés à 18 et 30 mois

Le graphique et le tableau suivants indiquent la situation principale au moment de l'enquête. 30 mois après l'obtention du diplôme 339 diplômés sont en emploi, autrement dit, l'entrée dans la vie professionnelle est effective pour plus de sept diplômés sur dix (71,4% soit). Ce taux d'insertion professionnelle progresse sensiblement par rapport à l'enquête menée à 18 mois (+ 13 points), la recherche d'emploi régresse d'autant avec seulement 18,3%. La poursuite d'étude continue de diminuer : 35 diplômés prolongent leur formation, soit 7,4% de la promotion. .

Tableau 31: Evolution des taux d'insertion, établis à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme

100 en colonne

	Situation à 18 mois %	Situation à 30 mois %
Emploi (salarié et indépendant)	59	71,4
En recherche d'emploi ou autre inactif	31,6	18,3
En formation	9,4	7,4



Le tableau ci-dessous décrit de façon plus détaillée les situations qui caractérisent les sortants DNSEP à 30 mois.

Tableau 32 : Descriptif général des situations, 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme

	Situation à 18 mois	Situation à 30 mois
CDI	13,7	22.9
CDD	23,5	21.9
Indépendant	21,3	26.5
Recherche d'emploi ou inactif	30,7	18.3
En formation	9,2	7.4
En cours d'installation	1,6	2.9
Effectif	551	475
Total	100,0	100,0

. Mobilités : un processus très actif sur la période 18-30 mois

Toutes situations confondues, près d'un diplômé sur deux se trouve début 2006, dans une situation différente de celle qu'il occupait début 2005 et ceci quelle que soit la situation d'origine, emploi ou autres. Si cette mobilité rend compte des choix naturellement associés à l'entrée dans la vie professionnelle, elle reflète également les conséquences d'un marché du travail particulièrement difficile et déstructuré pour les entrants dans la vie professionnelle.

Considérant les diplômés hors emploi lors de la première enquête à 18 mois, plus de la moitié de ceux qui cherchaient un emploi (54 %) sont désormais en emploi, de même que 34 % de ceux qui étaient en formation. Reste qu'une certaine inertie des situations se manifeste également puisque plus du tiers des inactifs ou des individus en formation sont dans la même situation un an plus tard.

Tableau 33 : Mobilités entre les deux enquêtes par grands types de situations

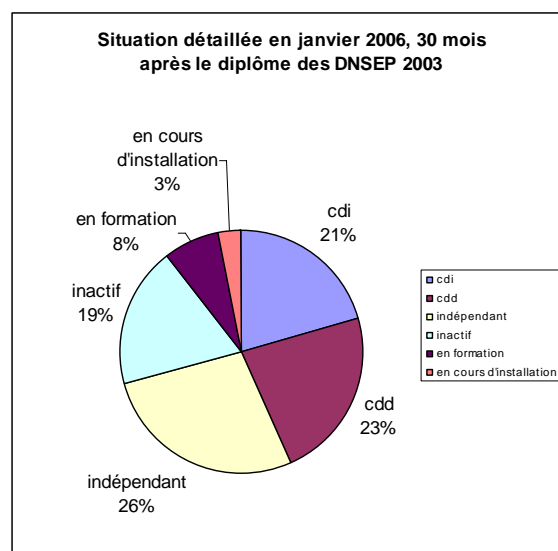
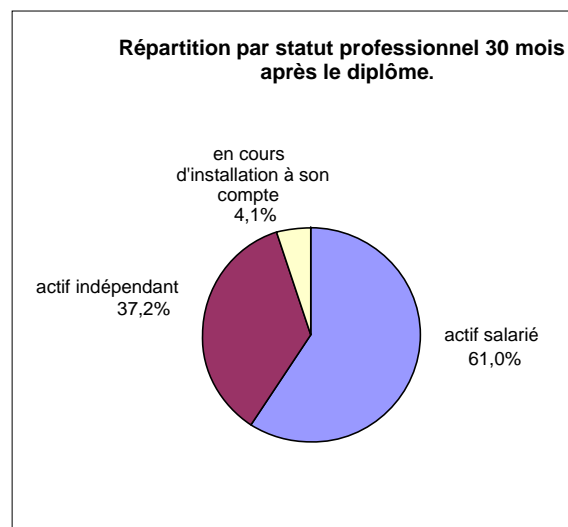
Lire : exemple, sur 100 en emploi en 2005, 85,5% sont en emploi en 2006, 2,9% en formation, etc.

Situation en janvier 2005 (18 mois)	Situation en janvier 2006 (30 mois)			
	En emploi	En recherche d'emploi	En formation	En cours d'installation
En emploi	85.5%	10.2%	2.9%	1.5%
En recherche d'emploi	54.0%	35.0%	8.8%	2.2%
En formation	43.9%	14.6%	34.1%	7.3%
En cours d'installation	42.9%	28.6%	14.3%	14.3%
Total	71.7%	18.3%	7.6%	2.4%

2. Les diplômés en situation d'emploi

Note : Les diplômés en cours d'installation à leur compte comme travailleurs indépendants posent un réel problème méthodologique, ils ne sont ni en recherche d'emploi, ni en activité professionnelle avec revenus. Dans ce passage obligatoire précédant l'exercice de leur activité d'indépendant, ils sont proche d'une activité professionnelle effective, au revenu près. Selon la perspective que l'on souhaite privilégier leur situation a pour effet de surévaluer les taux d'emploi ou de chômage.

Dans un souci de neutralité le choix a été fait de ne pas les prendre en compte dans les analyses sur l'emploi ou sur le chômage des diplômés. Les effectifs concernés sont de 14 personnes.



Les résultats confirment le caractère binaire du processus d'insertion des diplômés des écoles d'art, à savoir l'orientation soit vers le travail salarié soit vers le travail indépendant. Rappelons que la situation à 18 mois par rapport à ces deux statuts d'emploi était de 64,4% pour les emplois salariés et de 35,6% pour les emplois indépendants. Ces taux sont respectivement de 62,9% et de 37,2% à 30 mois.

Tableau 34 : Répartition des emplois par statuts (CDI, CDD, Indépendant) à 18 et 30 mois.

	Emploi 18 mois		Emploi 30 mois	
	Fréquence	Pour cent	Fréquence	Pour cent
CDI	75	23,2	109	32,2
CDD	133	41,2	104	30,7
Indépendant	115	35,6	126	37,2
Total	323	100,0	339	100,0

. Un emploi salarié plus stable

L'emploi salarié gagne en stabilité puisque la proportion de personnes en CDI passe de 36,1% à 51,2%, entre 18 et 30 mois, tandis que la part des emplois à contrat à durée déterminé e marque un recul de 63,9% à 48,8%.

. Le rôle limité de la pluri-activité

18,3 % des individus en emploi exercent une activité secondaire (17,6% à 18 mois). L'ensemble des résultats dont nous disposons maintenant (DNSEP 2002 à 12 mois et DNSEP 2003 à 18 et 30 mois) confirme que la pluri-activité professionnelle est de fait, limitée. Souvent présentée comme une caractéristique distinctive de l'emploi artistique, la double activité, circonscrite chez les salariés (13,8 % à 18 mois, 10,7 % à 30 mois), est plus fréquente parmi les indépendants (26,3% à 18 mois, 30,2 % à 30 mois).

. Une relation formation-emploi doublement vérifiée par les compétences et le secteur d'activité

Deux dimensions permettent de mesurer l'intensité de la relation formation-emploi : l'utilisation professionnelle des compétences acquises en école d'art et la nature artistique ou non, du secteur économique d'emploi.

- 1) En termes de compétences, 74% des diplômés en emploi déclarent utiliser les compétences acquises en Ecole d'Art.
- 2) Sur la nature du secteur d'emploi, 72,2% des diplômés exercent dans le secteur artistique ou para-artistique
- 3) Il convient d'ajouter que l'emploi salarié dans un secteur d'activité non artistique n'est pas nécessairement synonyme de non-utilisation des compétences artistiques : un salarié sur cinq travaillant hors secteur artistique est employé au titre de sa qualification artistique.

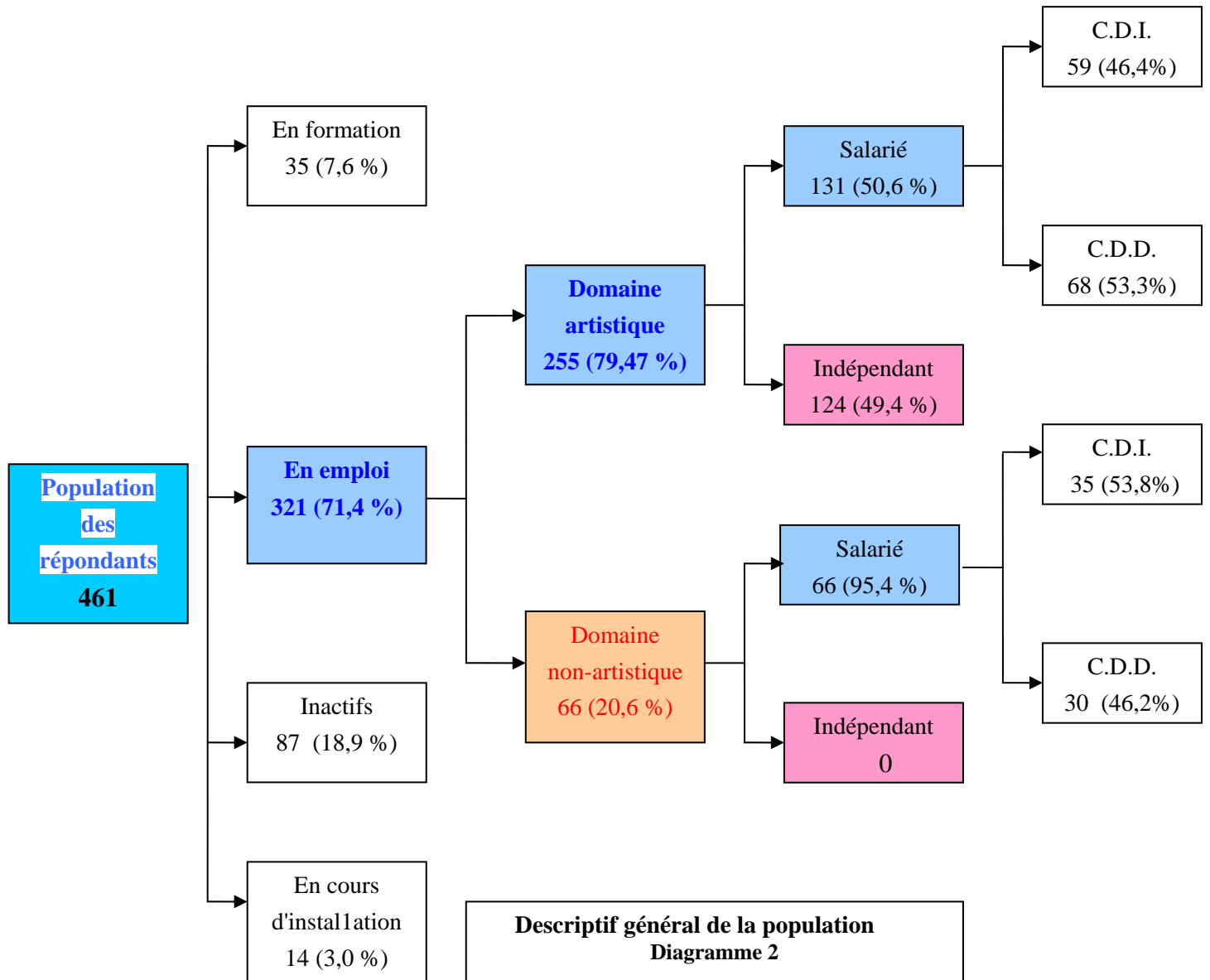
Cette relation forte entre formation et emploi tient, en partie, à la dualité des modes d'insertion (travail salarié / travail indépendant). La relation se trouve renforcée par les indépendants qui font précisément ce choix pour exercer les compétences acquises en Ecole d'Art.

Les principaux secteurs d'activités des personnes en emploi sont détaillés ci-dessous. Ce tableau montre à la fois une large dispersion des diplômés dans un ensemble d'activités dont on perçoit clairement la relation à la formation, et également une forte attraction des salariés autour du pôle de la formation (éducation et formation artistique). Ceux qui exercent en tant qu'indépendant se répartissent de façon plus homogène entre les différents secteurs.

Tableau 35 : Principaux secteurs d'activité selon le statut professionnel (salarié/indépendant)

Secteurs d'activité	salariés	indépendants
Communication., marketing, publicité	6,1	13,7
Illustration, édition, presse	4,6	16,1
Métiers de la scène et du spectacle	4,1	5,6
Multimédia, web, 3D	3,0	7,3
Architecture, agencement, décoration	6,1	10,5
Photo-vidéo	4,1	12,9
Education et formation artistique	28,9	1,6
Peinture, sculpture, gravure	-	21,0
Cinéma	-	2,4
Autres secteurs artistiques	10,7	8,9
Secteurs non-artistiques	32,5	-

Le diagramme ci-après récapitule les différents positionnements des diplômés sur le marché du travail, en particulier selon la nature artistique ou non du secteur d'activité.



3. Ecart de situation et facteurs de disparités

Pour tenter de mieux percevoir les profils des diplômés correspondants aux différentes situations un certain nombre de caractéristiques relevant soit de la signalétique d'état civil, soit des parcours de formation, ont été retenues dans les présentations suivantes. Les analyses brutes ne permettent pas de mesurer l'impact des différentes variables sur l'insertion car il existe des effets d'interaction (par exemple entre le genre et l'âge) non distinguables en première analyse. Ces interactions seront abordées dans les analyses dites multivariées. Pour l'heure, les analyses descriptives donnent un utile aperçu des influences possibles et permettent d'anticiper sur le sens des relations.

. Dimensions sociales

. *Genre*

Le taux d'insertion global, recouvre un état par genre très différencié : les hommes sont plus présents sur le marché de l'emploi que les femmes (67,3% contre 76,1%). Ces résultats confirment les tendances observées à 18 mois.

Tableau 36 : Répartition générale des situations par genre

	En emploi	En recherche d'emploi	En formation	En cours d'installation	Total
Hommes	76.1%	17.0%	3.2%	3.7%	100.0%
Femmes	67.3%	19.4%	11.3%	2.0%	100.0%
Ensemble	71.5%	18.2%	7.5%	2.8%	100.0%

. *Statut matrimonial*

L'écart important entre les couples (taux d'activité : 75,8%) et les célibataires (68,1%) est délicat à interpréter. On peut toutefois avancer quelques hypothèses comme une vision plus décisionnelle de l'avenir chez les couples, un engagement plus fort dans des démarches de positionnement social (emprunts d'installation, enfants à charge, soutien de famille...).

Tableau 37 : Répartition générale des situations par statut matrimonial

	En emploi	En recherche	En formation	En cours d'installation	Total
couple	75.8%	13.2%	8.9%	2.1%	100.0%
célibataire	68.1%	21.9%	6.7%	3.3%	100.0%
Total	71.3%	18.3%	7.6%	2.8%	100.0%

. *Origine sociale*

En revanche, la variable d'origine sociale (PCS du père) qui jouait peu dans l'enquête à 18 mois (au point que l'on pouvait se demander si ce facteur exerçait encore une quelconque influence) semble réaffirmé son rôle comme le montre le tableau ci-dessous. Ainsi, les enfants d'ouvrier/employé paraissent rencontrer des difficultés d'insertion plus importantes que leurs homologues issus d'autres milieux socio-professionnels : 56,7% déclarent être en emploi à 30 mois alors que le taux moyen est de 71,1%.

Tableau 38 : Taux d'activité professionnelle salarié par PCS d'origine

	Insertion à 10 mois	Insertion à 18 mois	Insertion à 30 mois
Taux d'insertion moyen	53,1%	58,0%	71.1%
Artisan/Commerçant	51,8%	54,7%	86.7%
Cadre	59,1%	61,5%	73.6%
Profession intermédiaire	55,3%	56,4%	71.0%
Ouvrier/employé	53,3%	58,7%	56.7%
Autre	19,7%	53,2%	64.5%

Si les enfants d'ouvrier/employé connaissent les taux d'activité les plus faibles, c'est aussi parce qu'ils investissent moins le secteur du non-salariat. Il est certain que créer son propre emploi en tant que travailleur indépendant exige à la fois de pouvoir en réunir les conditions matérielles et d'affronter les risques inhérents à ce type de carrière. Outre les ressources indispensables pour vivre en attendant clientèle et notoriété, une connaissance du milieu non salarié et la capacité à mobiliser des réseaux professionnels ou autres, sont précieux pour acquérir de solides bases de démarrage. De ce point de vue, les enfants issus de milieu cadre ou artisan paraissent, pour l'une ou l'autre raison, plus avantageés que ceux originaires de milieux salariés, modestes de surcroît.

Tableau 39 : Situations à 30 mois selon l'origine sociale (PCS du père)

	CDI	CDD	Indépendant	Inactif	En formation	En cours d'installation	Total
artisan/comm	25.3%	40.0%	21.3%	5.3%	8.0%		100.0%
cadre supérieures	24.0%	19.2%	30.4%	16.8%	6.4%	3.2%	100.0%
Prof. intermédiaires	21.5%	12.9%	36.6%	22.6%	4.3%	2.2%	100.0%
ouvriers/employés	20.9%	17.9%	17.9%	29.9%	9.0%	4.5%	100.0%
autre	21.1%	25.0%	18.4%	19.7%	14.5%	1.3%	100.0%
Total	22.7%	22.2%	26.1%	18.6%	8.0%	2.3%	100.0%

. Age au diplôme

Le taux d'activité des jeunes diplômés (moins de 25 ans au diplôme) est plus élevé à 30 mois (73,5%) que celui des diplômés plus âgés (68,7%). Par ailleurs, lorsqu'ils ne sont pas en situation d'emploi, nombreux sont ceux qui optent pour une poursuite d'étude (9,9% contre 4,4% pour les diplômés de plus de 25 ans au moment de l'obtention du diplôme).

Tableau 40 : Situations à 30 mois selon l'âge d'obtention du DNSEP

	CDI	CDD	Indépendant	Inactif	En formation	En cours d'installation	Total
-25 ans	23.5%	23.5%	26.5%	14.3%	9.9%	2.2%	100.0%
+25 ans	21.4%	20.3%	26.9%	23.1%	4.4%	3.8%	100.0%
	22.7%	22.2%	26.7%	17.8%	7.7%	2.9%	100.0%

. Dimensions scolaires

Ce type de variables indique la qualité des parcours, mais du point de vue de l'insertion professionnelle, s'efface souvent derrière d'autres caractéristiques d'état civil qui deviennent plus déterminantes, telles l'âge.

Ainsi, si les diplômés ayant connu un parcours scolaire discontinu, bac en retard et entrée différée en Ecole d'Art, présentent un taux d'insertion professionnelle plus élevé, c'est moins en raison de la qualité de leurs parcours que de leur âge : l'obligation de s'assurer un revenu s'exerce plus directement sur les plus âgés.

Sur le plan scolaire, les écarts d'insertion entre bacheliers se sont réduits. En revanche, le poids de l'option reste déterminant. Les diplômés de l'option Art connaissent des taux d'insertion moindres (65,3%) comparativement aux autres diplômés des options Communication (80,2%) et Design (81,4%).

Tableau 41 : Situations à 30 mois selon l'option

	En emploi	En recherche d'emploi	En formation	En cours d'installation	
Art	65.3%	22.4%	8.6%	3.7%	100.0%
Communication	80.2%	11.5%	7.3%	1.0%	100.0%
Design	81.4%	11.3%	5.2%	2.1%	100.0%
Total	71.8%	17.8%	7.6%	2.8%	100.0%

. *Conséquence d'un marché du travail médiocre : les diplômés s'interrogent sur l'avenir*

Si les situations d'emploi semblent plutôt s'améliorer, en revanche, le sentiment de précarité des diplômés reste prononcé. Peu nombreux sont ceux qui considèrent que leur situation s'est notablement améliorée entre les deux périodes d'enquête puisque 80,6 % des personnes en emploi précaire ou plutôt précaire en janvier 2005 se rangent toujours dans cette même situation, 30 mois plus tard (tableau ci-dessous). Ce sentiment de précarité touche évidemment davantage les personnes en recherche d'emploi (93%) et en formation (82,3%) que les personnes en emploi (53,3%). Toutefois, parmi ces dernières, les indépendants dont la situation comporte par définition une prise de risque, traduisent cette incertitude par un sentiment de précarité plus fort (63,4%) que chez les salariés (46,9%).

Tableau 42 : Evolutions des appréciations sur la stabilité de la situation d'une enquête à l'autre

Sentiment de précarité en janvier 2005	Sentiment de précarité en janvier 2006			
	Précaire	Plutôt précaire	Plutôt stable	Stable
Précaire	54.6%	30.6%	12.0%	2.8%
Plutôt précaire	30.3%	47.1%	16.1%	6.5%
Plutôt stable	8.3%	22.6%	50.0%	19.0%
Stable	5.6%	13.9%	27.8%	52.8%
Total	30.0%	33.9%	23.5%	12.5%

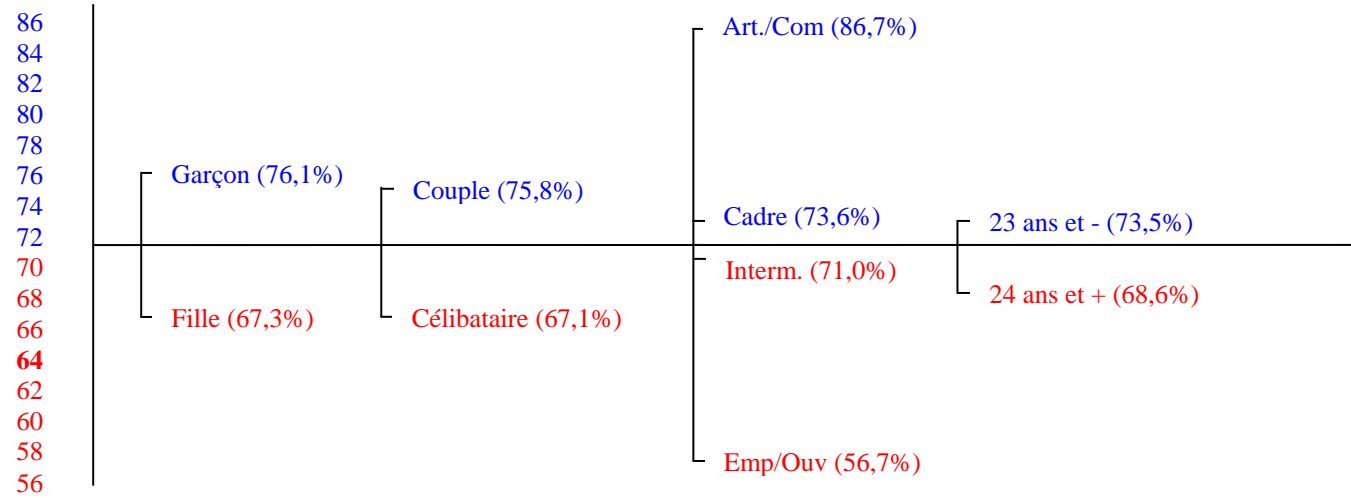
Lecture des diagrammes de profils

Les écarts à la moyenne, c'est-à-dire au pourcentage de la population dans la situation décrite (en emploi, en formation, sans situation définie), révèlent l'existence d'un profil-type caractéristique de la situation considérée. Ces écarts sont décrits selon deux types de dimension, dimension sociale et dimension scolaire, et mesurés par une série de variables :

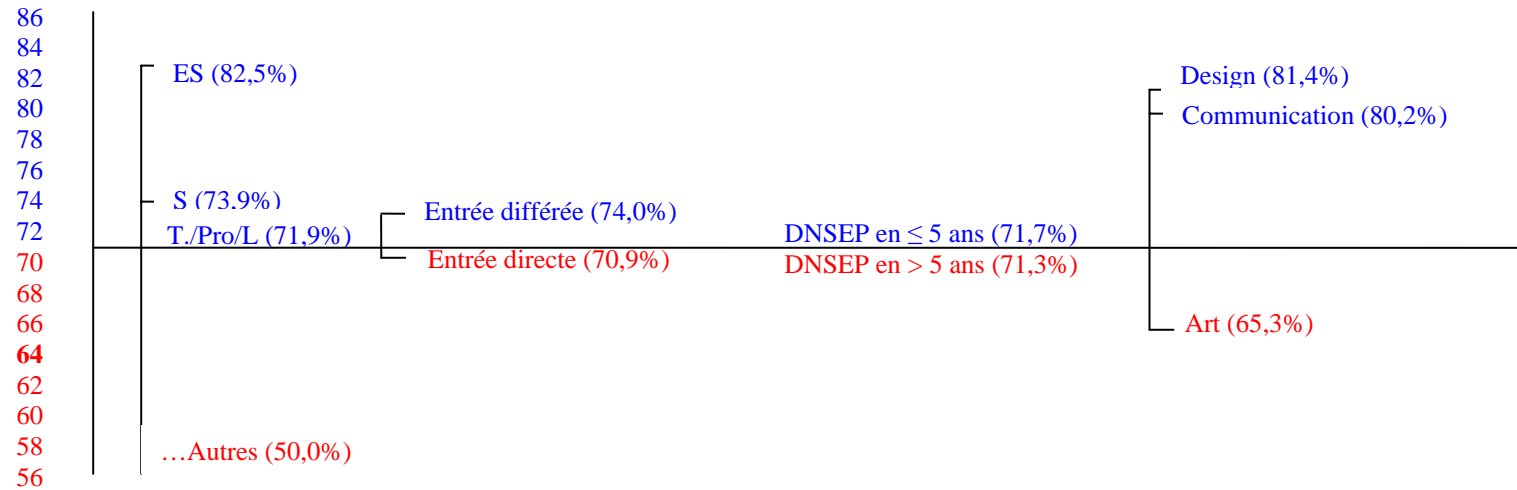
- Variables de la dimension sociale : genre, statut matrimonial, origine sociale, âge d'obtention du DNSEP
- Variables de dimension scolaire : série du baccalauréat, âge d'obtention du bac, entrée directe ou différée en école supérieure d'Art, temps d'obtention du DNSEP (redoublement en cours de cursus ou non), option DNSEP

Diagramme 3 : Population en emploi

Dimension sociale



Dimension scolaire



I. Les diplômés en emploi

I.1 L'emploi salarié

Parmi les sortants en emploi, 62,9% sont salariés et 37,2% travaillent comme indépendants. L'évolution par rapport la situation à 18 mois montre donc un léger tassement de l'emploi salarié qui représentait alors 64,4% de l'emploi.

Sur l'ensemble des répondants à 30 mois, 44,8% des sortants sont salariés et 26,5 % indépendants (contre respectivement 37,2 % et 21,3% à 18 mois).

. Mode d'accès à l'emploi

Les modalités d'accès à l'emploi restent sensiblement les mêmes. L'emploi actuel résulte principalement de démarches personnelles : 51,3% des diplômés ont procédé à des candidatures spontanées ou fait intervenir des relations personnelles. Les offres des média spécialisés restent le second moyen (24,1 %) de trouver un emploi (ANPE/APEC, petites annonces, agences d'intérim). Enfin, 10,3% des diplômés déclarent avoir bénéficié d'une information issue de l'école ou du milieu de stage. Quant aux concours, ils demeurent un moyen significatif d'accès à l'emploi (8,7%).

Tableau 43 : Modes d'accès à l'emploi salarié

		Pourcentage	
Démarche personnelle	<i>candidature spontanée</i>	25,1	51,3
	<i>relations personnelles</i>	26,2	
Utilisation d'un média	<i>annonce ANPE/APEC</i>	11,8	24,1
	<i>petites annonces</i>	9,2	
	<i>agence d'interim</i>	3,1	
Utilisation des ressources de l'école	<i>information de l'école</i>	3,1	10,3
	<i>suite à stage</i>	7,2	
Concours		8,7	8,7
Autre		5,6	5,6
Total		100,0	100,0

. Objectif principal par rapport à ce travail ?

Les raisons qui ont justifié l'acceptation de cet emploi sont principalement de nature économique. 80 personnes sur 195, soit 41,0% des diplômés, mettent en avant la nécessité de gagner sa vie. Viennent ensuite, le goût pour la profession exercée (29,2%) et le besoin d'acquérir une expérience professionnelle (22,1%). Les critères extra-professionnels liés au

statut ou à la nature de l'activité, liberté afférente au statut ou sécurité de l'emploi, sont plus rarement évoqués, 6,2%.

Tableau 44 : Objectif par rapport à cet emploi salarié

Objectif	Fréquence	Pourcentage valide
avoir un revenu, éviter le chômage	80	41,0
acquérir une expérience	57	29,2
par goût du métier, accomplissement	43	22,1
pour la liberté que donne le statut	12	6,2
pour la sécurité liée au statut	3	1,5
Total	195	100,0

. Contrats de travail et salaires : vers une plus grande stabilité des situations

La moitié des personnes qui exercent un emploi salarié ont un contrat de travail à durée indéterminée (CDI). L'écart important qui s'établit par rapport à l'enquête à 18 mois, soit près de 15 points, montre que la stabilité dans l'emploi progresse mais requiert du temps.

10,7% des personnes exercent parallèlement un emploi secondaire.

Tableau 45 : Statut contractuel du salarié (type de contrat de travail)

Statut du salarié	Fréquence 30 mois	Pourcentage 30 mois	Rappel 18 mois
CDI	109	51.2	35,3
CDD	104	48.8	64,7
Total	213	100.0	100

Pour 87,8% des diplômés, l'emploi actuel est source de revenus réguliers et c'est évidemment davantage le cas des personnes en CDI (96,8%) que des personnes en CDD (79,2%). Pour autant, ces emplois restent fortement marqués par la précarité dans la mesure où le salaire moyen est relativement bas avec des variations importantes entre les individus. Comparativement à l'enquête précédente, ces salaires moyens ont cependant augmenté, améliorant la situation financière des sortants en emploi.

Le niveau de salaire moyen des CDD est inférieur par rapport aux CDI. Cet écart traduit le caractère moins sûr ou plus temporaire de la situation, il renvoie aussi directement au temps de travail : la moitié des personnes en CDD sont employées à temps partiel contre le quart

(26,3%) des personnes en CDI. Ajoutons que la liberté de choix de la part temps travaillée n'est sans doute pas la même dans les deux cas.

Tableau 46 : Salaire moyen par type de contrat

Salaires		Emploi principal à 18 mois	Emploi principal à 30 mois
CDI	Effectif	60	89
	Moyenne	1010	1145
	Ecart-type	440	415
CDD	Effectif	81	98
	Moyenne	801	958
	Ecart-type	365	433

. Appréciation sur la stabilité de l'emploi

Aussi ne faut-il pas être surpris si le sentiment de précarité s'est renforcé auprès des personnes en emploi à durée déterminée. 18 mois après l'obtention du diplôme, les personnes en CDI jugeaient logiquement leur emploi plus stable (74,6%) que celles employées sous un contrat de type CDD (34,2%). Un an plus tard, ces appréciations sur la stabilité de l'emploi sont respectivement de 80,9% pour les CDI et de 26,7% pour les CDD.

Tableau 47 : Appréciation sur la stabilité de l'emploi selon la nature du contrat de travail

	précaire	plutôt précaire	plutôt stable	stable	total
CDI	8.5%	10.6%	38.3%	42.6%	100.0%
CDD	31.0%	42.0%	23.0%	4.0%	100.0%
Total	20.1%	26.8%	30.4%	22.7%	100.0%

. Relation formation-emploi et type de contrat de travail

Les personnes en emploi à durée déterminée continuent cependant d'exercer davantage dans le secteur artistique. 18 mois après l'obtention du diplôme, les personnes en CDI ou ayant le statut de fonctionnaire étaient moins souvent dans des emplois relevant du secteur artistique (58,2%) que les personnes ayant des contrats d'embauche temporaires (77,1%). Ceci est toujours le cas un an après, bien que les écarts entre ces deux populations se soient réduits,

avec respectivement 63,2% (CDI) et 69,6% (CDD) de personnes qui relèvent du secteur artistique.

De même, si 68,7% des personnes salariées déclarent utiliser des compétences acquises en Ecole d'Art dans le cadre de leur emploi, et ce quel que soit le secteur (artistique ou non), il relève que cela est plus souvent le cas des personnes en emploi précaire (72,3% contre 64,9% des personnes en CDI). Ceci confirme que, pour une part au moins, la précarité relèverait davantage d'un choix et de la spécificité de l'emploi artistique que d'un marché réticent à accueillir les sortants diplômés d'un cursus en art.

. Métiers et secteurs d'activité

Deux ans et demi après l'obtention du DNSEP, deux orientations professionnelles, l'une relevant de la pédagogie artistique l'autre d'une technique artistique particulière, regroupent près de la moitié des diplômés. La première catégorie compte les emplois relatifs à l'éducation artistique, en tant qu'intervenant (11,2%) ou en tant qu'enseignant (19,8%), la seconde orientation concerne les métiers relatifs au graphisme (14,7%).

Tableau 48 : Principaux domaines de métiers (emploi salarié)

	Fréquence	Pourcentage
animateur et intervenant culturel	22	11,2
professeur art plastique	39	19,8
artisan, commerçant	2	1,0
artiste	1	,5
graphiste	29	14,7
designer	11	5,6
autre artistique	34	17,3
autre non artistique	59	29,9
Total	197	100,0

Tableau 49 : Principaux secteurs d'activité (emploi salarié)

	Fréquence	Pourcentage valide
communication, marketing, publicité	12	6,1
illustration, édition, presse	9	4,6
métiers de la scène et du spectacle	8	4,1
multimédia, web, 3D	6	3,0
architecture, agencement, décoration	12	6,1
photo-vidéo	8	4,1
secteurs artistiques	21	10,7
secteurs non-artistiques	64	32,5
Education et formation artistique	57	28,9
Total	197	100,0

Tableau 50 : Lieu d'exercice de l'emploi par rapport au lieu de formation

	Fréquence	Pourcentage valide
région de l'école de formation	72	37,3
région d'origine (famille)	43	22,3
autre région (offre W plus favorable)	72	37,3
à l'étranger	3	1,6
12	3	1,6
Total	193	100,0

. « L'existence » artistique hors de l'activité professionnelle

Quel que soit leur statut et les caractéristiques de leur emploi, les diplômés DNSEP gardent un rapport étroit avec la création et le milieu artistique. Le constat dressé à 18 mois reste vrai 30 mois après avoir quitté l'école, et confirme là encore une forme de filiation à la formation qui dépasse l'intérêt professionnel. Les résultats varient peu en matière d'activité artistique extra-professionnelle. Seule, l'appartenance à des réseaux artistiques montre un recul, sans doute lié à l'éloignement de l'école et des formes d'associations liées à cette époque.

86,3% des salariés, qu'ils travaillent ou non dans le domaine artistique, ont gardé parallèlement à leur situation actuelle, une activité artistique personnelle et 39,4% font partie

de réseaux professionnels ou extra-professionnels susceptibles de promouvoir leurs activités artistiques (contre 47,9% à 18 mois). 16,5% en font même une source de revenu occasionnel et 3,5% sont inscrits à ce titre à la maison des artistes, 34,2% envisageant de s'y inscrire. 24,4% possèdent un atelier.

Notons au passage, que ce besoin d'expression qui a déterminé le choix d'une formation artistique et s'en est enrichi, est sans doute à l'origine de certaines confusions à propos du phénomène de pluri-activité. Dans leur très grande majorité, les sortants de l'enseignement artistique maintiennent effectivement une activité artistique de caractère extra-professionnelle qui correspond à leur façon d'être autant qu'à leur formation, ce qui ne signifie pas qu'ils sont en situation de double activité sur le plan de l'emploi. Si le développement d'une activité artistique comme travailleur indépendant traduit cette démarche sur le plan professionnel, la poursuite d'une activité artistique extra-professionnelle exprime tout aussi fortement cette volonté de donner sens à leur formation.

I.2 L'emploi des indépendants

Rappelons que 71,4% des répondants, sont actuellement en emploi. Parmi eux, 124 diplômés exercent en tant qu'indépendant, soit 26,8% de l'ensemble des répondants ou encore 38,4 % des diplômés DNSEP 2003 en emploi à 30 mois.

Les diplômés DNSEP qui travaillent comme indépendants se définissent eux-mêmes sous différentes termes qui recouvrent tantôt des activités sectorielles transversales (design) tantôt un métier (graphiste d'illustration dans l'édition) tantôt un statut économique ou social (free lance, artiste, artisan...) 37,9 % se considèrent artiste, 30,6% artiste travailleur indépendant et 18,5% artiste free-lance, les autres hésitants sur la définition la plus adéquate.

. Le référencement institutionnel

Pour s'assurer de la réalité économique et juridique de cet engagement professionnel, différentes dimensions de leur activité ont été prises en compte dans l'enquête.

Sur le plan statutaire, on vérifie ainsi que 90,2% des indépendants déclarent posséder un numéro de siret doublé d'un enregistrement APE-NAF pour 80,7% d'entre-eux. Quant à leur couverture sociale, ils sont pour la majorité inscrits à la Maison des Artistes, à l'AGESSA ou à l'URSSAF.

Tableau 51 : Régimes de cotisations sociales et affiliation

	Fréquence	Pourcentage valide
Maison des artistes	85	70,8
AGESSA	17	14,2
URSSAF	13	10,8
autre	5	4,2
Total	120	100,0

. Champs professionnels et secteurs d'activité

Les champs professionnels de ces indépendants sont variés bien qu'ils se regroupent principalement autour de trois pôles, à savoir le graphisme (38,7%), la création artistique – peinture et sculpture- (37,9%) et la photo-vidéo (10,5%). Comparativement à l'enquête de 2005 à 18 mois, ce positionnement professionnel est stable. Cette approche par grands champs est certes insuffisante, elle permet cependant en première approximation de vérifier la validité d'ensemble des données recueillies sur un statut d'emploi qui fait appel au temps pour trouver sa assise de fonctionnement (notoriété, clientèle etc.). A cet égard, les échéances observées sont courtes (18 mois et 30 mois) et correspondent à un démarrage d'activité d'autant plus empreint d'incertitudes que l'on se situe dans le domaine de la création.

Tableau 52 : Domaines de métier ou d'intervention (travail indépendant)

	Fréquence	Pourcentage
animateur et intervenant culturel	4	3,2
artiste	47	37,9
graphiste	48	38,7
designer	9	7,3
photo vidéo	13	10,5
scénographe	3	2,4
Total	124	100,0

Tableau 53 : Secteurs d'activité des travailleurs indépendants

	Fréquence	Pourcentage
communication, marketing, publicité	17	13,7
illustration, édition, presse	20	16,1
métiers de la scène et du spectacle	7	5,6
multimédia, web, 3D	9	7,3
architecture, agencement, décoration	13	10,5
photo-vidéo	16	12,9
secteurs artistiques	11	8,9
peinture, sculpture, gravure	26	21,0
Education et formation artistique	2	1,6
cinéma	3	2,4
Total	124	100,0

. Pluri-activité

Pour 7 indépendants sur 10, cette activité est la seule source de revenu et ils ne recherchent pas d'autre emploi. 30,2% sont en situation de double emploi, travaillant par ailleurs comme salarié, occupation qui assure un revenu régulier mais réduit d'autant le temps de travail disponible pour l'activité indépendante. La pluri-activité tend cependant à se réduire.

Tableau 54 : Situations mixtes : statut indépendant /autre activité

	Fréquence	%	Rappel à 18 mois
Pas d'emploi secondaire	74	59,7 %	58,6 %
CDI	14	11,3 %	7,1 %
CDD	14	11,3 %	19,2 %
En recherche d'emploi	11	8,9 %	13,1 %
En formation	1	1,0 %	2,0 %
Total	124	100,0 %	100,0 %

30 mois après la sortie de formation, 63,4% des diplômés exerçant en tant que travailleur indépendant jugent leur situation précaire ou très précaire ce qui correspond effectivement à la

nature de leur choix et aux délais d'observation considérés. Toutefois, la situation semble s'affermir par rapport à l'appréciation recueillie à 18 mois (71,8%).

. L'approche économique : relations au marché et modes de rémunération

En ce qui concerne la relation au marché, les indépendants utilisent toutes les modes d'approche possibles. Si les artistes se situent surtout dans une démarche d'exposition des œuvres sous forme classique (80,0%) ou selon des modalités de rencontres diverses (57,8%), pour les autres la recherche de commande d'ouvrage reste le mode le plus fréquent (74,4%), notamment dans le graphisme et le design (89,3%).

Les modes de rémunération varient selon le champ professionnel et le secteur d'activité. Ainsi, les artistes et les photo-vidéographes sont principalement rémunérés au prix de l'œuvre tandis que les graphistes et designers sont rémunérés proportionnellement au temps passé, aux bénéfices ou au forfait mission.

Tableau 55 : Relation au marché selon le champ professionnel (réponses multiples)

	Artiste	Graphiste/designer	photovidéographe	autres	% Moyen	Fréquence
Exposition	80.0%	30.4%	61.5%	28.6%	52.1%	63
Commande précise	55.6%	89.3%	76.9%	71.4%	74.4%	90
Démarchage	57.8%	48.2%	61.5%	42.9%	52.9%	64
Contribution	26.7%	42.9%	53.8%	85.7%	40.5%	49
Effectifs	47	57	13	7	124	-

Tableau 56 : Modes de rémunération selon le champ professionnel (réponses multiples)

	Artiste	Graphiste/designer	photovidéographe	autres	% Moyen	Fréquence
Prix de l'oeuvre	80.0%	56.1%	76.9%	28.6%	65.6%	80
Royalties	4.4%	7.0%	15.4%	-	6.6%	8
Au forfait mission	40.0%	68.4%	69.2%	100.0%	59.8%	73
Au temps passé	33.3%	47.4%	69.2%	85.7%	46.7%	57
Sur bénéfices	4.4%	5.3%	7.7%	-	4.9%	6
autre	13.3%	1.8%	-	-	5.7%	7

II. Les diplômés en poursuite de formation

Au fil des mois, la poursuite d'étude concerne de moins en moins de diplômés. 7,4% de la promotion est désormais en formation, soit 35 personnes. Certains salariés sont également engagés en poursuite d'étude. Ceci porte les personnes en formation à 45 personnes. Compte tenu des effectifs, il est difficile de faire des analyses détaillées des situations.

. L'évolution vers des formations artistiques et professionnelles spécialisées

Les formations connaissent une évolution notable par rapport au constat à 18 mois. Rares sont les formations qui ne préparent pas à une spécialisation artistique. Trois types de formation, spécialisées, préparatoires, universitaires, intervenaient alors à parts égales. Désormais les formations spécialisées⁵ l'emportent largement (63%), les préparations aux concours d'enseignement régressent (17%) et les formations universitaires classiques n'attirent plus que 7,2% des sortants.

Seuls neuf diplômés parmi les 29 répondant poursuivent une formation de niveau bac+5 et plus ; les autres sont actuellement inscrits dans des formations allant du CAP à Bac+4. 9 étudiants sur 35 bénéficient d'une bourse et 5 des allocations chômage.

. Qui poursuit en formation ?

Ces poursuites de formation sont essentiellement le fait des femmes (36 sur 45) et des sortants de l'option Art (31 sur 45). Or, ce sont précisément les populations les plus fragiles sur le marché du travail. Dans ce contexte, on peut supposer que la poursuite d'étude est en partie une alternative au chômage ou une opportunité pour renforcer sa valeur sur le marché du travail. Ces personnes ont aussi pour point commun d'avoir un parcours d'insertion discontinu (39 sur 45). Ceci explique que la forte majorité de ces diplômés vivent leur situation comme précaire ou très précaire (38 sur 45).

Les diplômés en formation maintiennent quasiment tous une activité artistique (37 sur 45) dont ils tirent parfois une rémunération (7 sur 45) enfin, 20 sur 45 font toujours partie de réseaux professionnels susceptibles de soutenir leur activité professionnelle.

⁵ Formations à caractère technique (PAO et multimédia, essentiellement), ou formations d'applications sectorielles (art thérapie, architecture, cinéma, danse...).

Tableau : 57 Intitulés de la formation

INTERVENANT PLASTICIEN EN MILIEU SCOLAIRE	1
PREPA AU CONCOURS INSTIT	1
CAPES ART PLASTIQUE	5
MASTER ART	1
AGREGATION ART PLASTIQUE	1
THESE ESTHETIQUE	1
DOCTORAT ART PLASTIQUE	1
HISTOIRE DE L'ART	1
POST DIPLOME EN THEORIE ET PRATIQUE DE L ART	1
APPRENTISSAGE PHOTO	1
WEBDESIGNER	1
TECHNIQUES PHOTOGRAPHIE ET MULTIMEDIA	1
COMPETENCES INFORMATIQUES	1
COMMUNICATION VISUELLE	1
DESIGN INNOVATION PRODUIT	1
MASTER DESIGN INDUSTRIEL ITC	1
INFOGRAPHIE 3 D	1
GRAPHISTE METTEUR EN PAGE	1
EMAILLAGE SUR GRAY	1
DPLG ARCHITECTURE	2
ART THERAPIE	2
HYDROTHERAPEUTE	1
ECOLE NATIONALE DE JEU INTERACTIFS	1
ARSEC	1
ESCUELA DE CINE DE PUERTO REAL	1
STUDIO NATIONAL DE L'ART CONTEMPORAIN	1
POST DIPLOME EN RESIDENCE ARTISTE	2
ASSISTANTE DE DIRECTION	1
GESTION DE STRUCTURES SOCIALES	1
LIBRAIRE	1
BAFA	1
BTS	1
CAP FLEURISTE	1
institut de pédagogie de l'enseignement catholique	1
MASTER RECHERCHE	1
MASTER RECHERCHE CULTURE ET COMMUNICATION	1
PHILOSOPHIE PAR CORRESPONDANCE	1
THESE DE PHILOSOPHIE	1
Total	35

III. Les diplômés en recherche d'emploi et inactivité

. Deux catégories de recherche d'emploi : les situations de chômage et les changements d'emploi souhaités.

Désormais moins d'un diplômé sur cinq est en recherche d'emploi (18,3%, soit 87 diplômés) contre près d'un diplômé sur trois lors de l'enquête précédente à 18 mois (30,7 %).

Pour la plupart, ces diplômés ont déjà occupé un emploi (82,1 % contre 68,4% à 18 mois).

Le groupe n'ayant jamais été recensé en activité professionnelle depuis la sortie de l'école se réduit à 3,2 % de la population des répondants contre 14,8 % à 18 mois.

Un second groupe de personnes (n = 48) est composé de ceux qui recherchent un autre emploi que celui exercé actuellement ou dans le prolongement de la formation qu'ils suivent. Au total, 135 diplômés se déclarent en recherche d'emploi qu'ils soient actifs (n=87) ou non.

La population qui déclare chercher un emploi est majoritairement féminine (58,0%) et issu de l'option Art (69,5%). La plupart (86,0%) ont connu un parcours de formation discontinu, si bien qu'ils se présentent plus tardivement que les autres sur le marché du travail. Ce profil est proche de celui de la population en poursuite de formation, ce qui confirmerait l'hypothèse d'une alternative au chômage. Le sentiment de précarité est évidemment très important parmi cette population (87,9%).

Considérant les personnes en situation de chômage (n=87), 89,1% d'entre elles sont inscrites à l'ANPE et quasiment autant (88,4%) perçoivent des aides financières institutionnelles qui, pour l'essentielle, proviennent soit du RMI (46,7%) soit des Assedics (25,1%).

Cette recherche d'emploi dure en moyenne depuis 14 mois, une moyenne élevée due à la part de chômeurs longue durée : un sur cinq est en recherche d'emploi depuis deux ans et plus.

Tableau 58 : Durée de recherche d'emploi

Durée en mois	Fréquence	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
0	1	.8	.8
1	8	6.7	7.5
2	5	4.2	11.7
3	8	6.7	18.3
4	7	5.8	24.2
5	3	2.5	26.7
6	9	7.5	34.2
7	4	3.3	37.5
8	2	1.7	39.2
9	4	3.3	42.5
10	2	1.7	44.2
12	18	15.0	59.2
13	2	1.7	60.8
14	1	.8	61.7
15	2	1.7	63.3
17	1	.8	64.2
18	5	4.2	68.3
24	15	12.5	80.8
26	1	.8	81.7
27	1	.8	82.5
30	19	15.8	98.3
31	1	.8	99.2
36	1	.8	100.0
Total	120	100.0	

Parmi ces personnes qui se déclarent en recherche d'emploi, une proportion importante souhaiterait pouvoir s'affirmer en tant qu'artiste (23%). Le statut de chômeur ou Rmiste leur permet de gérer une période souvent longue et difficile en attendant que les activités artistiques qu'ils mènent en parallèle acquièrent une certaine renommée. Interrogés sur leurs souhaits professionnels, les métiers du graphisme et du design recueillent le plus grand nombre de suffrages (32,5%), devant les métiers de l'animation ou du professorat (20,0%).

Tableau 59 : Principaux types d'emplois recherchés

	Fréquence	Pourcentage valide
animateur et intervenant culturel	15	11.9
professeur art plastique	9	7.1
artisan, commerçant	2	1.6
artiste	29	23.0
graphiste	31	24.6
designer	10	7.9
autre artistique	27	21.4
autre non artistique	3	2.4
Total	126	100.0

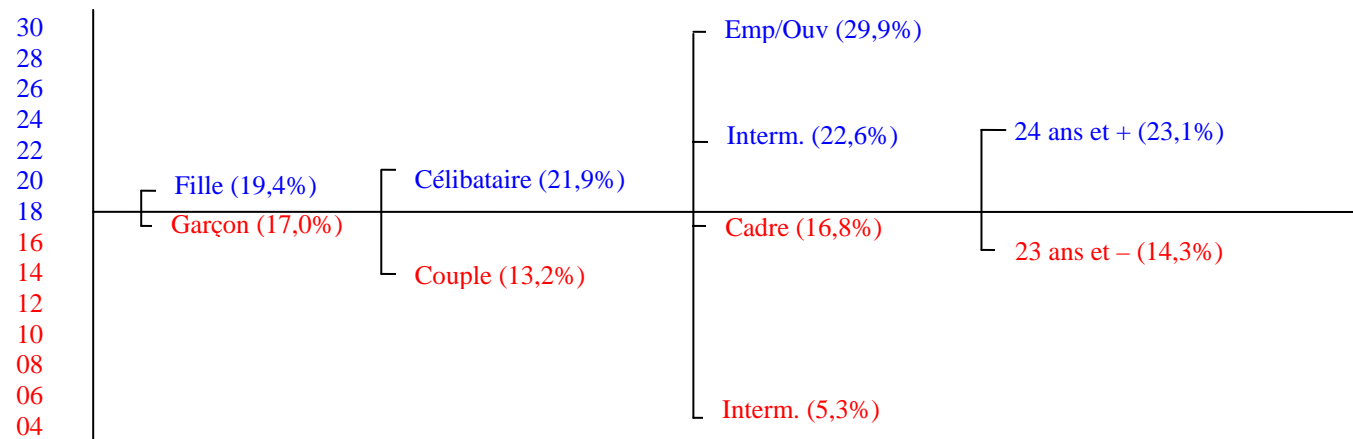
Tableau 60 : Principaux secteurs d'emplois recherchés

	Fréquence	Pourcentage valide
communication, marketing, publicité	16	12.7
illustration, édition, presse	18	14.3
métiers de la scène et du spectacle	2	1.6
multimédia, web, 3D	7	5.6
architecture, agencement, décoration	13	10.3
photo-vidéo	20	15.9
secteurs artistiques	17	13.5
secteurs non-artistiques	4	3.2
peinture, sculpture, gravure	13	10.3
Education et formation artistique	16	12.7
Total	126	100.0

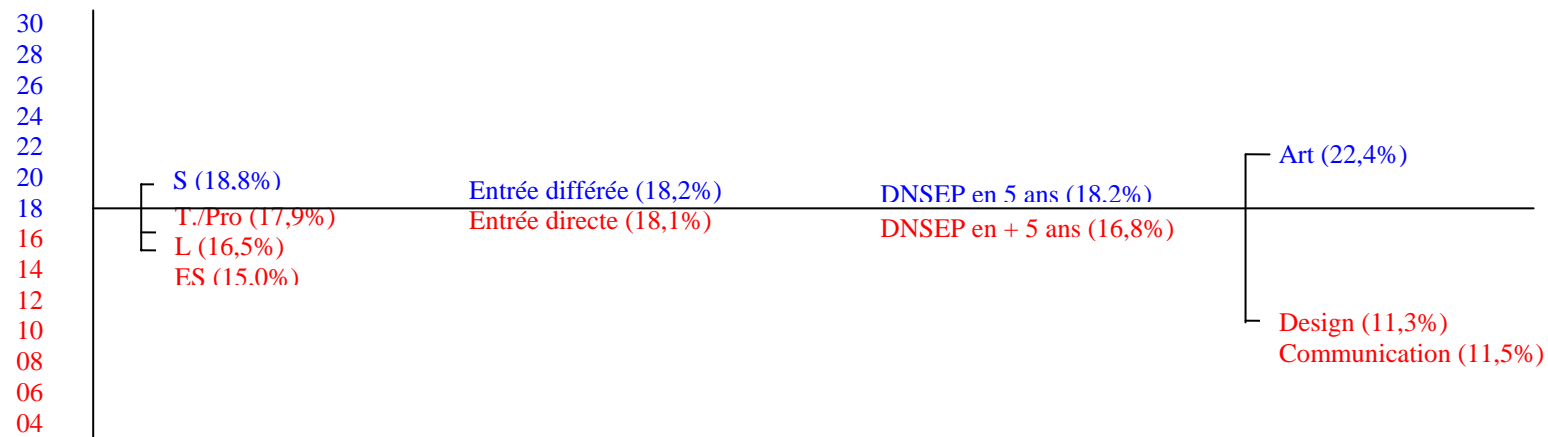
Les diplômés en recherche d'emploi maintiennent quasiment tous une activité artistique (92,5%). 29,0% en font par ailleurs une source ponctuelle de revenu. 44,4% de ces diplômés continuent d'exister au travers de réseaux professionnels pouvant promouvoir leur activité professionnelle.

Diagramme 4 : Population en situation de recherche d'emploi

Dimension sociale



Dimension scolaire



TITRE II

LES ECARTS DE SITUATIONS : LE GENRE, L'OPTION ET LA CSP, PRINCIPAUX FACTEURS DE DISPARITES

ANALYSES DES SITUATIONS PAR PROFIL

I. Le genre, facteur de positionnement sur le marché du travail et facteur discriminant ?

L'intérêt de l'approche par genre est double, en premier lieu il s'agit toujours du premier facteur d'inégalité constaté et il importe d'en prendre la mesure, en second lieu cette inégalité perçue par les femmes comme facteur discriminant renvoie à des comportements stratégiques sur des marchés du travail eux-mêmes segmentés selon la place faite aux femmes. Rappelons, dans un premier temps, que la féminisation de la population active est un phénomène incontestable : les statistiques de l'INSEE établissent que sur 100 actifs, 46 sont des femmes alors qu'elles n'étaient que 33 en 1962. Pour autant, le genre reste un déterminant significatif de la position professionnelle. En effet, à profession et catégorie socioprofessionnelle donnée, les taux de chômage des femmes sont supérieurs à ceux des hommes, y compris dans les professions très féminisées (Milewski, 2005). La recomposition du marché du travail depuis les années 90 se fait en outre essentiellement autour des caractéristiques du travail féminin : flexibilité, temps partiel, tertiarisation (Maruani, Rogerat, 1995).

En second lieu, il convient de se référer aux statistiques de la DEP (2004) qui soulignent leur sous représentation dans les professions culturelles (39%). A titre d'exemple, les professions culturelles des arts plastiques (38% de femmes), des métiers d'art (29% de femmes) et de la photographie (23% de femmes) restent majoritairement occupées par des hommes. Or dans les professions traditionnellement masculines et qui progressivement se féminisent sans se dévaloriser, les femmes n'auraient ni les mêmes fonctions ni les mêmes statuts que les hommes (Cacouault, 1995).

Les écoles supérieures d'art accueillent majoritairement un public féminin (54%). Compte tenu de leur positionnement spécifique sur le marché du travail et de leur place en retrait dans le

secteur culturel, il a semblé pertinent de s'interroger dans la cadre de cette recherche sur la stratégie adoptée par les femmes, diplômées des Beaux-Arts, pour valoriser leurs cinq années de formation supérieure en art plastique.

Les taux d'insertion des diplômés DNSEP sont plutôt encourageants : si plus de la moitié de la promotion est en emploi 18 mois après la sortie d'Ecole (58,6%), c'est près des trois quarts des diplômés qui sont insérés à 30 mois. L'écart entre hommes et femmes constaté sur ces deux périodes témoigne d'une difficulté d'insertion significativement plus marquée pour ces dernières. Les hommes connaissent, à 36 mois, un taux d'insertion sur le marché de l'emploi nettement plus élevé que celui des femmes (respectivement 76,0% contre 66,1%). Inversement, les femmes sont sur-représentées en formation (10,9% contre 3,2% pour les hommes) ou dans les situations de recherches d'emploi et d'inactivité (19,4% contre 17,1%).

Comme cela avait notamment été souligné lors de la précédente enquête, les femmes suivent plus souvent des parcours scolaires linéaires (18,1%) que les hommes (8,3%), si bien qu'elles obtiennent leur DNSEP plus tôt. Plus jeunes, les femmes sont ainsi doublement exposées, par le genre et l'âge, à la sélectivité sur le marché de l'emploi, comme le constatent les statistiques de l'ANPE (2000). Face à cette réalité du marché du travail, la poursuite d'étude se présente pour elles comme une alternative au chômage : 11,3% d'entre elles privilégient cette voie, qui n'attire que 3,2% des hommes.

Tableau 61 : Taux de poursuites de formation par genre à 10 mois, 18 mois et 30 mois

Formation	10 mois	18 mois	36 mois
Homme	12,8%	6,2%	3,2%
Femme	21,6%	11,4%	11,3%

Tableau 62 : Situations par genre à 30 mois

	en emploi	en recherche	en formation	en cours d'installation	Total
homme	166	37	7	8	218
	76.1%	17.0%	3.2%	3.7%	100.0%
femme	167	48	28	5	248
	67.3%	19.4%	11.3%	2.0%	100.0%
Total	333	85	35	13	466
	71.5%	18.2%	7.5%	2.8%	100.0%

I. Le genre, facteur de positionnement sur le marché du travail et facteur discriminant ?

Bien que les statistiques portent sur deux promotions successives, leur proximité autorise une mise en perspective des taux d'insertion à différentes échéances. Si on compare ainsi les résultats d'insertion obtenus à 10 mois (enquête DNSEP 2002) avec ceux obtenus à 18 et 30 mois (enquête DNSEP 2003), on constate que les écarts d'insertion qui jouent en défaveur des femmes se sont maintenus, malgré une progression des deux courbes de tendance.

Tableau 63: Taux d'emploi par genre à 10 mois, 18 mois et 30 mois

Emploi	10 mois	18 mois	30 mois
Homme	48,9%	64,4%	76,0%
Femme	43,8%	52,7%	67,3%

A 30 mois, l'écart entre les catégories extrêmes conserve la même amplitude qu'à 18 mois (15 points). Le taux d'activité professionnelle des femmes de plus de 25 ans est de 63,3 %, contre 79,8 % pour les hommes de moins de 25 ans.

Tableau 64 : Taux d'activité professionnelle par genre et par âge à 18 et 30 mois

	18 mois	30 mois
Hommes 25 -	59,8	79,8
Hommes 25 +	67,4	71,4
Femmes 25-	52,4	64,9
Femmes 25+	52,5	63,3

Le taux d'emploi féminin a cependant davantage progressé et de façon plus homogène (+ 14 points) que le taux d'emploi masculin (+12), caractérisé par un écart d'évolution très important entre les deux groupes d'âge au bénéfice des plus jeunes (+20 points en 12 mois contre + 4 points pour les 25+).

Si les femmes diplômées des Ecoles d'art connaissent des taux d'insertion moindres, il est difficile de conclure pour autant que le marché du travail pratique une discrimination sévère à leur égard. En effet, on ne peut exclure l'existence de comportements stratégiques qui expliqueraient en partie des orientations professionnelles typées (Commaille, 1992). En ce qui concerne la population en emploi, on note par exemple des différences importantes entre hommes et femmes par rapport au statut occupé.

Tableau 65 : Répartition de la population en emploi, par statut et par genre

	CDI	CDD	Indépendant
Homme	25.9%	30.7%	43.4%
Femme	38.3%	31.7%	29.9%
Proportion moyenne	32.1%	31.2%	36.6%
Effectifs	107	104	122

Comme le montre le tableau ci-dessus les hommes sont plus représentés sur le secteur du non salariat (43,4% contre 29,9% pour les femmes) tandis que les femmes sont significativement plus souvent positionnées sur des emplois salariés (70% contre 56,6% pour les hommes), et notamment à durée indéterminée (38,3% contre 25,9% pour les hommes). Cette situation confirme les observations faites à 18 mois.

Tableau 66 : Taux d'activité professionnelle par statut d'emploi et par genre âge à 10 mois, 18 et 30 mois

Emploi	Echéances (mois)	CDI	CDD	Indépendants
Homme	10	15,9%	46,4%	37,7%
	18	18,6%	41,4%	40%
	36	25,9%	30,7%	43,4%
Femme	10	31,3%	50,6%	17,9%
	18	27,8%	43,8%	25,5%
	36	38,3 %	31,7%	29,9%

Parmi ceux qui ne sont pas en emploi, des différences sont également à noter entre les hommes et les femmes. En moyenne, les hommes recherchent un emploi depuis plus longtemps que les femmes (16 mois pour les hommes et 12 pour les femmes, en moyenne). En situation d'inactivité, plus de neuf diplômés sur dix, continuent d'avoir une pratique artistique. Les hommes sont plus nombreux à en tirer un revenu occasionnel que les femmes. De ce point de vue, la situation a peu évolué entre les deux enquêtes.

Tableau 67 : Taux de recherche d'emploi par genre à 10 mois, 18 mois et 30 mois

Recherche emploi	10	18	30
Homme	38,3%	29,3%	17,0%
Femme	34,6%	35,9%	19,4%

Tableau 68 : Taux d'activité artistique extra-professionnelle par genre des diplômés en recherche d'emploi

	homme	femme	Total
oui	32	46	78
	88.9%	95.8%	92.9%
non	4	2	6
	11.1%	4.2%	7.1%
Total	36	48	84
	100.0%	100.0%	100.0%

Tableau 69 : Revenus occasionnels d'activités artistiques . Population en recherche d'emploi

Existence de revenus	homme	femme	Total
oui	10	9	19
	29.4%	18.8%	23.2%
non	24	39	63
	70.6%	81.3%	76.8%
Total	34	48	82
	100.0%	100.0%	100.0%

I.1 L'emploi salarié

. La recherche d'emploi : primauté des modalités personnelles

Au niveau des stratégies de recherche d'emploi, les démarches personnelles (candidature spontanée et relations personnelles), sont principalement à l'origine de l'emploi actuel, cet ensemble est cité six fois sur dix par les femmes comme par les hommes, alors que des nuances existent sur les autres modalités. Les hommes renoncent à recourir aux petites annonces classiques (1,3%) pour préférer la voie des agences APNPE, APEC ou interim (18,8%), les femmes se mobilisent de façon égale sur ces deux options de recherche (11,9% pour les petites annonces et les agences). Plus généralement le recours à un média du marché du travail, est légèrement plus fréquent parmi les femmes (23,8%) que parmi les hommes (20,1%).

L'utilisation des ressources de l'école (information sur l'emploi et suite de stage) apparaît très en retrait par rapport aux démarches personnelles, il faut toutefois relever que les femmes y font davantage référence que les hommes (14,7% contre 5,7%). Sans doute faut-il également considérer qu'une part des démarches "personnelles" trouve certainement, d'une façon ou d'une autre, son origine dans l'environnement de formation. Enfin, le concours apparaît comme un

moyen d'accès à l'emploi essentiellement féminin (14,8 % des femmes ont accédé à leur emploi par concours contre 1,9% des hommes).

Tableau 70 : Modes d'accès à l'emploi par genre

		Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Démarche personnelle	candidature spontanée	32.1%	19.7%	25.4%	66,1	42,7
	relations personnelles	34.0%	23.0%	28.1%		
Utilisation d'un média	annonce ANPE/APEC	9.4%	9.8%	9.6%	17,0	19,6
	petites annonces	3.8%	8.2%	6.1%		
	agence d'interim	3.8%	1.6%	2.6%		
Utilisation des ressources de l'école	information de l'école	1.9%	4.9%	3.5%	5,7	14,7
	suite à stage	3.8%	9.8%	7.0%		
Concours		1.9%	14.8%	8.8%	1,9	14,8
Autre		9,4%	8,2%	8,9%	9,4	8,2
Total		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

. Les raisons de travailler...

On constate que les préoccupations d'ordre économique devanent les autres dimensions de l'emploi. Ainsi, pour les hommes comme pour les femmes, l'emploi occupé actuellement a été choisi d'abord pour éviter le chômage et percevoir des revenus (40,4%) et, dans une moindre mesure, pour acquérir de l'expérience (29,5%). Comme lors de l'enquête à 18 mois, le choix du métier par besoin d'accomplissement personnel est une préoccupation plus fréquente chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 71 : Objectif par rapport au travail salarié

Objectif par rapport au travail salarié	homme	femme	Total
avoir un revenu, éviter le chômage	41	37	78
	47.1%	34.9%	40.4%
acquérir une expérience	26	31	57
	29.9%	29.2%	29.5%
par goût du métier, accomplissement	15	28	43
	17.2%	26.4%	22.3%
pour la liberté que donne le statut	5	7	12
	5.7%	6.6%	6.2%
pour la sécurité liée au statut	0	3	3
	.0%	2.8%	1.6%
Total	87	106	193
	100.0%	100.0%	100.0%

Les femmes en emploi salarié renoncent plus souvent (61%) que les hommes à leurs projets initiaux (55,8%), ce qui traduit une plus grande réactivité face aux demandes du marché de l'emploi mais peut-être aussi un renoncement plus fréquent à leurs ambitions pour pouvoir trouver un travail.

Comparée à la population en emploi en 2005, la population de 2006 ne ressent plus la même nécessité de changer rapidement de situation. Alors que 44,5% des personnes interrogées à 18 mois formulaient ce souhait, elles ne sont plus que 35,9% à en manifester le désir à 30 mois. Les femmes sont les moins nombreuses à vouloir changer d'emploi (33% contre 39,5% pour les hommes). Ainsi, plus le temps s'écoule, plus les diplômés cherchent la stabilité professionnelle, soit qu'ils aient mis du temps à s'insérer, soit que les conditions actuelles correspondent mieux à ce qu'ils attendaient.

. La qualité de l'emploi occupé

Le fait que les femmes occupent plus souvent des emplois en CDI mérite d'être souligné car l'emploi des femmes salariées est habituellement caractérisé par la précarité (Milewski, 2004). Toutefois, force est de reconnaître que, si elles bénéficient plus souvent d'un contrat de travail favorable, elles sont aussi plus nombreuses à se positionner sur des emplois subalternes (61,5%) que les hommes (47,7%).

Par ailleurs, lorsqu'elles contractent un CDI, les écarts de salaires avec les hommes jouent significativement en leur défaveur. A 18 mois, les revenus déclarés étaient en moyenne de 935,5

euros pour les hommes et de 876,9 euros pour les femmes. Douze mois plus tard, bien que les salaires moyens aient progressé dans les deux cas, les écarts entre ces deux populations se sont accrus, les femmes percevant toujours des rémunérations moindres avec, en moyenne, 1220 euros déclarés pour les hommes et 1090 euros pour les femmes. En revanche, on ne constate plus de différence par genre en ce qui concerne la régularité des revenus (87,6%).

Tableau 72 : Revenus salariés moyens par genre et par type de contrat de travail

	Emploi 2006	Moyenne	N	Ecart-type
homme	cdi	1221,11	37	449,298
	cdd	957,96	47	517,979
	Ensemble	1073,87	84	503,515
femme	cdi	1095,72	50	383,491
	cdd	958,45	51	339,126
	Ensemble	1026,41	101	366,501
Total	cdi	1149,05	87	414,950
	cdd	958,21	98	431,877
	Ensemble	1047,96	185	433,504

Les hommes sont quant à eux, plus souvent positionnés sur des emplois frappés d'incertitudes ou de risques, en raison de leur orientation plus fréquente vers le statut d'indépendant ou de leur contrat de travail à durée déterminée (CDD). Autre facteur de précarité, ils sont également plus nombreux à occuper des emplois à temps partiel (respectivement à 18 et 30 mois 44,7% et 40,9 % contre 41,2% et 36,2% pour les femmes).

En revanche, la pluriactivité concerne, à 30 mois, autant les hommes que les femmes (11,8%) et tend à se réduire par rapport à la précédente enquête (17,5%). In fine, les femmes se sentent moins que les hommes en situation précaire ou plutôt précaire : 43,8% des femmes contre 50,6% des hommes et à cet égard elles ont davantage progressé en stabilité que les hommes (à 18 mois le sentiment de précarité était partagé de la même façon par les deux sexes 52,9% parmi les femmes et 49,4% parmi les hommes).

Sur le marché de l'emploi salarié, la situation des hommes s'est donc plutôt dégradée, bien que les femmes perçoivent des revenus moins avantageux.

En ce qui concerne le métier, on note peu de différences entre hommes et femmes. Les professions artistiques exercées le plus fréquemment sont : graphiste, professeur d'arts plastiques et/ou intervenant. L'ensemble constitué de l'éducation et de la formation artistique représentant le pôle le plus fréquent.

Tableau 73 : Champs professionnels et métiers des salariés par genre

liste emploi salarié	homme	femme	Total
animateur et intervenant culturel	10	12	22
	11.4%	11.2%	11.3%
professeur art plastique	16	22	38
	18.2%	20.6%	19.5%
artisan, commerçant	1	1	2
	1.1%	.9%	1.0%
Artiste	0	1	1
	.0%	.9%	.5%
Graphiste	16	13	29
	18.2%	12.1%	14.9%
Designer	3	8	11
	3.4%	7.5%	5.6%
autre artistique	16	18	34
	18.2%	16.8%	17.4%
autre non artistique	26	32	58
	29.5%	29.9%	29.7%
Total	88	107	195
	100.0%	100.0%	100.0%

Tableau 74: Secteurs d'activités par genre

Secteur d'activité	homme	femme	Total
communication, marketing, publicité	8	4	12
	9.1%	3.7%	6.2%
illustration, édition, presse	2	7	9
	2.3%	6.5%	4.6%
métiers de la scène et du spectacle	5	3	8
	5.7%	2.8%	4.1%
multimédia, web, 3D	4	2	6
	4.5%	1.9%	3.1%
architecture, agencement, décoration	4	8	12
	4.5%	7.5%	6.2%
photo-vidéo	2	6	8
	2.3%	5.6%	4.1%
secteurs artistiques	7	14	21
	8.0%	13.1%	10.8%
secteurs non-artistiques	30	33	63
	34.1%	30.8%	32.3%
Education et formation artistique	26	30	56
	29.5%	28.0%	28.7%
Total	88	107	195
	100.0%	100.0%	100.0%

. L'utilisation des compétences artistiques

Parmi les personnes bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée (CDI), les femmes sont plus nombreuses (36,4%) que les hommes (31,6%) à ne pas valoriser leur formation artistique dans le cadre de leur activité professionnelle. La situation s'inverse en ce qui concerne les emplois à durée déterminée (CDD).

Tableau 75 : Utilisation des compétences artistiques par genre selon le type de contrat de travail CDD ou CDI

	Utilisation des compétences artistiques ?	Homme	Femme	Total
CDI	oui	26	34	60
		68.4%	63.0%	65.2%
	non	12	20	32
		31.6%	37.0%	34.8%
	Total	38	54	92
		100.0%	100.0%	100.0%
CDD	oui	33	40	73
		66.0%	78.4%	72.3%
	non	17	11	28
		34.0%	21.6%	27.7%
	Total	50	51	101
		100.0%	100.0%	100.0%

Toutefois les femmes sont moins nombreuses que les hommes à exercer dans un domaine artistique ou para-artistique. Cette situation se renforce par rapport à la précédente enquête puisqu'à 30 mois les taux sont respectivement de 69,3% pour les hommes et de 64,5% pour les femmes (contre respectivement H : 68,6 % et F: 66 % à 18 mois).

. L'activité artistique hors de l'emploi

Comme dans l'enquête à 18 mois, si autant de femmes que d'hommes (86 %) ont gardé parallèlement à leur situation actuelle une activité artistique, ces derniers sont cependant plus nombreux à en retirer une source de rémunération occasionnelle (21,3% contre 9,9% de femmes). Pourtant, les femmes déclarent plus fréquemment que les hommes faire partie de réseaux professionnels ou extra-professionnels susceptibles de valoriser leurs activités artistiques (40,2% contre 38,2% pour les hommes), même si ces taux de participation regressent par rapport à la situation observée à 18 mois.

I.2 Le choix du statut d'indépendant selon le genre

Singulièrement moins nombreuses (29,9%), toutes choses égales, que les hommes (43,4%) à adopter ce statut professionnel, elles paraissent rencontrer aussi plus de difficultés à s'engager complètement dans cette voie. Alors que 73,6 % des hommes déclarent que cet exercice professionnel indépendant est leur unique activité professionnelle, cela ne concerne que 64,0 % des femmes. Comparativement à la précédente enquête, l'ancrage sur le statut indépendant se confirme cependant nettement : 41,5% des femmes contre 70,7% des hommes déclaraient alors ne vivre que de cet emploi. Cette situation encore fréquente de pluriactivité ne permet pas aux femmes de se consacrer à temps plein à leurs activités de création ou de développer leurs réseaux professionnels. Seules 40,8% d'entre elles déclarent d'ailleurs bénéficier de relations professionnelles susceptibles de valoriser leur activité artistique, contre 47,1% des hommes.

Alors que dans l'enquête à 18 mois, deux fois plus d'hommes (63,8%) que de femmes (24,4%) disposaient d'un atelier pour travailler, elles comblent dans une certaine mesure leur retard à la seconde enquête : 42,9% d'entre-elles disposent maintenant d'un atelier contre 46,5% des hommes.

Tableau 76 : Utilisation d'un atelier par genre dans le cadre du travail indépendant

Utilisation d'un atelier ?	Homme	Femme	Total
oui	33	21	54
	46.5%	42.9%	45.0%
non	38	28	66
	53.5%	57.1%	55.0%
Total	71	49	120
	100.0%	100.0%	100.0%

Sur ce marché de l'emploi non salarié, la situation des femmes semble cependant s'être dégradée à leurs yeux, puisque 73,5% d'entre elles se considèrent aujourd'hui dans une situation précaire ou plutôt précaire alors que cela concerne 54,9% des hommes, qui eux, en revanche voient leur situation s'améliorer.

Tableau 77: Appréciation de la stabilité de la situation des travailleurs indépendant par genre

Appréciation de la situation	Homme	Femme	Total
précaire	16	14	30
	22.5%	28.6%	25.0%
plutôt précaire	23	22	45
	32.4%	44.9%	37.5%
plutôt stable	24	9	33
	33.8%	18.4%	27.5%
stable	8	4	12
	11.3%	8.2%	10.0%
Total	71	49	120
	100.0%	100.0%	100.0%

Il n'y a pas de réelles différences sur les choix d'activités exercés en tant qu'indépendant entre les hommes et les femmes. Elles restent toutefois moins représentées dans les carrières d'artiste indépendant et dans celles de graphistes. En revanche, le design attire plus de femmes que d'hommes. Ces écarts de représentation tiennent notamment aux secteurs d'activité dans lesquels ces deux populations exercent. En effet, on trouve plus de femmes dans le domaine de l'agencement et de la décoration ou encore dans celui des travaux plastiques et moins dans le domaine du multimédia.

Tableau 78 : Champ professionnel du travail indépendant par genre

	Homme	Femme	Total
animateur et intervenant culturel	2.8%	4.2%	3.3%
artiste	40.3%	35.4%	38.3%
graphiste	41.7%	33.3%	38.3%
designer	4.2%	12.5%	7.5%
photo video	9.7%	10.4%	10.0%
scenographe	1.4%	4.2%	2.5%
Total	100.0%	100.0%	100.0%

Tableau 79 : Secteurs d'activités des travailleurs indépendants par genre

	Homme	Femme	Total
communication, marketing, publicité	13.9%	14.6%	14.2%
illustration, édition, presse	15.3%	16.7%	15.8%
métiers de la scène et du spectacle	5.6%	6.3%	5.8%
multimédia, web, 3D	8.3%	4.2%	6.7%
architecture, agencement, décoration	9.7%	12.5%	10.8%
photo-vidéo	11.1%	14.6%	12.5%
secteurs artistiques	12.5%	4.2%	9.2%
peinture, sculpture, gravure	18.1%	25.0%	20.8%
Education et formation artistique	1.4%	2.1%	1.7%
cinema	4.2%		2.5%
Total	100.0%	100.0%	100.0%

II. le rôle prégnant de l'origine sociale

L'origine sociale telle qu'elle est décrite par la catégorie socio-professionnelle du père est un facteur ambigu, notamment en raison de la confusion qu'il opère entre capital culturel, assise financière et statut social. De plus son rôle apparaît difficile à cerner car il semble se manifester par éclipses ou à certains moments stratégiques de la vie des individus, en particulier à l'heure de certains choix ou lorsque le passage du temps accentue les contraintes. C'est ainsi que si cette variable semble s'effacer durant la période de formation (sauf peut-être en ce qui concerne le choix des options), on voit à nouveau des écarts se creuser dans l'accès à l'emploi. Peu perceptibles lors de l'observation à 18 mois, ces écarts réapparaissent avec force à 30 mois.

II.1 L'effet P.C.S.

(catégorie socio-professionnelle du père)

Manifestement, des différences de taux d'emploi très importantes sont observées selon l'origine sociale des diplômés. Le taux d'activité maximum est atteint par les enfants d'artisan (86,7%) et le plus faible par les enfants d'ouvrier (56,7%).

Les taux de chômage par catégorie varient en raison inverse de ces taux d'insertion.

Tableau 80 : Situations au moment de l'enquête (30 mois) selon l'origine sociale (PCS père)

PCS père	en emploi	en recherche d'emploi	en formation	en cours d'installation	total
artisan/commerçant	65	4	6	0	75
	86,7%	5,3%	8,0%	,0%	100,0%
cadre supérieur	92	21	8	4	125
	73,6%	16,8%	6,4%	3,2%	100,0%
Profession intermédiaire	66	21	4	2	93
	71,0%	22,6%	4,3%	2,2%	100,0%
Ouvrier /employé	38	20	6	3	67
	56,7%	29,9%	9,0%	4,5%	100,0%
autre	49	15	11	1	76
	64,5%	19,7%	14,5%	1,3%	100,0%
Total	310	81	35	10	436
	71,1%	18,6%	8,0%	2,3%	100,0%

A 30 mois, plus de 30 points séparent le taux d'activité salarié des enfants d'artisan de celui des enfants de profession intermédiaire. On constate en effet, une augmentation spectaculaire de

l'emploi salarié chez les enfants d'artisan entre 2005 et 2006 (+ 30 points: 35,2% à 65,3%). Dans une proportion moindre, la seconde augmentation de l'emploi salarié par ordre d'importance, concerne les enfants de cadre supérieur (+ 6 points). Parmi les autres catégories, l'emploi salarié est stable.

Pour l'emploi indépendant, les écarts inter-catégorie à 30 mois, varient de 17,9% parmi les enfants d'ouvriers à 36,6% parmi les enfants des professions intermédiaires. La variation la plus remarquable entre 2005 et 2006 concerne les diplômés issus de cette PCS qui doublent leur taux d'insertion en tant qu'indépendant (de 18,5% en 2005 à 36,6% en 2006). Les autres catégories n'enregistrent pas d'évolution notable sur ce plan.

Les effets conjugués de ces variations dans l'emploi ont pour conséquence une diminution globale du nombre de personnes en recherche d'emploi. Ceci est particulièrement vrai pour les enfants d'artisan qui, avec 5,3% de taux de chômage, atteignent quasiment un seuil incompressible. En revanche, la catégorie qui a le moins bénéficié de cette évolution de l'emploi (Ouvrier/employé) continue d'enregistrer un taux de recherche d'emploi élevé (29,9%).

Tableau 81 : Comparaison des situations à 18 et 30 mois selon la PCS d'origine

	Salariés			Indépendants			Recherche d'emploi			Formation		
	2005	2006	Ecart	2005	2006	Ecart	2005	2006	Ecart	2005	2006	Ecart
Artisans	35,2	65,3	30,1	19,3	21,3	2	34,1	5,3	-28,8	0	10,2	10,2
Cadres sup.	38,8	43,2	4,4	28,1	30,4	2,3	27,3	16,8	-10,5	3,2	10,1	6,9
Professions inter.	37	34,4	-2,6	18,5	36,6	18,1	29,6	22,6	-7	2,2	11,1	8,9
Ouvriers	39,8	38,8	-1	18,1	17,9	-0,2	33,7	29,9	-3,8	4,5	7,2	2,7

Les quatre PCS définies ci-dessus affichent des comportements très divergents.

- Les enfants d'ouvrier, qui ne parviennent pas à améliorer leur taux d'insertion ni en tant que salarié ni en tant qu'indépendant, restent fortement exposés à un taux de chômage élevé, alors même qu'ils se tournent peu vers la formation et n'affirment donc pas de stratégies de substitution.
- En revanche, pour les autres catégories, la relation complémentaire entre emploi salarié et emploi indépendant semble démontrer une priorité qui est d'éviter le chômage : par l'emploi salarié pour les enfants des catégories artisans et cadres, par l'emploi indépendant pour la catégorie des professions intermédiaires. De plus, les catégories professions intermédiaires et cadres supérieurs ont davantage recours à la formation.

A l'encontre d'un schéma de reproduction, il est étonnant de constater le renoncement relatif les enfants d'artisan aux carrières indépendantes alors même qu'on aurait pu penser à un plus fort engagement de leur part dans cette voie, compte-tenu de la culture d'entreprise de leur parent.

Finalement, il semblerait que certaines catégories sociales développent des stratégies de rechanges ou de substitution en matière d'insertion alors que d'autres catégories restent attachées à l'emploi salarié comme statut unique, faute sans doute de pouvoir envisager de créer un emploi indépendant. En cas de difficulté d'emploi ces personnes, en l'occurrence issues des milieux les plus modestes, ouvriers-employés, deviennent alors tributaires des aides institutionnelles ou familiales.

Alors qu'à 18 mois, les écarts relevés selon l'origine sociale étaient faibles et pouvaient même laisser penser à l'effacement de ce facteur, on note à 30 mois des tendances qui s'affirment nettement en fonction du milieu d'origine. Il semblerait que se mettent progressivement en place différentes stratégies liées à l'origine sociale. Ces stratégies se développent dans la durée et ne peuvent se mesurer qu'à long terme.

On observe par ailleurs dans cette population, que la répartition par genre des diplômés se révèle très différente selon la PCS d'origine. Or nous savons combien les situations observées à 18 et 30 mois dépendent du genre. La question survient alors de savoir en quoi les écarts d'insertion observés selon la PCS d'origine seraient liés aux écarts de composition par genre.

Tableau 82 : Répartition par genre des différentes catégories socio-professionnelles d'origine

PCS d'origine	homme	femme
artisan/commerçants	35,6%	64,4%
cadre supérieurs	45,9%	54,1%
Professions intermédiaires	50,6%	49,4%
ouvriers/employés	55,4%	44,6%
autre	42,7%	57,3%
Total	46,0%	54,0%

Tableau 83 : Evolution des statuts d'emploi à 18 et 30 mois selon la catégorie socio-professionnelle d'origine

		Salarié			Indépendant		
		2005	2006	Ecart	2005	2006	Ecart
Artisan /com.	homme	44 ,4	76,9	32 ,5	25,9	23,1	-2 ,8
	femme	31 ,1	59,2	28 ,1	16,4	20,4	4
	Total	35 ,2	65,3	30 ,1	19,3	21,3	2
Cadres sup.	homme	32 ,8	41,4	8 ,6	32,8	36,2	3 ,4
	femme	34 ,7	44,8	10 ,1	23,6	25,4	1 ,8
	Total	33 ,8	43,2	9 ,4	28,1	30,4	2 ,3
Prof. inter.	homme	34 ,6	38,3	3 ,7	25,0	42,6	17 ,6
	femme	39 ,2	30,4	-8 ,8	12,5	30,4	17 ,9
	Total	37	34,4	-2 ,6	18,5	36,6	18 ,1
Ouv./empl.	homme	41 ,3	37,8	-3 ,5	23,9	29,7	5 ,8
	femme	37 ,8	40,0	2 ,2	10,8	3,3	-7 ,5
	Total	39 ,8	38,8	-1	18,1	17,9	-0 ,2
Autres	homme	34	28,1	-5 ,9	22,7	28,1	5 ,4
	femme	52	59,1	7 ,1	6,0	11,4	5 ,4
	Total	43 ,6	46,1	2 ,5	13,8	18,4	4 ,6

Tableau 84 : Evolution des situations de recherche d'emploi et de formation par CSP d'origine

		En recherche d'emploi			En formation		
		2005	2006	Ecart	2005	2006	Ecart
Artisan /com.	homme	25,9	0,0	-25.9	3,7	0,0	-3.7
	femme	37,7	8,2	-29.5	13,1	12,2	-0.9
	Total	34,1	5,3	-28.8	10,2	8,0	-2.2
Cadres sup.	homme	25,4	13,8	-11.6	7,5	5,2	-2.3
	femme	29,2	19,4	-9.8	12,5	7,5	-5
	Total	27,3	16,8	-10.5	10,1	6,4	-3.7
Prof. inter.	homme	28,8	17,0	-11.8	7,7	0,0	-7.7
	femme	30,4	28,3	-2.1	14,3	8,7	-5.6
	Total	29,6	22,6	-7	11,1	4,3	-6.8
Ouv./empl.	homme	21,7	24,3	2.6	10,9	2,7	-8.2
	femme	48,6	36,7	-11.9	2,7	16,7	14
	Total	33,7	29,9	-3.8	7,2	9,0	1.8
Autres	homme	38,6	34,4	-4.2	4,5	9,4	4.9
	femme	30,0	9,1	-20.9	12,0	18,2	6.2
	Total	34,0	19,7	-14.3	8,5	14,5	6

II.2 L'emploi salarié selon la PCS et le genre

Relativement contenus à 18 mois (10,3 points) les écarts de taux d'insertion par PCS d'origine prennent une ampleur importante à 30 mois (30 points entre le taux d'emploi salarié des enfants d'artisans, 65,3%, et celui des enfants des professions intermédiaires, 34,4%).

Cet accroissement de l'écart des taux d'insertion, et le changement dans la hiérarchie des taux d'emplois salariés qui s'ensuit, les enfants d'artisans étant désormais largement en tête avec une progression de 30 points de leur taux d'insertion salarié, signifient que de notables évolutions de comportement ont eu lieu durant cet intervalle de 18 à 30 mois. Il faut remarquer que deux catégories connaissent des taux d'emploi salariés à la stagnation (ouvriers/employés) ou en baisse (professions intermédiaires).

Si les femmes souffrent globalement d'un taux d'emploi inférieur à celui des hommes, ce n'est pas toujours le cas lorsque l'on s'en tient à l'emploi salarié seul. Là encore, le tableau change entre les deux périodes. Même si les diplômées d'origine favorisée (cadres supérieures) sont toujours légèrement plus nombreuses que les hommes du même milieu à occuper un emploi salarié, la palme de l'emploi salarié revient cependant aux filles d'artisans/commerçants, catégorie dont la progression du taux d'emploi salarié bénéficie autant aux hommes qu'aux femmes. Dans les catégories les plus modestes, ouvriers/employés, la stagnation de l'emploi salarié résulte d'abord du recul du taux d'insertion des hommes (également observé dans les catégories intermédiaires) car les femmes parviennent à améliorer leur taux d'emploi, se situant ainsi devant les hommes.

Sur le plan de l'emploi salarié, la catégorie la plus affectée est celle des professions intermédiaires qui perdent près de 3 points d'insertion, les femmes étant les plus touchées (moins 9 points).

Si l'on s'en réfère en revanche au dynamisme de cette catégorie, hommes et femmes confondus) sur le plan de l'emploi indépendant, cette catégorie apparaît avec celle des artisans (au niveau de l'emploi salarié cette fois), comme le milieu d'origine des diplômés dont les comportements sont les plus plastiques en matière d'exercice de l'emploi, les plus changeants et les plus évolutifs au cours de cette période qui montre déjà un temps de présence important sur le marché du travail.

II.3 Le choix du statut d'indépendant selon la PCS et le genre

A 18 mois en 2005, le taux d'indépendant inter PCS est assez voisin, sauf pour les enfants de cadres supérieurs (garçons et filles) qui optent plus souvent pour ce statut que dans les autres catégories

Au niveau du genre la différence de choix déjà soulignée entre hommes et femmes en matière de travail indépendant, présente un caractère systématique quel que soit la PCS d'origine, les hommes se situent sur ce plan 9 à 13 points devant les femmes.

A 30 mois, les écarts d'insertion comme indépendant s'accusent, et montrent en premier lieu une dichotomie entre les catégories intellectuelles (cadres sup. et professions intermédiaires et catégories) plus attirées par ce statut et les autres (artisans commerçants et ouvriers employés).

En second lieu, les différences de comportement par genre selon la PCS d'origine deviennent spectaculaires. Les filles d'ouvriers/employés renoncent à peu près totalement à la carrière d'indépendant. Les enfants des catégories salariées moyennes, garçons mais surtout filles, font le choix inverse et se tournent en nombre vers ce type de travail : les indépendants filles passent de 12,5% à 30,4 % pour cette catégorie sociale, les garçons sautent de 25,0 % à 42,5 % atteignant ainsi le taux d'insertion maximum sous ce statut. Au total, sur le plan du travail indépendant, les professions intermédiaires devancent maintenant les cadres supérieures dont le comportement évolue peu en ce qui concerne ce choix d'exercice du métier. Enfin, parmi les enfants issus des catégories non salariées (artisans commerçants), si le taux global de travail indépendant n'augmente que très légèrement, en revanche l'écart par genre se réduit sensiblement les filles affirmant davantage leur choix pour ce statut.

Au total, ce choix d'expression et d'exercice des compétences, apparaît d'abord comme le choix des enfants issus des catégories salariées moyennes et supérieures. Les diplômés issus des autres catégories sont beaucoup plus réservés quant à ce type de travail, et c'est naturellement parmi la population la plus hésitante que se marquent les comportements les plus différents, les filles d'ouvriers renoncent quasiment à ce statut, alors que les filles d'artisans commerçants, réticentes à 18 mois, prennent davantage ce risque à 30 mois.

En résumé, sur le rôle de l'origine sociale...

Sous l'angle de l'origine sociale, deux observations marquent le constat d'insertion à 30 mois :

1) les différences de taux d'activité professionnelle dont on pouvait penser à 18 mois qu'elles constituaient un phénomène en voie de résorption, se creusent au contraire considérablement, et ce quelle que soit la modalité d'insertion, travail salarié ou travail indépendant. De 7,4 points d'écart à 18 mois entre enfants de cadres supérieurs et enfants d'artisans-commerçants on passe à 30 points d'écart à 30 mois entre ces mêmes enfants d'artisans qui sont cette fois passés en tête de taux d'emploi, et les enfants d'ouvriers/employés qui ne parviennent pas à améliorer leur score d'insertion par rapport à leur situation à 18 mois. Au total, quand les diplômés issus de certaines catégories sont près de neuf fois sur dix en emploi (artisans-commerçants), les autres (enfants d'ouvriers/employés), le sont moins de six fois sur dix.

2) l'arbitrage entre travail salarié et travail indépendant ne s'opère pas du tout de la même façon selon le milieu d'origine. Globalement le travail indépendant est choisi d'autant plus facilement que la catégorie est aisée, le constat vaut pour les enfants de cadres supérieurs à 18 comme à 30 mois. Toutefois, certaines catégories recourent visiblement à ce type d'exercice indépendant lorsqu'il s'agit de pallier aux difficultés rencontrées au niveau de l'emploi salarié, c'est le cas des enfants des catégories moyennes qui font doubler leur taux de travail indépendant entre 18 et 30 mois, alors que leur taux de travail salarié stagne et même, fléchit. On assiste donc là, au développement d'une stratégie de substitution face à un marché de l'emploi particulièrement difficile. Tel n'est pas le cas pour les diplômés des catégories les plus démunies dont le schéma d'insertion reste fixe ou en repli sur le statut salarié, se heurtant ainsi de plein fouet à la rigidité de l'offre d'emploi salarié et ne parvenant pas à améliorer leur insertion professionnelle.

Une évolution de situation inattendue concerne les enfants de non salariés qui réalisent le plus fort gain d'emploi entre 18 et 30 mois (+ 32 points) et ceci principalement à l'aide de l'emploi salarié alors que leur orientation vers le travail indépendant reste sensiblement la même. Cette progression leur permet de passer d'un rang inférieur à la moyenne à 18 mois, au premier rang de l'emploi à 30 mois loin devant les autres catégories.

Observons pour conclure sur ces différences d'arbitrage entre travail indépendant et travail salarié selon le milieu d'origine, qu'en 2006, le travail salarié devance toujours le travail indépendant, mais à des degrés divers (de 13 à 44 points) et à l'exception d'une catégorie, celle des professions

intermédiaires dont les diplômés sont plus fréquemment en emploi indépendant (36,6 %° qu'en emploi salarié (34,4 %).

Tableau 85 : Taux d'emploi par statut (salarié/indépendant) par origine sociale et par genre.
Comparaison 18-30 mois

		Salarié (I)		Indépendant (II)		Emploi I+II	
		2005	2006	2005	2006	2005	2006
Artisan/com.	H	44,4	76,0%	24,0%	23,1%	68,8	99,1
	F	31,1	59,2%	16,4%	20,4%	47,5	79,6
	Ens.	35,2	65,3%	19,3%	21,3%	54,5	86,6
Cadre sup.	H	32,8	41,4%	32,8%	36,2%	65,6	77,6
	F	34,7	44,8%	23,6%	25,4%	58,3	70,2
	Ens.	33,8	43,2%	28,1%	30,4%	61,9	73,6
Prof. Int.	H	34,6	38,3%	25,0%	42,6%	59,6	80,9
	F	39,2	30,4%	12,5%	30,4%	51,7	60,8
	Ens.	37,0	34,4%	18,5%	36,6%	55,5	71,0
Ouv./empl.	H	41,3	37,8%	23,9%	29,7%	65,2	67,5
	F	37,3	40,0%	10,8%	3,3%	48,1	43,3
	Ens.	39,8	38,8%	18,1%	17,9%	57,9	56,7
Autre	H	34,9	28,1%	22,7%	28,1%	57,6	56,2
	F	52,0	59,1%	6,0%	11,4%	58,0	70,5
	Ens.	44,1	46,1%	13,8%	18,4%	57,9	64,5

III. OPTION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

LES INTERACTIONS COMPLEXES DU GENRE, DU STATUT PROFESSIONNEL, ET DES PRATIQUES DES MARCHES DU TRAVAIL ARTISTIQUE

Les effets de composition des publics par options

. **L'option Art** offre une répartition par genre, proche de la moyenne, bien que l'on puisse noter son attractivité pour la population masculine. C'est l'option privilégiée par les bacheliers généraux (à l'exception des scientifiques) les baccalauréats littéraires sont donc sur-représentés.

Le recrutement de cette option est le plus marqué par un effet « choix en second » ou choix compémenaire. A la sortie du secondaire, une partie importante de son public a d'abord choisi de se diriger vers une autre filière de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, comme en design une part marginale mais notable (moins de 10 %) de son public relève d'un accès sur équivalence.

. **L'option Design** se démarque : avec près des deux tiers de femmes, son public est le plus féminisé. Ses étudiants possèdent plus souvent un bac à caractère scientifique (série générale), technique ou professionnel. Les baccalauréats littéraires sont sous-représentés en conséquence. La proportion de titulaires d'un autre diplôme d'enseignement supérieur est sensiblement plus élevée que dans les autres options et en cohérence avec la formation design si l'on en juge notamment par la proportion d'accès sur équivalence (diplômes obtenus en moins de 5 ans).

. **L'option Communication** attire davantage les hommes et de ce fait, équilibre parfaitement son public par genre. Elle regroupe des élèves ayant plutôt un bac technique ou professionnel et moins souvent diplômés par ailleurs.

Il est maintenant possible d'avoir une vision longitudinale de l'insertion en intégrant les données de l'enquête réalisée sur les DNSEP 2002. Les statistiques ne portent pas sur des populations rigoureusement identiques mais le fait de disposer des observations réalisées sur deux promotions successives autorise néanmoins cette mise en perspective à trois échéances différentes, 10mois, 18 mois et 30 mois.

Sur la base de ces comparaisons, il apparaît que les diplômés connaissent, dès la sortie d'Ecole, des taux d'insertion professionnelle différent selon les options.

Si les résultats à 10 mois des DNSEP 2002 n'établissaient pas une hiérarchie marquée, les observations sur la promotion suivante (2003) complétées par le calendrier des évolutions mensuelles sur l'ensemble de la période montrent que chacune des options possède son propre rythme d'insertion et sa propre sensibilité à la conjoncture.

III.1 Les interactions du genre et du statut professionnel

Des taux d'activité professionnelles par option inégaux notamment en fonction de l'arbitrage travail salarié / travail indépendant et en fonction du genre ...or, hommes et femmes ne partagent pas les mêmes choix de statuts professionnels.

Au final : trois options, trois cas de figure.

Explications :

.1 Des taux d'activité inégaux...

Quoi qu'il en soit, à 30 mois les diplômés de l'option Art sont ceux dont le taux d'activité professionnelle est le plus faible avec 65,3% en emploi contre 80,2% des sortants de l'option Communication et 81,4% des sortants de l'option Design.

Tableau 86 : Taux d'emploi par options à 10 mois, 18 mois et 30 mois

	DNSEP 2002	DNSEP 2003	
	10 mois	18 mois	30 mois
Art	45,9	53,7	65.3%
Communication	52,1	61,9	80.2%
Design	43,5	67,0	81.4%

Tableau 87 : Répartition générale des situations à 30 mois par options

option	En emploi	En recherche d'emploi	en formation	en cours d'installation	total
Art	175	60	23	10	268
	65.3%	22.4%	8.6%	3.7%	100.0%
Communication	77	11	7	1	96
	80.2%	11.5%	7.3%	1.0%	100.0%
Design	79	11	5	2	97
	81.4%	11.3%	5.2%	2.1%	100.0%
Total	331	82	35	13	461
	71.8%	17.8%	7.6%	2.8%	100.0%

.2 ...notamment en fonction de l'arbitrage, travail salarié / travail indépendant.

Ces écarts recouvrent des modalités d'entrée dans la vie professionnelle différentes d'une option à l'autre, notamment en fonction de la part de ceux qui, en tant qu'indépendants, génèrent leur emploi.

Tableau 88 : Part du travail indépendant selon l'option

	ART	COMMUNICATION	DESIGN	TOTAL
Part du travail indépendant	35,6	48,6	35,5	38,5

.3 ... et en fonction du genre

Tableau 89 : Part du travail indépendant par genre et par option

	hommes	femmes	ensemble
ART	71,9%	58,1%	64,8%
COMMUNICATION	86,7%	70,5%	78,7%
DESIGN	80,0%	81,4%	80,9%

A l'exception de l'option design où les femmes surclassent (de peu) les hommes avec un taux d'emploi particulièrement élevé (81,4%), les deux autres options présentent des taux d'emploi féminin en retrait d'une quinzaine de points sur les taux d'emploi masculin.

.4 ...or, hommes et femmes ne partagent pas les mêmes choix de statuts professionnels

Tableau 90 : Répartition de la population par statut d'emploi (salarié/indépendant) selon l'option

	ART		COMMUNICATION		DESIGN		ENSEMBLE	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Salarié (1)	43,0%	40,4%	37,8%	43,2%	42,9%	57,6%	41,8	45,2%
Indépendant (2)	28,9%	17,6%	48,9%	27,3%	37,1%	23,7%	33,8	20,9%
Taux d'emploi 1+2	71,9%	58,1%	86,7%	70,5%	80,0%	81,4%	75,6	66,1

Tableau 91 : Répartition de l'emploi par statut (CDI,CDD,Indépendant) selon l'option*100% en ligne*

	CDI	CDD	Indépendant
Art	25.1%	40.0%	34.9%
Communication	33.8%	22.1%	44.2%
Design	46.8%	19.0%	34.2%
Effectifs	107	102	122

Cette différence par genre sur le choix du statut d'emploi, explique à la fois l'écart de taux d'emploi inter-genre et l'écart de taux d'emploi inter-option. Les femmes privilégient l'emploi salarié et sont plus réticentes que les hommes à entreprendre une activité de travailleur indépendant : 44,7 % des hommes en emploi travaillent comme indépendants contre 31,6% des femmes.

Le statut d'indépendant apparaît bien comme la variable d'ajustement qui crée les écarts de taux d'insertion constatés entre les options.

Le taux d'emploi salarié oscillant dans une fourchette réduite et peu différenciée par genre, le taux d'emploi global dépend de la part du travail indépendant fortement différencié par genre.

5. Au final : trois options, trois cas de figure

En se cumulant, effet de genre et effet de statut, sont à l'origine des écarts observés entre les options.

Là où les femmes sont particulièrement peu nombreuses à travailler comme indépendantes (17,6% en option art) alors même qu'elles présentent un taux d'emploi salarié proche de la moyenne, leur taux d'insertion total accuse son retard. A l'inverse le taux d'insertion maximum est enregistré en communication, par des hommes qui privilégient le statut d'indépendant (48,9%) à celui de salarié (37,8%). Enfin, l'option design présente un troisième cas de figure puisque si hommes et femmes se hissent pratiquement à égalité, au taux d'insertion très élevé de 80%, ils y parviennent différemment : essentiellement par le salariat pour les femmes (c'est l'exception à la règle), avec une forte composante de travail indépendant pour les hommes.

III.2 L'emploi salarié

L'emploi salarié prévaut plus largement dans l'option Art sous forme de CDD, alors que pour la plupart des salariés issus des options Communication et Design la part des CDI est prépondérante.

L'option Communication fait la plus large place aux indépendants (46,2 % des sortants). Les diplômés issus de cette option communication sont très présents dans les carrières d'artiste indépendant (44,2%) tandis que les diplômés de l'option Design semblent davantage positionnés sur le marché salarié (65,8%). Comparativement à l'étude conduite à 18 mois, la part des personnes en CDD s'est réduite dans les trois options profit des emplois CDI ou indépendant.

L'option design présente un profil de positionnement sur le marché du travail équilibré : CDI, CDD et Indépendant se répartissent également dans les orientations actuelles des diplômés design.

. Raisons du choix de l'emploi et conformité aux projets initiaux

Quand ils sont salariés, les difficultés d'insertion des diplômés en Art se ressentent doublement :

- 1) au niveau des raisons pour lesquelles ils ont accepté leur travail,
- 2) au niveau des changements contraints par rapport aux projets initiaux.

Sur les raisons du choix de l'emploi d'abord, alors que les sortants des options Communication et Design, mettent en avant des préoccupations liées à l'enrichissement professionnel ou personnel, les diplômés Art expliquent leur choix par des nécessités économiques.

Tableau 92 : Objectifs de l'emploi par rapport au travail salarié

Option	100 en ligne				
	avoir un revenu, éviter le chômage	acquérir une expérience	par goût du métier, accomplissement	pour la liberté que donne le statut	pour la sécurité liée au statut
Art	50.5%	20.6%	20.6%	6.5%	1.9%
Communication	30.6%	38.9%	22.2%	8.3%	
Design	25.0%	41.7%	27.1%	4.2%	2.1%
Total	40.3%	29.3%	22.5%	6.3%	1.6%

Tableau 93 : Changements de projet professionnel initial selon l'option ?

Changement ?	Art	Communication	Design	Total
oui	50.0%	25.8%	24.2%	100.0%
non	59.8%	14.2%	26.0%	100.0%
Total	56.5%	18.1%	25.4%	100.0%

Au niveau des projets initiaux ensuite, les sortants issus de l'option Art renoncent plus souvent (50%) que les sortants de l'option Communication (25,8%) ou l'option Design (24,2%) à leurs objectifs professionnels de départ. Cette révision des projets traduit, comme pour les femmes, une réactivité sans doute souvent contrainte face aux conditions du marché de l'emploi et peut-être aussi un renoncement plus fréquent aux ambitions d'origine pour pouvoir trouver un travail.

. *Descripteurs économiques de l'emploi et satisfaction dans le travail*

L'ensemble des caractéristiques choisies pour décrire l'emploi salarié (*temps de travail, revenu, régularité des gains, stabilité du contrat de travail*) montre une forte disparité des conditions d'emploi et confirme les tendances observées à 18 mois.

Design apparaît, à tous égards, comme l'option qui bénéficie des meilleures conditions d'insertion selon ces quatre critères précédemment cités. La majorité des diplômés de cette option occupent des emplois à temps complets (85,7%), assortis de revenus réguliers (95,9%) et en moyenne plus élevés (1297 euros) que ceux des autres options. De surcroît, les sortants de design en emploi salarié affichent sur la période de 30 mois la plus grande stabilité dans l'emploi, attestée par la proportion avantageuse de CDI (71,2%).

Tableau 94 : Caractéristiques de l'emploi salarié selon l'option

	Temps de travail		Revenu régulier		Revenu		Contrat de travail	
	Temps complet	Temps partiel	Oui	Non	Moyenne	Ecart-type	CDI	CDD
Art	50.9%	49.1%	86.0%	14.0%	943.59	402.949	38.6%	61.4%
Communication	61.1%	38.9%	80.6%	19.4%	1040.52	375.087	60.5%	39.5%
Design	85.7%	14.3%	95.9%	4.1%	1297.15	446.715	71.2%	28.8%
Ensemble	61.8%	38.2%	87.5%	12.5%	1050.81	434.431	51.2%	48.8%

A l'inverse, les diplômés de l'option art présentent, 30 mois après leur sortie de formation, des situations plus précaires : la moitié d'entre eux travaillent à temps partiel, plus souvent en contrat à durée déterminée (61,4%), avec en moyenne des salaires correspondants moins élevés (944 euros) bien que réguliers. Cette difficulté à s'affirmer sur le marché de l'emploi salarié explique que 13,8% des diplômés de cette option soient concernés par la pluri-activité, alors que cela ne touche que 2,0% des diplômés en Design (et 14,3% des diplômés en Communication).

Le sentiment de précarité est de ce fait très prononcé pour les sortants de l'option Art avec 52,8% qui se considèrent en situation précaire ou très précaire contre 33,4% des diplômés Design (et 47% des diplômés en Communication). De même, la stabilité dans l'emploi salarié que connaissent les diplômés Design ne les invitent pas à changer rapidement de situation (18,4% envisagent cette possibilité) alors que les diplômés de l'option Art et Communication sont plus souvent incités à le faire (respectivement, 40% et 47,2%).

Tableau 95 : Souhait de changer de situation professionnelle selon l'option

option	oui	non	Total
Art	40.0%	60.0%	100.0%
Communication	47.2%	52.8%	100.0%
Design	18.4%	81.6%	100.0%
Total	35.8%	64.2%	100.0%

. Métiers et secteurs d'activité

En ce qui concerne le métier exercé, on note de façon assez logique des spécialisations fortes selon l'option : on trouve ainsi beaucoup de diplômés Art dans les métiers de l'animation et de l'enseignement (39,8%), de sortants Communication dans les métiers du graphisme (30,6%) et de sortants Design dans les métiers liés au design (18,4%) et au graphisme (20,4%). C'est d'ailleurs l'option qui paraît la plus polyvalente sur le marché de l'emploi salarié.

En terme sectoriel, les diplômés en Art se retrouvent naturellement plutôt dans l'éducation et la formation artistique tandis (38,9%) que les diplômés en Communication semblent privilégier le secteur de l'édition (16,7%). Les diplômés en Design investissent à la fois les secteurs de la communication et marketing (16,3%) et ceux de l'agencement (22,4%).

Tableau 96 : Principaux champs professionnels ou métiers par option (emploi salarié)

liste emploi salarié	Art	Communication	Design	Total
animateur et intervenant culturel	15.7%	5.6%	4.1%	10.9%
professeur art plastique	24.1%	16.7%	12.2%	19.7%
graphiste	7.4%	30.6%	20.4%	15.0%
designer		5.6%	18.4%	5.7%
autre artistique	16.6%	25.0%	20.4%	19.5%
autre non artistique	36.1%	16.7%	24.5%	29.5%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Tableau 97 : Principaux secteurs d'activité professionnelle par option (emploi salarié)

	Art	Communication	Design	Total
communication, marketing, publicité	2.8%	2.8%	16.3%	6.2%
illustration, édition, presse	.9%	16.7%	4.1%	4.7%
métiers de la scène et du spectacle	3.7%	8.3%	2.0%	4.1%
multimédia, web, 3D	2.8%	8.3%		3.1%
architecture, agencement, décoration		2.8%	22.4%	6.2%
photo-vidéo	4.6%	5.6%	2.0%	4.1%
secteurs artistiques	6.5%	16.7%	16.3%	10.9%
secteurs non-artistiques	39.8%	19.4%	24.5%	32.1%
Education et formation artistique	38.9%	19.4%	12.2%	28.5%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Si les diplômés de l'option Design connaissent des taux d'insertion plus élevés, c'est peut-être aussi parce que leur champ d'investigation professionnel est plus large sur le plan des secteurs économiques d'accueil. En effet, 34,7% d'entre eux exercent dans un secteur d'activité non-artistique.

Les diplômés des options Communication et Design parviennent d'ailleurs à valoriser fortement leurs compétences sur le marché du travail, quel que soit le secteur ou le domaine investi.

Tableau 98 : Répartition par option de l'emploi salarié selon la nature artistique ou non du secteur d'emploi

	artistique ou para-artistique	non artistique	Total
Art	63.0%	37.0%	100.0%
Communication	80.6%	19.4%	100.0%
Design	65.3%	34.7%	100.0%
	66.8%	33.2%	100.0%

Tableau 99 : Répartition par option de l'emploi salarié selon l'utilisation des compétences acquises en école supérieure d'art

	oui	non	Total
Art	65.1%	34.9%	100.0%
Communication	72.2%	27.8%	100.0%
Design	75.5%	24.5%	100.0%
Total	69.1%	30.9%	100.0%

. Différentes façons d'avoir une pratique artistique privée

L'intégration de l'artistique au champ professionnel mise en œuvre dans l'activité des sortants de l'option Design explique dans une certaine mesure qu'ils soient plus nombreux à ne pas avoir d'activités artistiques en parallèle à leur situation professionnelle. A cet égard, la situation des diplômés de l'option Art vis-à-vis de cette pratique privée est tout à fait éclairante : 90,1% d'entre eux continuent d'exercer des activités artistiques en dehors de la sphère professionnelle et ils sont aussi les plus nombreux à pouvoir en tirer une source de rémunération ponctuelle (21,2% contre respectivement 15,2% et 0,0% pour les diplômés de l'option Communication et Design).

Tableau 100 : Poursuite d'activités artistiques extra-professionnelles par option

	oui	Non	Total
Art	90.9%	9.1%	100.0%
Communication	88.9%	11.1%	100.0%
Design	72.3%	27.7%	100.0%
Total	86.0%	14.0%	100.0%

Dans le même fil, ces diplômés Art sont plus souvent inscrits dans des réseaux professionnels susceptibles de promouvoir leurs activités artistiques (50,5%) auxquels participent moins les diplômés des options Communication et Design (respectivement, 27,8% et 24,5%). Enfin, notons qu'un nombre important de diplômés en Art possèdent un atelier (32,1%) ou en ont fait la demande (10,0%) alors que ces situations paraissent plus marginales pour les diplômés des autres options.

Tableau 101 : Utilisation, possession ou demande d'un atelier selon l'option

	Atelier	Demande
Art	32.1%	10.0%
Communication	16.7%	5.9%
Design	12.5%	2.1%
Total	24.4%	7.2%

Sur la base de ces résultats, on serait tenté de conclure que la situation défavorable des diplômés en Art sur le marché du travail, et notamment du travail salarié, se justifie par un investissement fort dans une pratique amateur avant de s'engager plus fermement dans une activité artistique professionnelle.

Ainsi, les diplômés en Art semblent combiner travail salarié précaire et activité artistique privée. Cette situation particulière des diplômés en Art, à la fois en demande de travail sur le marché de l'emploi et en attente (espoir) de reconnaissance de leur expression artistique, est d'autant plus complexe à analyser et à mettre en perspective, qu'ils ne sont pas les plus nombreux à se tourner vers les carrières indépendantes : 22,8% des diplômés en Art ont choisi ce statut alors que ces taux sont respectivement de 35,4% pour les diplômés en Communication et 27,8% pour les diplômés en Design. Comment expliquer ce paradoxe ? Sans doute faut-il ici revenir sur la définition d'artiste indépendant qui, comme nous l'avons souligné déjà plus haut, recouvre des réalités multiples, et souvent éloignées des formes pures utilisées comme références.

La marginalisation de l'artiste dans les réflexions économiques se trouve en partie expliquée par des critères impropres à définir ses compétences productives (Dehaye, 1976, Throsby & Jeffri, 1994). Pour Friedson (1994), il serait même *"inutile de dire que quelqu'un qui crée exerce une profession. (...) A proprement parler, l'art n'est ni un métier, ni une activité de loisir. C'est un hybride anormal entre les deux"*.

III. 3 Les indépendants

. Pluri-activité

Moins nombreux que les sortants des autres options à adopter ce statut professionnel, les diplômés de l'option Art, lorsqu'ils envisagent de travailler sous ce statut paraissent aussi rencontrer plus de difficultés à s'engager complètement dans cette voie, comme en témoigne le recours à la pluri-activité.

Alors que seuls 14,8% des diplômés Design déclarent exercer une seconde activité en plus de celle d'artiste indépendant, cela concerne plus du tiers des diplômés en Art (34,4%). De ce point de vue, les diplômés de Communication affichent également un niveau élevé de pluri-activité (35,3%).

Tableau 102 : Taux de pluri-activité des travailleurs indépendants par option

	un emploi	double emploi	Total
Art	65.6%	34.4%	100.0%
Communication	64.7%	35.3%	100.0%
Design	85.2%	14.8%	100.0%
Total	69.7%	30.3%	100.0%

. Précarité

Globalement, la situation de travailleur indépendant est ressentie comme plus incertaine que celle de salarié : en moyenne, 62,5% des intéressés estiment leur situation précaire ou très précaire. Cela est cependant moins le cas des sortants de l'option Communication (53,1% contre 67,2 % pour les options Art et Design).

Par rapport à l'étude à 18 mois, ces chiffres montrent que les conditions d'activité de ces indépendants sont en progrès, notamment pour les diplômés de l'option Design.

Tableau 103 : Appréciation sur la stabilité de la situation par option

	précaire	plutôt précaire	plutôt stable	stable	Total
Art	27.9%	39.3%	21.3%	11.5%	100.0%
Communication	15.6%	37.5%	40.6%	6.3%	100.0%
Design	29.6%	33.3%	25.9%	11.1%	100.0%
Total	25.0%	37.5%	27.5%	10.0%	100.0%

. Métiers et secteurs d'activité

Pour qualifier leur "métier" lorsqu'ils sont travailleurs indépendants, les sortants de l'option Art se retrouvent manifestement sur le terme d'artiste (61 % d'entre eux choisissent cette définition). Les diplômés des options Communication et Design se réfèrent plus fréquemment au qualificatif professionnel de graphiste, qu'à celui d'artiste qui devient même fort rare parmi les sortants de Design.

Les secteurs d'activité désignés sont globalement les mêmes que pour l'emploi salarié. Cette similitude est conforme à l'importance des marchés commanditaires par rapport aux marchés de la création.

Tableau 104 : Principaux champs professionnels ou métiers par option (emploi indépendant)

	Art	Communication	Design	Total
animateur et intervenant culturel	5.1%	2.9%		3.3%
artiste	61.0%	26.5%	3.7%	38.3%
graphiste	11.9%	61.8%	66.7%	38.3%
designer	5.1%		22.2%	7.5%
photo video	15.3%	8.8%		10.0%
scenographe	1.7%		7.4%	2.5%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Tableau 105 : Principaux secteurs d'activité professionnelle par option (emploi indépendant)

	Art	Communication	Design	Total
communication, marketing, publicité	8.5%	17.6%	22.2%	14.2%
illustration, édition, presse	10.2%	26.5%	14.8%	15.8%
métiers de la scène et du spectacle	6.8%	2.9%	7.4%	5.8%
multimédia, web, 3D	1.7%	8.8%	14.8%	6.7%
architecture, agencement, décoration	8.5%		29.6%	10.8%
photo-vidéo	15.3%	17.6%		12.5%
secteurs artistiques	6.8%	14.7%	7.4%	9.2%
peinture, sculpture, gravure	35.6%	8.8%	3.7%	20.8%
Education et formation artistique	1.7%	2.9%		1.7%
cinema	5.1%			2.5%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

IV. Synthèse

Hétérogénéité des situations et probabilités d'être en emploi

L'impact des variables individuelles sur les orientations professionnelles

. L'hétérogénéité des situations

Ainsi que le montre cette recherche, le genre, l'origine sociale et le cursus constituent les clefs de compréhension d'un processus d'insertion, qui ne présente pas une réalité unique.

- Le genre

Les femmes sont moins souvent que les hommes en emploi.

Quand elles trouvent du travail, celui-ci est plus souvent de type CDI (les hommes plus souvent en CDI).

Elles exercent moins que les hommes sous le statut de travailleur indépendant.

Malgré une position apparemment plus stable sur le marché de l'emploi salarié, elles occupent des postes à profils plus précaires avec des rémunérations moindres et des statuts moins intéressants.

Enfin, elles ont moins souvent que les hommes la possibilité d'exercer leurs compétences artistiques acquises en Ecole d'Art, et ce, dans la sphère professionnelle comme dans la pratique artistique amateur.

- Origine sociale : PCS

Les enfants d'ouvrier/employé sont ceux qui ont le plus de difficulté à valoriser la formation reçue. Non seulement, ils ont le taux d'inactivité le plus élevé mais ils semblent également avoir le moins d'alternative puisque ni la formation, ni les carrières indépendantes ne leur offre de substitut au chômage.

Les enfants d'artisan fortement présent en emploi salarié, parviennent à des taux d'emploi élevés, alors que contre toute attente ils choisissent peu le travail indépendant.

En revanche enfants des catégories cadres et surtout professions intermédiaires se tournent volontiers vers ce type d'exercice de leurs compétences déployant ainsi des stratégies volontaristes de substitution qui leur permettent d'atteindre des taux d'insertion élevés.

- *Options*

A s'en tenir à la lecture des taux d'emploi, les sortants de l'option Art connaissent une insertion plus difficile. Toutefois la difficulté provient aussi de la dynamique professionnelle dans laquelle ils s'engagent, leurs comportements d'entrée sur le marché du travail (et plus généralement dans la vie sociale) s'accordent difficilement avec les catégories et concepts classiques des études d'insertion.

Davantage que d'autres inscrits dans un projet d'expression en tant qu'artiste, les sortants de cette option privilégient deux modalités d'orientation :

. la première consiste à rechercher un emploi salarié et à maintenir une activité artistique parallèle ancrée dans les réalités de l'exercice du métier d'artiste (atelier, réseaux, exposition et vente d'œuvre).

. la seconde consiste à se positionner d'emblée comme artiste indépendant mais en cumulant un emploi secondaire à seule fin de subvenir aux exigences du quotidien.

On pourrait également envisager un troisième positionnement qui serait celui d'artiste "amateur" c'est-à-dire sans existence artistique légale, et vivant du RMI ou des allocations chômage.

Ces représentations concernent également les autres options mais dans une moindre mesure car leurs sortants trouvent davantage une réponse conforme à leur projet sur le marché du travail. Ceci est en particulier le cas des sortants de l'option Design, qui non seulement connaissent des taux de recrutement élevé mais s'intègrent sur des emplois dont les caractéristiques paraissent à tous égards les plus favorables.

A ces variables dont il a été montré plus haut l'impact à tous les niveaux, s'ajoutent d'autres variables comme l'âge ou la situation de famille qui ont également une influence non négligeable sur les probabilités d'insertion des diplômés. Or, il s'avère que toutes ces variables entretiennent des relations entre elles, ce qui rend la prise en compte des effets nets plus difficile.

. *Les probabilités d'être en emploi*

Le modèle ci-dessous se propose de mesurer l'impact de ces variables sur les probabilités d'insertion tout en considérant l'influence d'autres facteurs que l'on sait avoir un effet sur les carrières professionnelles.

Tableau 106 : Probabilité d'être en emploi à 30 mois après la sortie d'Ecole

Variables	Références	B	Odds	Signif.
Constante		.483	1.621	.137
Femme	Homme	-.723	.485	.002
Célibataire	Couple	-.393	.675	.093
Père artisan	Père ouvrier/employé	1.825	6.200	.000
Père cadre sup		.871	2.389	.010
Père prof. inter.		.707	2.027	.044
Père autre csp		.485	1.625	.181
Cursus linéaire	Cursus discontinu	.319	1.376	.344
Option comm.	Option art	.660	1.935	.030
Option design		.876	2.401	.005
R-deux de Nagelkerke			.134	

Note de lecture : B donne l'impact marginal de chaque variable sur la probabilité d'être en emploi. La probabilité moyenne est 71,3%. Cependant les rapports de chance ne sont pas les mêmes selon le profil des individus. L'odds ratio permet d'interpréter ces rapports de chance et de comparer les variables entre elles : ainsi, les coefficients dont la valeur est inférieure à 1 indique une probabilité plus faible d'être en emploi par rapport à l'individu de référence. Le pseudo-R² indique la capacité du modèle à expliquer la part de variance observée.

Ce modèle de régression logistique montre clairement que certaines variables jouent de façon négative et significative sur la probabilité d'être en situation d'emploi, 30 mois après la sortie d'Ecole. Ainsi, le fait d'être une femme joue bien négativement sur la probabilité de trouver un emploi, toutes choses égales par ailleurs. Ces résultats confirment les tendances observées de manière générale sur le marché du travail (Milewski, 2005).

Pour autant, le poids de cette variable (*genre*) est l'un des plus faibles. Ceci signifie que certaines variables aggravent ou compensent largement l'influence négative du genre sur les chances d'insertion. En particulier, les caractéristiques du parcours de formation paraissent déterminantes : si aucun impact significatif ne peut être avancé concernant la durée du cursus (variable "linéaire"), le choix des options s'avère essentiel. Comparés aux sortants de l'option Art, les diplômés des options Communication et surtout ceux issus de l'option Design, montrent des probabilités d'insertion nettement plus élevées, toutes choses égales par ailleurs. Il serait intéressant de savoir pourquoi, sachant comme cela a déjà été souligné que les postures individuelles induisent des comportements souvent hors normes du marché du travail. A contrario le caractère a priori plus professionnalisant des options, communication et design les rend plus lisibles en terme de secteur d'emploi et se prête mieux aux analyses standards. La difficulté à circonscrire l'activité artistique en terme de métier (Friedson, 1994) explique sans doute pour une

large part la prédominance en matière d'emploi des diplômés de Communication et Design par rapport à ceux de l'option Art, de prime abord identifiables en termes de projet d'expression ou de création, mais moins saisissables en terme de compétences professionnelles.

De toutes les variables, c'est cependant l'origine sociale qui exerce à la sortie d'Ecole l'influence la plus marquée. Les enfants d'ouvrier/employé en particulier paraissent nettement désavantagés. Ces derniers enregistrent les taux d'insertion les plus bas (56,7%) tandis que les enfants d'artisan se distinguent nettement des autres par une forte propension à être en emploi, 30 mois après l'obtention de leur diplôme.

Enfin, dans une moindre mesure, les personnes vivant en couple ont de meilleurs taux d'insertion. Il n'est pas aisé de proposer une explication concernant l'impact de cette variable. Plusieurs éléments de réponse peuvent être envisagés comme la notion de renoncement pour les personnes vivant en couple à choisir la qualité de leur emploi au profit d'une situation professionnelle immédiate assurant une stabilisation sociale ou encore la possibilité pour celles-ci de se lancer dans des carrières coûteuses en temps d'insertion (concours, non salariat) quand le conjoint peut assurer une part du revenu quotidien... Ces aspects mériteraient une approche approfondie qui dépasse cependant le cadre de cette recherche.

Ainsi, la prise en compte de ces différents facteurs fait varier les probabilités d'insertion des jeunes diplômés des Ecole d'Art de 34,7% à 97%. Le taux le plus bas concerne un individu de référence qui cumulerait les critères jouant négativement sur la réussite (fille, célibataire, père ouvrier/employé, cursus discontinu, option art) tandis que le taux le plus haut identifie un individu ayant un profil social et scolaire avantageux (homme, en couple, père artisan, cursus linéaire, option design). Ces situations restent très marginales mais elles permettent néanmoins de mettre en évidence les inégalités de positionnement et les difficultés rencontrées sur le marché du travail, selon le profil du diplômé.

. Les probabilités d'exercer une profession indépendante

L'analyse multivariée permet d'évaluer le poids de chacun des facteurs sociaux et scolaires dans la probabilité d'exercer, au sortir de l'Ecole, une profession artistique indépendante. Ce modèle souligne de façon significative l'impact négatif du genre, toutes choses égales.

Tableau 107 : Probabilité d’occuper le statut d’indépendant, 30 mois après la sortie d’Ecole

Variables	Références	B	Odds	Signif.
Constante		-1.209	.299	.001
Femme	Homme	-.749	.473	.001
Couple	Célibataire	-.255	.775	.272
Père artisan	Père ouvrier/employé	.320	1.377	.464
Père cadre sup		.725	2.064	.060
Père prof. Inter.		.980	2.665	.013
Père autre csp		.075	1.078	.867
Cursus linéaire	Cursus discontinu	-.281	.755	.419
Option comm.	Option art	.629	1.875	.026
Option design		.423	1.526	.141
R-deux de Nagelkerke			.097	

La comparaison des odds ratio réaffirme l’impact marginal important de l’origine sociale et des options choisies en cours de scolarité dans la probabilité de travailler sous le statut d’indépendant, 30 mois après l’obtention du diplôme. Dans le premier modèle logistique exposé en amont, les chances d’insertion des enfants d’artisan étaient considérablement plus élevées que celles des autres diplômés. Pour autant, contrairement à ce qui pourrait être attendu, ils restent peu représentés sur le secteur du non salariat (21,3%) par rapport aux enfants de cadre (30,4%) ou de profession intermédiaire (36,6%). Ainsi, comme le souligne ce modèle, ce ne sont finalement pas les enfants d’artisan mais plutôt les enfants de cadre supérieur ou de profession intermédiaire qui exercent sous ce statut. En revanche les enfants d’ouvrier/employé sont peu représentés dans cette catégorie. L'une des conditions pour s'installer en tant qu'indépendant, est de disposer d'un apport financier qui permet non seulement de démarrer l'activité mais aussi de vivre en attendant une certaine notoriété. Devant ces arbitrages coût-bénéfice-risque, les milieux les plus modestes sont certainement moins disposés que d'autres à soutenir les vocations artistiques de leurs enfants. Ceci est d'autant plus vrai que ces familles, contrairement à d'autres milieux, n'ont pas le même rapport de proximité avec l'art ou les réseaux relationnels utiles pour s'imposer sur le marché artistique (Bourdieu, 1966, 1979, Moulin et Quemin, 1993).

Enfin, le choix du cursus de formation en terme d'option est bien plus déterminant que le genre pour expliquer l'orientation des diplômés vers le secteur non-salarié. Toutes choses égales par ailleurs, les sortants de l’option communication, et dans une moindre part les sortants de l'option Design, ont une probabilité plus forte d’exercer en tant qu’indépendant que les diplômés de l'option Art. Ce résultat quelque peu paradoxal si l'on considère que l'artiste est une figure

emblématique du travail indépendant, peut se comprendre dans la mesure où une forte proportion d'indépendants exerce en réalité des activités relevant plutôt de la sous-traitance que de la création plastique. Ces activités assurent des rentrées d'argent plus rapides et plus régulières que la vente d'oeuvre, fortement dépendantes des connexions aux divers marchés de la création et des phénomènes de notoriété.

TITRE III

30 MOIS D'ENTREE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE COURBES D'EVOLUTION DES SITUATIONS

<i>EVOLUTIONS MENSUELLES DES SITUATIONS SUR 30 MOIS</i>

I. les taux d'activité, de formation et de recherche d'emploi sur 30 mois

L'accès à un emploi stable, tel qu'il était envisagé par le passé comme terme de la période d'insertion professionnelle, se trouve maintenant différé à des échéances variables, plus difficiles à identifier que par le passé. Par ailleurs, les difficultés du marché de l'emploi et le développement concomitant de formes d'emploi temporaires et souvent déqualifiés, ont grandement contribué à précariser les situations des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. L'analyse descriptive développée jusqu'ici rend compte de la situation observée 30 mois après le diplôme obtenu en juin 2003. Cette échéance ne marque pas la fin de la période d'insertion. Le caractère spécifique des qualifications artistiques et le dédoublement des modalités d'insertion (travail salarié / travail indépendant) rendent plus incertaine encore, cette capacité à fixer une échéance d'insertion.

. Une vision dynamique qui souligne les inégalités en intégrant la conjoncture économique

En revanche, il est possible de rendre compte de l'évolution globale de la population à partir de relevés périodiques des situations : emploi, formation (groupe des actifs), recherche d'emploi, autres situations, (groupe des inactifs). Il a été demandé aux diplômés de préciser mois par mois leur occupation au cours de la période écoulée. Ce calendrier testé lors de la première phase d'enquête à 18 mois a fort bien fonctionné et s'est avéré être un puissant outil de visualisation, mais aussi d'analyse, voire de projection des situations. Il résulte de ces états mensuels une vision dynamique de l'évolution de la population et des difficultés qu'elle peut rencontrer lorsque la conjoncture est mauvaise, comme c'était globalement le cas pour l'arrivée sur le marché du travail de cette promotion. En effet, hors de cette vision de l'évolution des situations et compte

tenu du manque de repères évoqué précédemment, les observations ponctuels au moment de l'enquête sont particulièrement délicats à interpréter.

. Une période de trente mois discontinuée

Le profil général de la courbe d'insertion professionnelle montre une orientation à la hausse qui est toutefois loin d'être régulière, des phases de stagnation succèdent à des phases d'augmentation soutenues. Un survol des 30 mois écoulés, montre au moins quatre phases successives :

1) 18 premiers mois,

. la première année qui suit le diplôme est caractérisée par un rythme d'insertion rapide accompagné d'un taux de poursuite de formation conséquent de l'ordre de 15%,

. les six mois suivants, jusqu'à l'enquête à 18 mois (janvier 2005), sont marqués par une quasi-stagnation de l'insertion professionnelle qui peine à retrouver le taux d'activité maximum atteint en juin 2004, 1 an après la sortie de l'école (58%).

2) 12 mois suivants, jusqu'en janvier 2006 (30 mois)

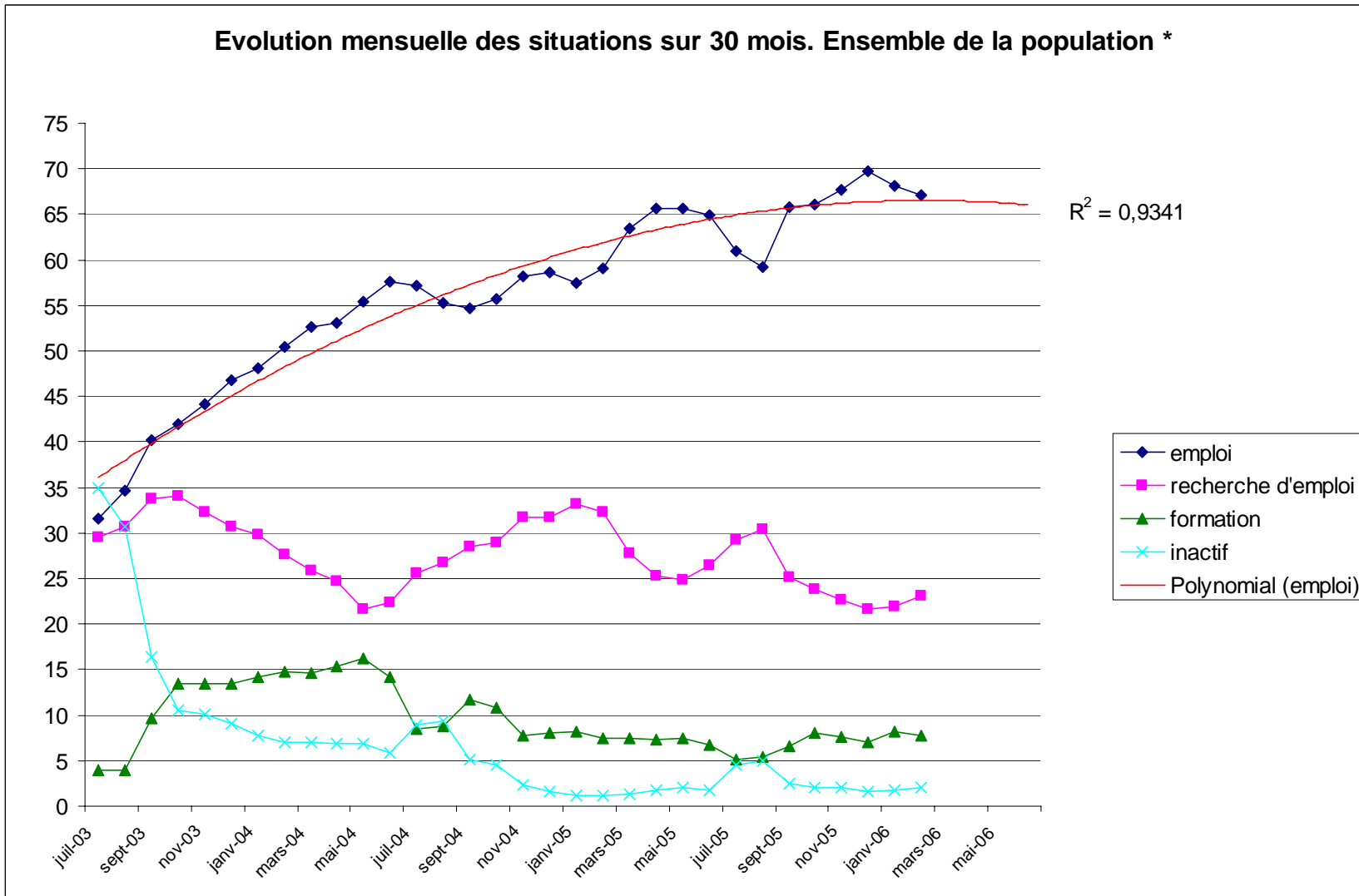
. le début de l'année 2005 commence par une forte augmentation du taux d'insertion consolidé aux environs de 65 % jusqu'à l'approche de la période estivale (juillet-août). Le taux d'emploi connaît alors une chute prononcée, sans doute surestimée par une imprécision possible relative aux congés payés parfois cochés comme temps d'inactivité. Toutefois, l'augmentation concomitante du taux de recherche d'emploi en juillet-août prouve que le recul constaté du taux d'activité à cette période correspond effectivement dans la majorité des cas à des situations de fins de contrat.

. à la rentrée, dès septembre, une reprise sensible de l'activité professionnelle est constatée, le taux d'insertion passe la barre des 70 % fin décembre. A cette date, des situations de fin de contrat entraînent un recul du taux d'insertion en début d'année et une remontée de la courbe de recherche d'emploi.

30 mois après le diplôme, la répartition de la population montre que la phase de stabilisation des situations (quelle qu'en soit la définition) n'est pas atteinte comme en atteste la courbe de recherche d'emploi de l'année 2005. Après un minima en mai (25 %) le pourcentage de demandeurs d'emploi augmente jusqu'en août, pour décroître ensuite jusqu'à la fin de l'année.

Cette persistance d'une proportion de diplômés en recherche d'emploi comprise entre un quart et un cinquième de la population, suffit à indiquer qu'une part importante des situations de travail relèvent de conditions précaires (CDD et autres formes de travail temporaire)

Graphique 1



L'état de la situation à 30 mois, au moment de l'enquête en janvier 2006, semble indiquer que nombre de contrats de travail se sont terminés à la fin de l'année 2005 provoquant une remontée de la recherche d'emploi sur les deux premiers mois 2006. Il s'agit vraisemblablement d'une période transitoire, toutefois même si la conjoncture de l'emploi au printemps 2006 semble montrer des signes d'amélioration, il convient de rester prudent. Cette promotion de diplômés, outre les aléas habituels de la phase d'entrée en activité, se heurte depuis son arrivée sur le marché du travail, à une situation de l'emploi particulièrement difficile. Le taux d'insertion professionnelle relativement élevé atteint maintenant, oblige à considérer que les gains d'emploi seront désormais plus limités et plus étalés dans le temps.

Une explication s'impose à propos du processus d'insertion et des populations se présentant sur le marché du travail. En effet, il est permis de faire l'hypothèse que plus une part importante de la population a déjà trouvé un emploi (57,9 % à 18 mois, et 71,4% à 30 mois), plus les gains marginaux d'insertion deviennent difficiles. L'une des raisons tient à la transformation interne de la population qui cherche à un emploi. Celle-ci est composée de trois segments :

- ceux qui ont déjà occupé un emploi et l'ont perdu ou souhaitent en changer,
- ceux qui étaient jusqu'alors en formation,
- ceux qui pour diverses raisons n'ont pas encore eu d'activité professionnelle (recherche vaine ou activité différée, hors formation).

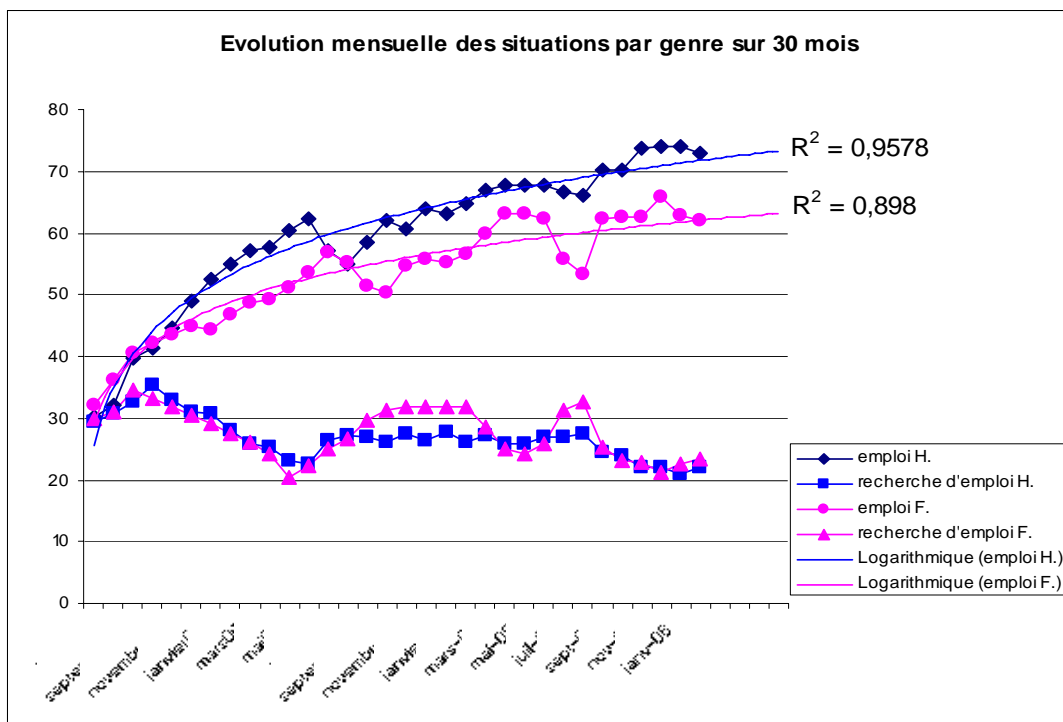
Ce dernier groupe est déjà fort réduit à 18 mois, il laisse présumer des caractéristiques d'employabilité qui sont différentes de celles des individus ayant déjà travaillé ou de celles des primo-entrants sur le marché du travail pour cause de formation.

Les effets conjoncturels se doublent alors d'un effet « d'employabilité » d'une partie des postulants à l'emploi. Sachant que toute courbe d'insertion professionnelle d'une population est condamnée à marquer le pas au bout d'un certain temps, ces deux effets conjugués ralentiront vraisemblablement la progression des taux d'activité au cours de la prochaine période.

II. Evolutions mensuelles des situations par profil sociologique

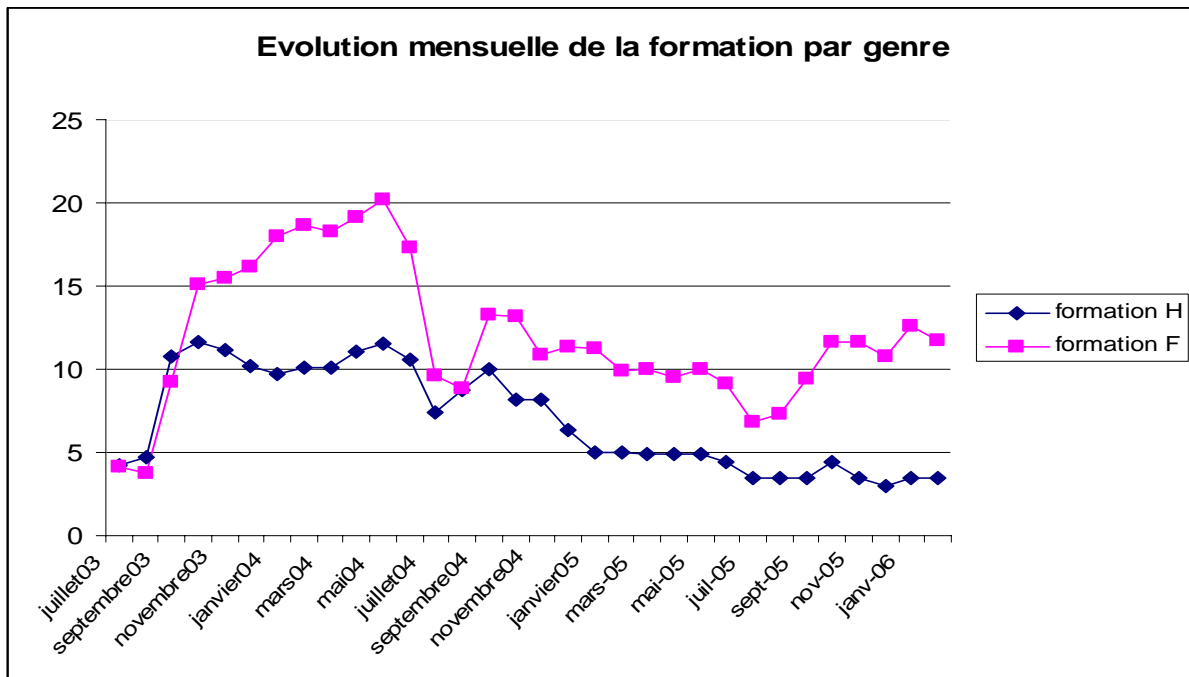
II.1 Evolution par genre

Graphique 2

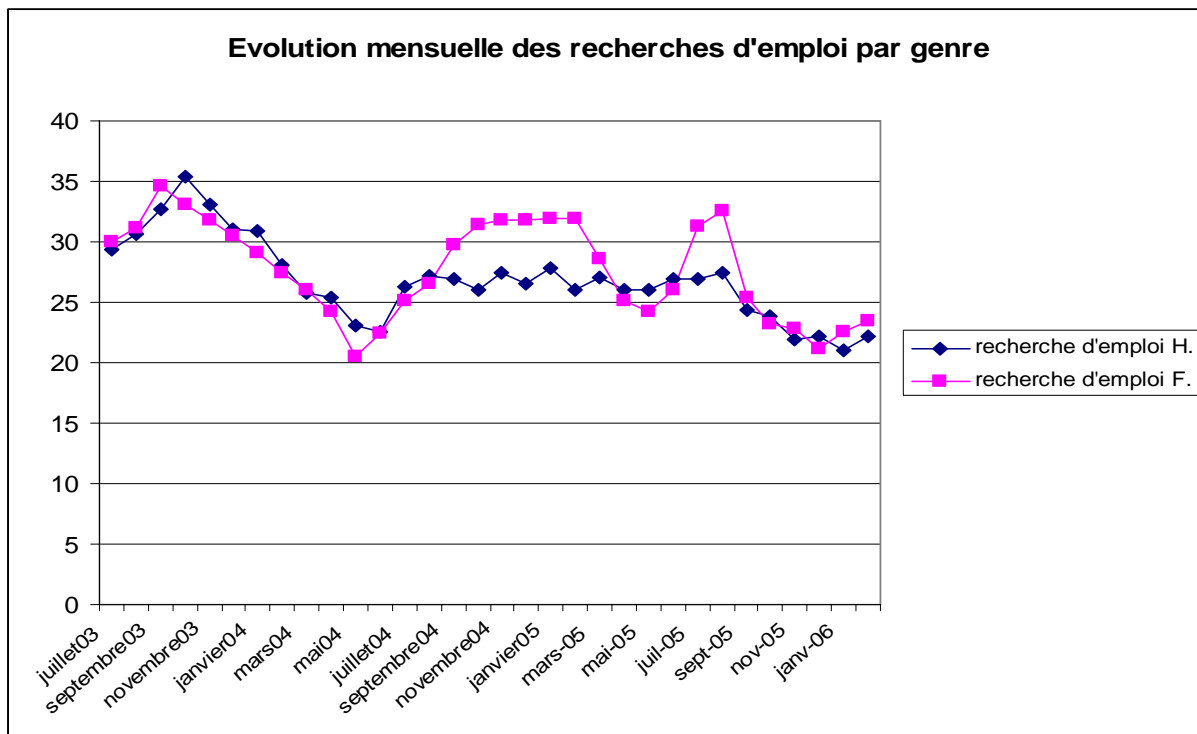


30 mois après la sortie de l'école, l'écart entre les taux d'activité (emploi) masculin et féminin est moindre qu'à 18 mois (8 points) : 73,9 % pour les hommes, 65,9 % pour les femmes. Cette réduction de l'écart signifie que le taux d'emploi féminin a cru plus vite que le taux d'emploi masculin au cours de la dernière période. La différence reste cependant significative d'un processus d'entrée en activité plus lent des femmes, et sans doute d'une recherche d'emploi plus difficile comme semble l'indiquer le profil plus irrégulier de leur courbe d'emploi.

Graphique 3



Graphique 4



Durant l'année qui suit le diplôme une forte proportion de femmes est en formation après quoi, la proportion de femmes qui suivent une formation (tout comme celle des hommes), décroît fortement. Toutefois, à partir de la rentrée 2004, les courbes indiquent des comportements par genre, différents. Alors que les hommes sont de moins en moins nombreux à poursuivre une

formation, la part des femmes qui font ce choix reste égale ou supérieure à 10 %, soit deux fois plus que les hommes.

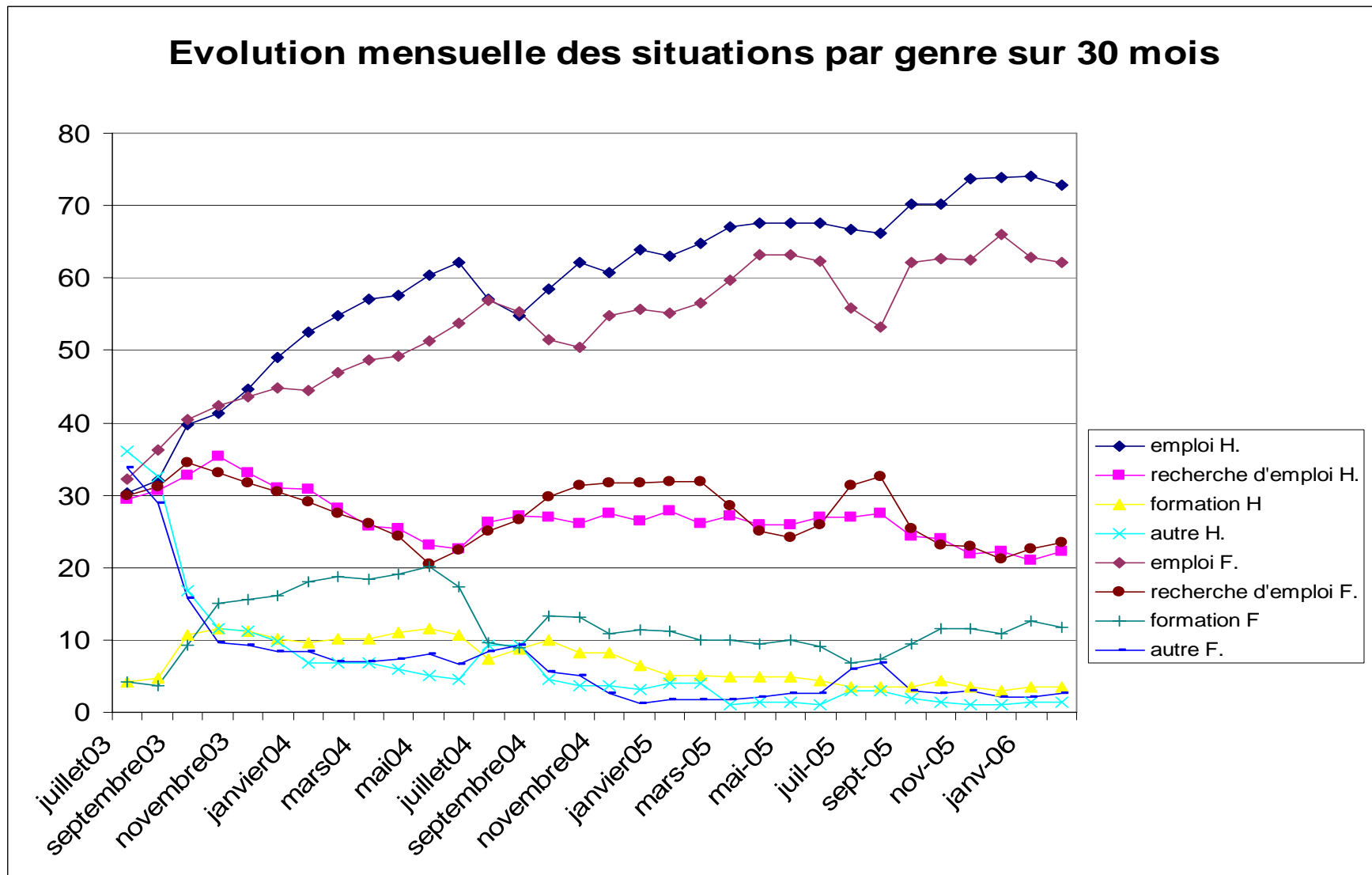
Les courbes des recherches d'emploi témoignent de plus grande difficulté des femmes à trouver un emploi. Alors que ces courbes par genre se confondent durant la première année post-diplôme, les femmes se retrouvent ensuite rapidement plus souvent dans cette situation qui se maintiendra ainsi jusqu'à début 2005. Depuis septembre 2005, la proportion des recherches d'emploi est très nettement passée sous la barre des 25 % pour les deux sexes qui évoluent de façon sensiblement identique. Il faut cependant rappeler que les taux de chômage avaient déjà atteint ce niveau environ 1 an après le diplôme, alors il est vrai que les taux de formation étaient encore élevés et que les taux d'emploi étaient loin de se situer aux niveaux observés maintenant. Si la situation à 30 mois se rapproche davantage d'un état généralisé de début d'activité professionnelle, cela signifie également qu'il ne faut sans doute pas s'attendre à voir ces taux de recherche d'emploi poursuivre leur recul sur un rythme rapide, car plus le taux d'emploi est élevé, plus les marges de gain sont faibles.

Qu'observe-t-on pour conclure ? Dans les douze premiers mois qui suivent la fin de formation, les différences d'arbitrage formation / emploi observées entre hommes et femmes, tendent à masquer les difficultés rencontrées par celles-ci sur le marché du travail. En d'autres termes, leur moindre taux d'activité peut alors s'expliquer par leur choix de poursuite de formation. A moins que, consciente de leur désavantage relatif en matière d'emploi, et de leur avantage relatif (démontré par leur parcours initial) sur le plan de la formation, elles n'aient pour cette raison et en toute connaissance de cause, choisi de différer leur entrée en activité professionnelle. Il faut rappeler qu'elles obtiennent leur DNSEP, en moyenne 1 an plus jeune que les hommes, et que de ce fait, leur coût d'opportunité d'une année supplémentaire de formation est inférieur d'autant à celui des hommes. Dans cette phase, les divergences de comportement entre hommes et femmes, reflètent une appréciation objective des différences de contraintes. Les choix s'ajustent en conséquence, là où l'avantage comparatif est avéré.

Alors qu'à 18 mois l'observation s'achevait sur le constat d'une situation du marché de l'emploi où les femmes peinaient visiblement à trouver du travail, le bilan de tendance de l'année 2005 apparaît plutôt positif pour les femmes dont l'écart avec les hommes se réduit sur le plan de l'emploi. L'évolution conjointe à la baisse des taux de recherche d'emploi désormais définitivement installés semble-t-il sous la barre des 25 % est un autre signe encourageant. Toutefois si les écarts hommes-femmes semblent se réduire, le survol général de ces 30 mois d'entrée en activité montre à l'évidence que les rythmes de l'insertion professionnelles ne sont

pas les mêmes entre hommes et femmes. Les douze premiers mois soldent en quelque sorte les différences de rythme de formation, après quoi, les douze mois suivants montrent que les femmes qui avaient différé leur entrée sur le marché du travail éprouvent les plus grandes peines à trouver leur place en emploi, et ce n'est qu'en toute fin de période que les situations par genre deviennent plus homogènes.

Graphique 5



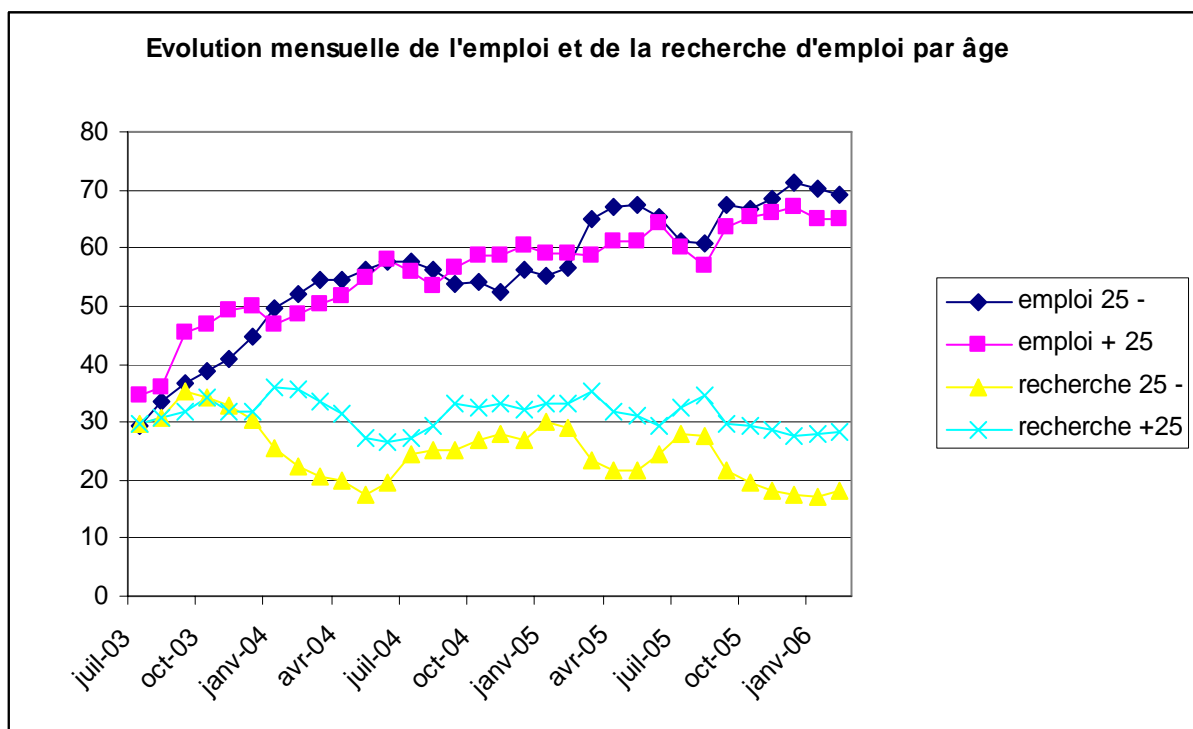
II.2 Evolution par âge

La population a été divisée en deux groupes, répartis selon l'âge d'obtention du DNSEP, avant ou après 25 ans. Rappelons qu'un parcours linéaire continu, c'est-à-dire sans redoublement, ni dans le secondaire, ni en cursus DNSEP et avec entrée directe en école supérieure d'art après le bac (13 % des diplômés), autorise une obtention du DNSEP à l'âge de 23 ans. Sachant qu'une majorité de la population a obtenu son bac avec un retard d'un à deux ans et qu'une entrée sur deux en école supérieure d'art s'effectue directement après le secondaire, la répartition choisie (DNSEP, avant ou après 25 ans) sépare schématiquement deux types de parcours : avec ou sans détours ou aléas de formation, ou encore, avec ou sans rupture de cheminement.

58,7 % des diplômés avaient moins de 25 ans lors de l'obtention du DNSEP, les autres (41,3%) étant plus âgés. Cela signifie qu'interrogés 30 mois plus tard, le groupe des plus jeunes passe le cap des 26 ans, et que les autres sont au moins engagés dans leur vingt-huitième année.

. Ensemble de la population

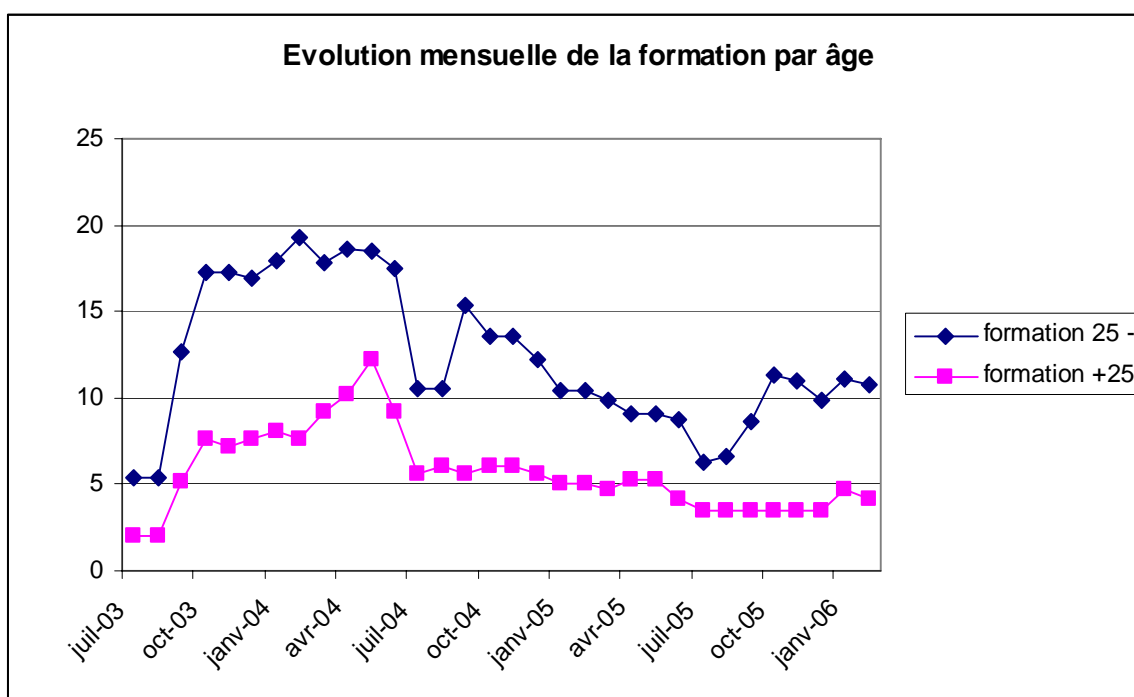
Graphique 6



L'allure générale des deux courbes d'emploi par âge indique tout au long des 30 mois, un trend ascendant plus affirmé pour les plus jeunes, mais aussi marqué de fortes irrégularités d'évolution.

La dernière période révèle un phénomène intéressant sur le plan de l'insertion professionnelle par âge. Jusqu'à 18 mois les plus âgés au diplôme étaient les plus pressés de trouver un emploi, or vieillissement aidant, depuis début 2005 ce sont les plus jeunes qui sont le plus en emploi. La situation à 30 mois s'est inversée par rapport à ce qui était observé à 18 mois, à savoir un taux d'emploi légèrement supérieur des plus âgés (59,1 % contre 56,4 %). Or, depuis le taux d'emploi des plus jeunes a progressé sensiblement plus vite (+ 14 points) que celui des autres (+ 7 points) et désormais, avec des taux d'activités professionnelles de 70,2 % pour les plus jeunes et de 65,0 % pour les autres, cinq points séparent au moment de l'enquête, les moins et les plus de 25 ans, sans distinction de genre.

Graphique 7



Proche de 20 % de la promotion en début de période le taux de formation décroît ensuite progressivement jusqu'à concerner moins de 10 % des diplômés, début 2006. Les courbes par âge présentent les mêmes profils décroissants parallèles pour les deux groupes d'âge, les plus ayant un taux de formation beaucoup plus élevé que leurs aînés (11 % contre 4,5 %). L'évolution la plus notable concerne le taux de formation des jeunes diplômés qui augmente à nouveau au cours de la dernière période, pour retrouver les niveaux observés un an plus tôt. Nous avons vu que ces poursuites de formation changeaient de nature au fil du temps et s'inscrivent de plus en plus dans un registre professionnel (par rapport aux poursuites dans l'enseignement supérieur de début de période.)

. Différenciations par genre

A ce point, les effets de l'âge sont notables, mais ils s'inscrivent peu ou prou dans le cadre prévu, priorité à l'emploi après le diplôme pour les plus âgés alors que les plus jeunes se ménagent en plus grand nombre un temps de formation supplémentaire après le DNSEP, reportant d'autant leur arrivée sur le marché du travail. Par la suite, cet avantage relatif des plus jeunes diplômés disparaît progressivement (ils atteignent en 2005, l'âge qu'avaient leurs aînés quand ils ont passé le diplôme), et leur entrée en activité professionnelle s'accélère. C'est ce à quoi l'on assiste sur la période comprise entre les deux enquêtes à 18 et 30 mois, période au cours de laquelle leur taux d'activité professionnel des jeunes diplômés devient plus élevé que celui de leurs aînés.

Or, cela a été longuement souligné, les parcours menant au DNSEP, différent sensiblement en durée selon les deux sexes. A l'arrivée, hommes et femmes présentent un écart marqué sur l'âge d'obtention du diplôme. Les femmes sont en grande majorité diplômées avant 25 ans (63,9 %), alors que les hommes se partagent par moitié autour de ce seuil. Il est donc prévisible que les effets de positionnement observés selon le genre et ceux observés selon l'âge, se combinent pour accroître ou réduire les différences d'évolution des situations.

Tableau 108: Age d'obtention du DNSEP par genre

	Homme	Femme	Total
Moins de 25 ans	117	172	289
	52,5%	63,9%	58,7%
Plus de 25 ans	106	97	203
	47,5%	36,1%	41,3%
Total	223	269	492
	100,0%	100,0%	100,0%

- Taux d'emploi

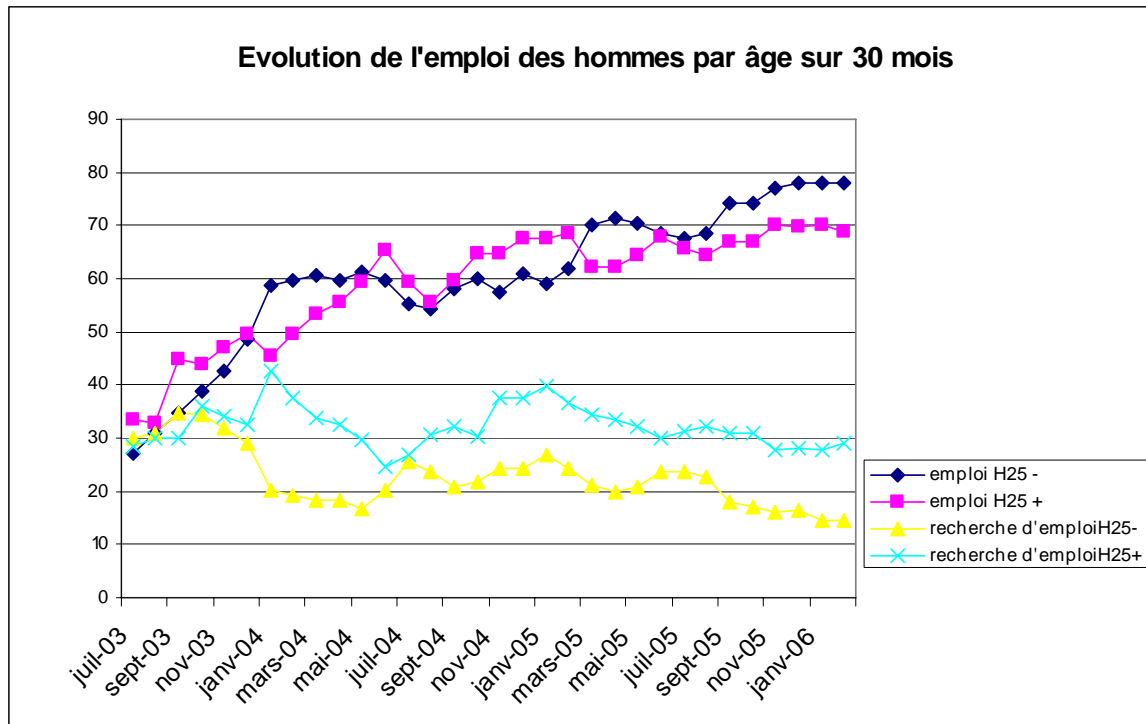
Rappelons d'abord, que cinq points séparent les taux d'insertion professionnelle des moins et des plus de 25 ans au moment de l'enquête à 30 mois, sans distinction de genre. Chez les hommes l'écart atteint cependant 8 points, les plus jeunes atteignant un taux d'emploi élevé (77,9 % contre 70,2 % pour les anciens). L'écart par âge est plus réduit chez les femmes, mais là encore les plus jeunes présentent un meilleur taux d'insertion professionnelle (64,9 %) que leurs aînées (58,4 %).

Il apparaît immédiatement que cette nouvelle segmentation de la population des diplômés par âge et par genre accroît l'hétérogénéité des situations. Autrement dit, l'âge et le genre combinés, cumulent leurs effets pour produire des écarts importants.

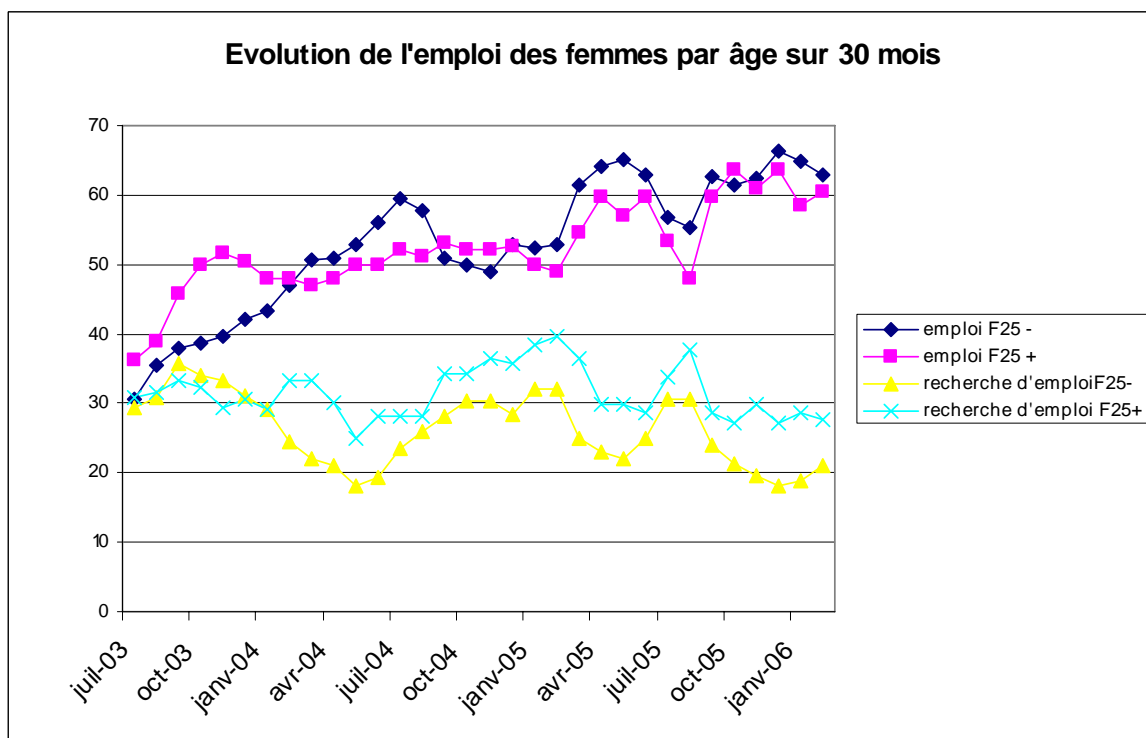
Au moment de l'enquête, l'amplitude des taux d'activité est de l'ordre de 20 points entre les deux groupes extrêmes (femmes de plus de 25 ans / hommes de moins de 25 ans). En terme

d'écart la différence est à peu de choses près, la même qu'à 18 mois, toutefois l'une des groupes a changé puisque le taux d'activité le plus haut, s'il est toujours détenu par les hommes, l'est maintenant par les plus jeunes d'entre eux. Parmi les femmes, aucun changement, les femmes les plus âgées restent le groupe dont le taux d'activité professionnel est le plus faible.

Graphique 8



Graphique 9



Au niveau des progressions des taux d'emploi enregistrées au cours de la période de 18 à 30 mois, il faut noter que si les femmes de plus de 25 ans ont présentement le plus faible taux d'activité professionnelle (58,4 %), elles ont cependant fortement progressé (48,9 % à 18 mois). Face à cette progression, les hommes du même groupe d'âge dont le taux d'emploi était précédemment le plus élevé (68,6% à 18 mois), peinent à améliorer leur situation (70,2 % à 30 mois). Dans la catégorie des moins de 25 ans, les hommes désormais en tête de l'activité professionnelle (77,9 %) accroissent leur avantage sur les femmes du même âge (64,9 %). Conclusion : l'âge amplifie les différences dues au genre

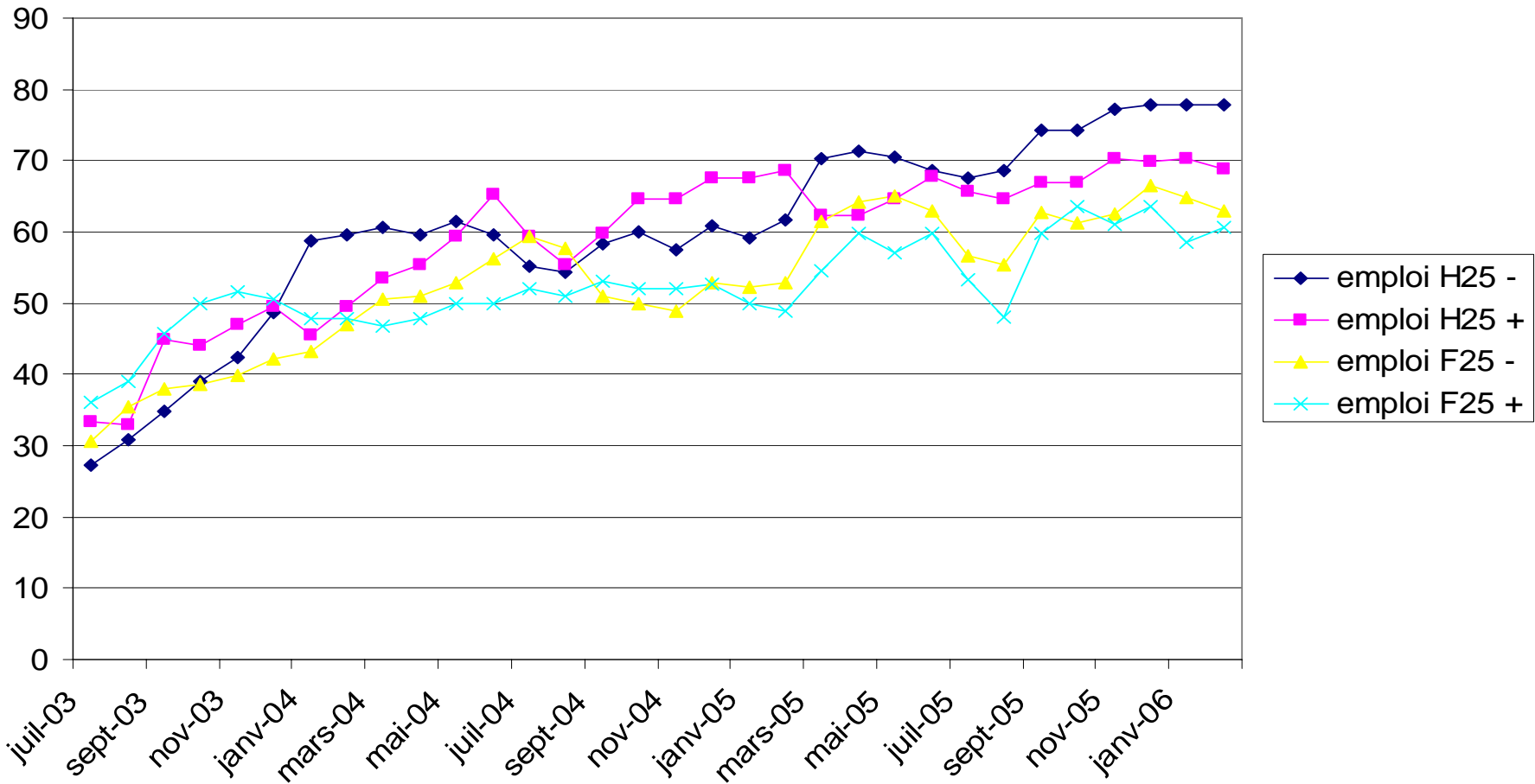
Tableau 109 : Progression des taux d'emploi par genre et par âge entre les deux enquêtes

	Taux d'emploi moyen à 18-20 mois	Taux d'emploi moyen à 30-32 mois	<i>Progression entre les 2 enquêtes</i>
Hommes 25 -	60	77,5	+ 17,5
Hommes 25 +	67,6	70,1	+ 2,5
Femmes 25 -	53,1	65,1	+ 12
Femmes 25 +	50,2	60,2	+ 10

Considérant les 30 mois d'observation, la phase la plus dynamique d'insertion professionnelle dure environ un an, puis le second semestre 2004 est marqué par le marasme général de l'emploi qui affecte plus particulièrement les femmes. Les courbes d'emploi de l'année 2005 répètent un profil déjà observé des séquences d'insertion : après une orientation à la hausse très marquée au printemps, la chute des situations d'activité professionnelle durant la période estivale constitue une véritable rupture. La différence avec 2004 est que cette fois, la rentrée s'accompagne d'une véritable reprise de l'emploi, ce qui permet à cette période comprise entre 18 et 30 mois de présenter un bilan de progression de l'emploi très positif. Les disparités constatées en fonction de la combinaison âge-genre n'ont pas disparu pour autant.

Graphique 10

Evolution mensuelle de l'emploi par genre et par âge sur 30 mois



- Taux de formation

L'enquête précédente a montré que la poursuite de formation s'effectue essentiellement dans les 12 mois qui suivent le DNSEP. Ensuite, les courbes déclinent rapidement.

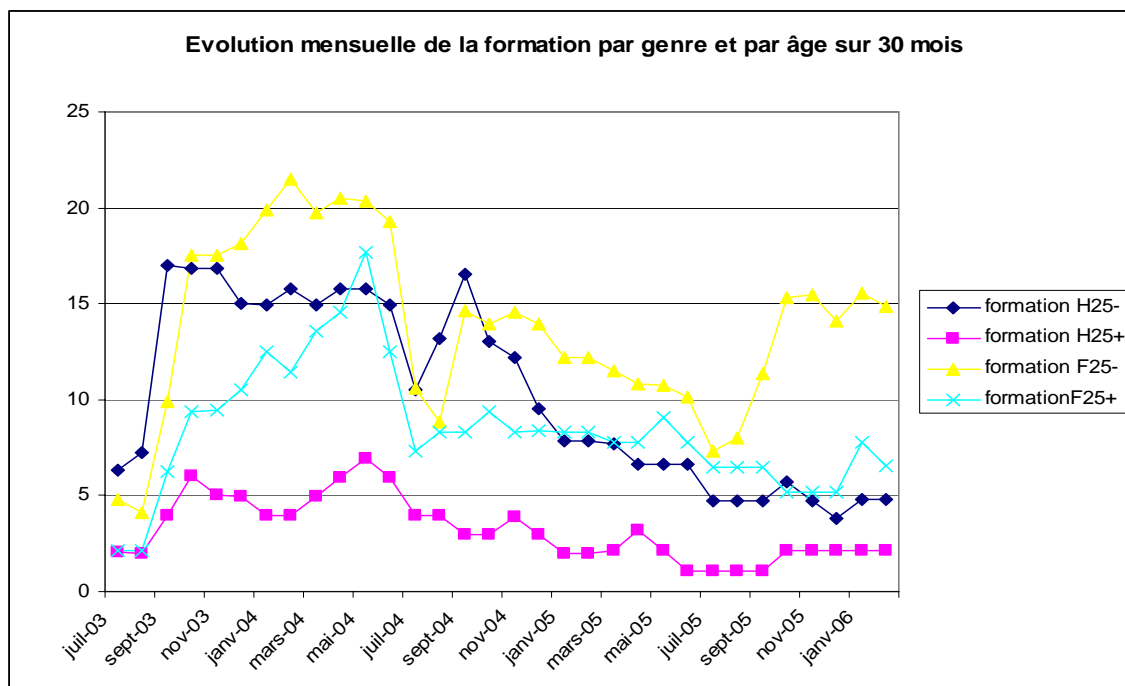
L'enquête à 30 mois montre cependant un phénomène intéressant au cours de la dernière période (second semestre 2005) à savoir une reprise de la formation notamment chez les femmes et plus particulièrement les plus jeunes. Moins prononcé ce mouvement est également perceptible chez les hommes. La transformation des contenus de formation et le passage à des formations à caractère plus professionnelle plus directement reliées aux parcours individuels d'insertion, ne sont sans doute pas étranger à cette évolution.

La hiérarchie des courbes de formation, respecte l'ordre attendu, l'âge détermine ce type de choix, ceux et celles qui obtiennent le DNSEP le plus tôt (moins de 25 ans) sont les plus enclins à entreprendre une formation supplémentaire. Deux raisons principales à cela, primo, la précocité traduit pour une part l'excellence académique du diplômé, secundo, le coût d'opportunité d'une année supplémentaire d'études est moindre dans ce cas. La recherche d'une plus value de formation ressort donc un comportement logique, puisque ces jeunes diplômés trouvent là le moyen de se présenter ensuite sur le marché du travail avec un avantage comparatif par rapport à leurs aînés. A cet égard, la hiérarchie des catégories en formation est stable. Les femmes (généralement plus jeunes au diplôme, rappelons-le) constituent toujours la population la plus orientée vers la formation et parmi elles le groupe des plus jeunes, est naturellement le premier à poursuivre une formation (15,0 % contre 6,6% pour leurs aînées). Les hommes suivent le même comportement par âge mais sont très nettement en retrait, avec des taux de formation respectivement de 4,8 % et 2,1% pour les moins et plus de 25 ans. 30 mois après le diplôme, les écarts inter-groupes restent donc très marqués et contribuent notamment à expliquer les différences observées en matière de recherche d'emploi.

Tableau 110 : Taux de formation comparés par genre et par âge à 18 et 30 mois

	18 mois (janv-05)	rang	30 mois (janv-06)	rang
formation H25-	7,8	3	4,8	3
formation H25+	1,9	4	2,1	4
formation F25-	12,2	1	15,5	1
formationF25+	8,3	2	7,8	2

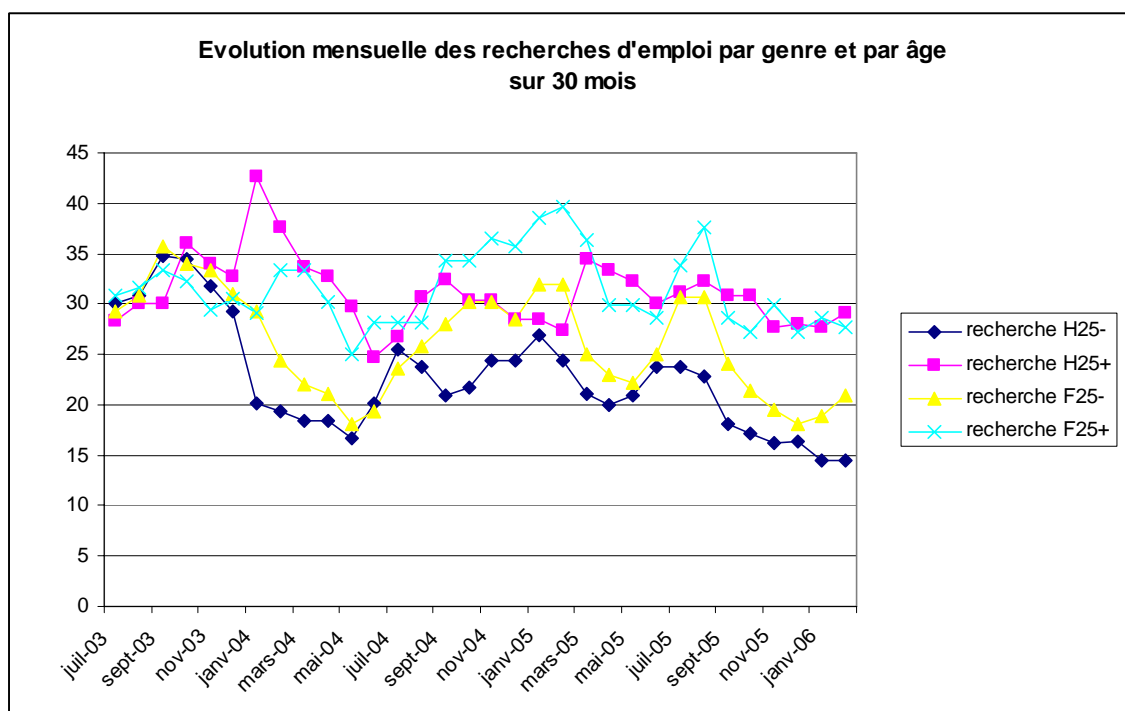
Graphique 11



- Taux de recherche d'emploi

L'évolution des situations de recherche d'emploi offre une autre traduction des remarques précédentes sur l'emploi et la formation. Globalement, ces courbes s'ordonnent en raison inverse des courbes représentant l'emploi et la formation, dont elles opèrent une synthèse négative.

Graphique 12



Cette période de 30 mois présente quatre temps clairement distincts :

- au cours des 6 mois qui suivent le diplôme, les taux de recherche d'emploi fluctuent dans une fourchette réduite : le tiers environ de la population est dans cette situation, quelle que soit la catégorie considérée.
- la seconde séquence couvre le premier semestre 2004. Les taux de recherche d'emploi s'orientent à la baisse pour atteindre leurs minima en juin-juillet 2004 : 16-17 % pour les moins de 25 ans, hommes et femmes. Cette baisse du chômage correspond à la fois, à la poursuite de la croissance des taux d'activité et à des taux de formation élevés. Il s'ensuit des écarts inter-catégories croissants, notamment en raison des poursuites de formation très différenciées par âge et subsidiairement par genre.
- la troisième séquence qui débute mi-2004 et s'étend jusqu'au moment de la première enquête en janvier-février 2005, est caractéristique d'un temps de crise de l'emploi. Les taux de recherche d'emploi augmentent fortement pour toutes les catégories (à l'exception des hommes de plus de 25 ans). Les femmes sont les plus affectées, le taux de recherche d'emploi chez les moins de 25 ans double entre juin 2004 et début 2005. Il a déjà été noté que les poursuites de formation plus fréquentes parmi les jeunes, femmes en particulier, tendent à différer d'environ un an l'entrée d'une partie de cette population féminine sur le marché du travail. Or, leur arrivée s'opère alors dans un contexte d'emploi particulièrement médiocre qui pénalise en premier lieu les femmes.
- Enfin, la dernière période correspondant à l'année précédant l'enquête à 30 mois, est globalement une période de croissance des taux d'insertion professionnelle et donc, de décroissance des taux de recherche d'emploi. Toutefois ce recul n'est ni régulier, ni exempt de brusques retournements à la hausse. Le groupe le mieux orienté est sans surprise celui des hommes de moins de 25 ans, dont on a déjà observé la progression sensible du taux d'emploi. La diminution de leur taux de recherche d'emploi confirme cette évolution favorable, également observable chez leurs aînés mais dans des marges plus réduites.

Les courbes de recherche d'emploi des femmes offrent des profils plus accidentés même si l'évolution générale est également à la décroissance du taux de recherche d'emploi. Or il a été constaté sur les douze derniers mois, que les femmes amélioraient sensiblement leur taux d'insertion professionnelle quel que soit le groupe d'âge. Leur participation plus fréquente à la formation, contribue alors à expliquer le caractère plus irrégulier du recul de la recherche d'emploi. Une observation s'impose cependant, le facteur âge l'emporte ici sur le genre. Les plus de 25 ans, hommes et femmes, présentent les taux de recherche d'emploi les plus élevés avec des évolutions qui vont se rapprochant au cours des derniers mois (encore plus du quart du groupe concerné). Les moins de 25 ans dont les profils de courbes hommes et femmes sont parallèles présentent des trend décroissants plus accusés et se situent à des niveaux de recherche d'emploi très inférieurs moins de 20 % et moins de 15 % respectivement pour les femmes et les hommes de ce groupe d'âge.

II.3 Conclusion sur les évolutions par genre et par âge

Ce panorama de l'évolution des conditions d'insertion parcouru selon les critères d'âge et de genre fait clairement ressortir plusieurs points essentiels :

Du point de vue chronologique d'abord, il n'existe pas un temps de l'insertion homogène pour tous. Selon ces critères, chaque segment de population fait apparaître des rythmes propres, liés à ses contraintes, à ses avantages comparatifs, et certainement à des horizons temporels différents que nous pressentons mieux que nous ne saurions les expliciter. L'horizon temporel de celui qui s'installe à titre d'indépendant par exemple, diffère radicalement des échéances de celui qui recherche un emploi salarié, ou encore de celui qui accepte momentanément un emploi précaire sans relation avec sa formation. Autrement dit, les courbes rendent compte de logique de comportement, et ces logiques ne s'apprécient pas à l'aune d'une rationalité unique. Elles rendent également compte de l'état du marché de l'emploi auquel doivent faire face les arrivants. A cet égard, la situation observée au second semestre 2004 est exemplaire de cet effet de la conjoncture.

Les 12 mois qui précèdent la seconde enquête montrent que le processus d'insertion s'est ensuite développé vaille que vaille pour atteindre à 30 mois une zone de taux d'emplois pouvant être qualifié d'élevés sur un marché du travail toujours défavorable.

Plus précisément, concernant l'impératif d'insertion professionnelle, l'année qui suit le diplôme ne revêt pas le même caractère d'urgence pour tous. Sans minorer le rôle d'autres facteurs, l'âge ressort comme l'un des principaux déterminants des arbitrages, notamment entre formation et emploi. Dès lors, on est en présence de deux ensembles de diplômés, ceux pour qui la phase d'insertion professionnelle commence au sortir de l'école, et ceux pour qui l'entrée sur le marché du travail est différée (d'environ un an pour la plupart). Cela signifie qu'au moment de la première enquête à 18 mois, certains étaient effectivement présents sur le marché du travail depuis 18 mois, tandis que d'autres ne l'étaient que depuis 6 à 8 mois.

Les marges de progression mobilisées durant la seconde période repose en partie sur ces populations plus récemment arrivées sur le marché de l'emploi. L'analyse des disparités par genre et par âge rend compte de ce phénomène : l'emploi progresse d'abord au sein des groupes pour lesquels existe une marge de manœuvre plus grande (notamment les groupes qui avaient différé leur entrée sur le marché du travail en raison de leur jeune âge au diplôme. Toute l'interrogation est de savoir quelle sera la suite des événements sur le plan des taux d'emploi mais aussi sur le plan de la qualité des emplois.

Au niveau des principaux facteurs d'évolution de ces courbes, l'âge et le genre engendrent des écarts de situation très significatifs. L'examen des écarts dus à l'une ou l'autre variable montre, qu'en matière d'emploi (et dans une moindre mesure, de formation), les différences résultantes de l'âge sont a priori moins importantes que celles résultants du genre (même si l'âge ressort comme le premier facteur explicatif de certains choix, formation notamment). En

fait, si le genre apparaît comme un facteur structurant immédiat, l'âge intervient comme le facteur déterminant des comportements adoptés face au temps. Ce rôle discriminant amplifie les écarts dans la segmentation par genre et explique les divergences d'évolution constatées.

III. Evolution mensuelle par options

L'observation simultanée des courbes de l'activité professionnelle par options appréhendées sur l'ensemble de la période, fait ressortir des évolutions distinctes. Cette lecture des tendances est d'autant plus nette que l'allongement de la période d'observation accuse les écarts.

1) observation à 18 mois

Si les niveaux et les pentes des courbes présentent quelques différences sur les 12 premiers mois qui suivent la sortie de l'école, les évolutions de taux d'activité des trois options restent proches. Immédiatement après le diplôme, les écarts de situations initiales sont pourtant notables, dix points séparant le taux d'activité le plus faible (design) du plus élevé (art), mais 10 mois plus tard les trois options se rejoignent à un niveau d'emploi d'environ 52%. C'est au cours des 8 mois suivants que de fortes divergences d'évolution se font jour, sans doute en partie, sous l'effet des difficultés conjoncturels.

2) observation à 30 mois

Les indices relevés dans la première phase prennent sens dans la seconde, les rythmes d'évolution propres à chaque option accentuent les écarts observés à 18 mois.

III.1 L'évolution par option : l'emploi

Tableau 111 : Progression des taux d'emploi par genre et par âge entre les deux enquêtes

	Taux d'emploi moyen à 18-20 mois	Taux d'emploi moyen à 30-32 mois	Progression entre les 2 enquêtes
Art	53,4	62,6	+ 9,2
Communication	61,5	76,1	+ 14,6
Design	63,2	78,4	+ 15,2

Des taux d'activité inégaux...

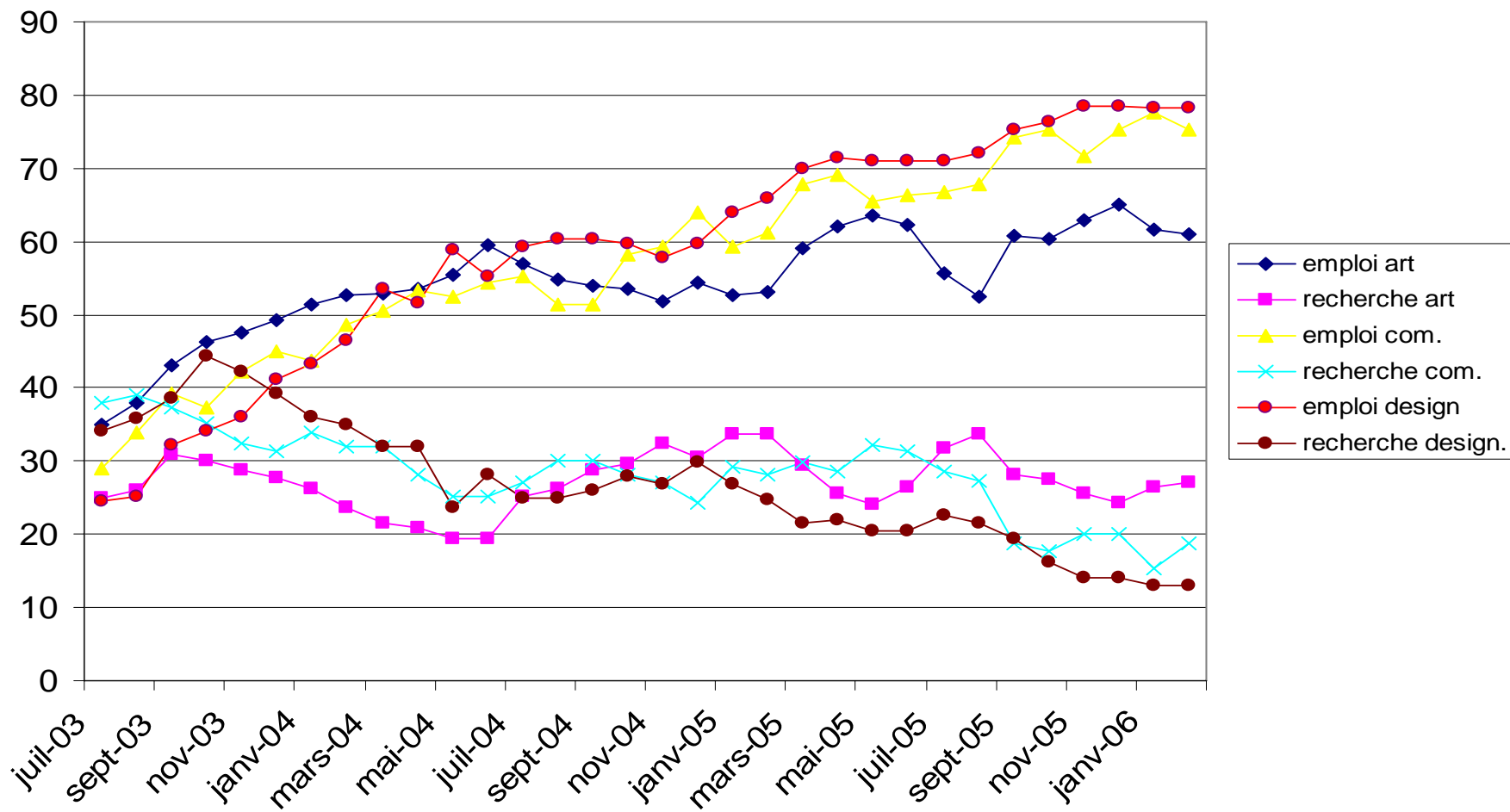
L'option Art, dont le taux d'activité professionnelle est au départ le plus élevé, présente pourtant ensuite le profil le moins soutenu. Le rythme de croissance de l'emploi faiblit assez rapidement et est ensuite sujet à d'importantes fluctuations.

Durant les douze derniers mois l'option art atteint cependant au milieu de l'année 2005 un taux d'emploi très voisin de celui de l'option communication, mais signe d'un emploi sans doute davantage marqué de précarité, la période estivale entraîne une chute brutale que ne connaissent pas les autres options. Si la croissance de l'emploi reprend ensuite fortement, le niveau d'emploi atteint à 30 mois se situe à un niveau inférieur à celui des deux autres options.

Design affiche la courbe de tendance la plus dynamique et surtout la plus régulière. Le début de l'année 2005 est marqué par une relative stagnation de l'emploi (les taux atteints sont déjà supérieurs à 70 %...) mais le deuxième semestre voit l'emploi augmenter à nouveau. Le taux d'accroissement de l'emploi ralentit certes en fin de période mais cette option conserve le meilleur taux d'emploi (alors qu'au sortir de l'école, en début d'insertion, ce taux était le plus faible).

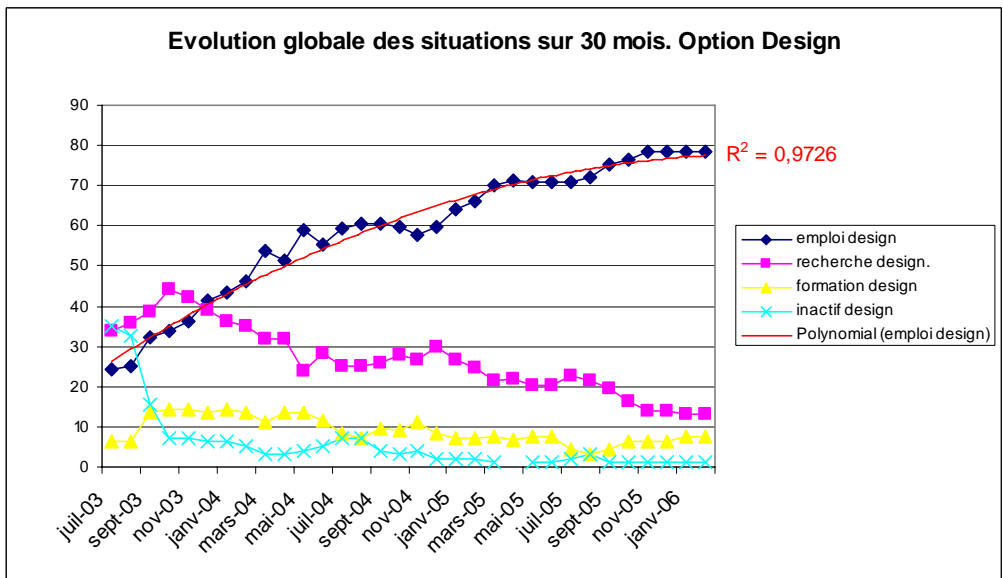
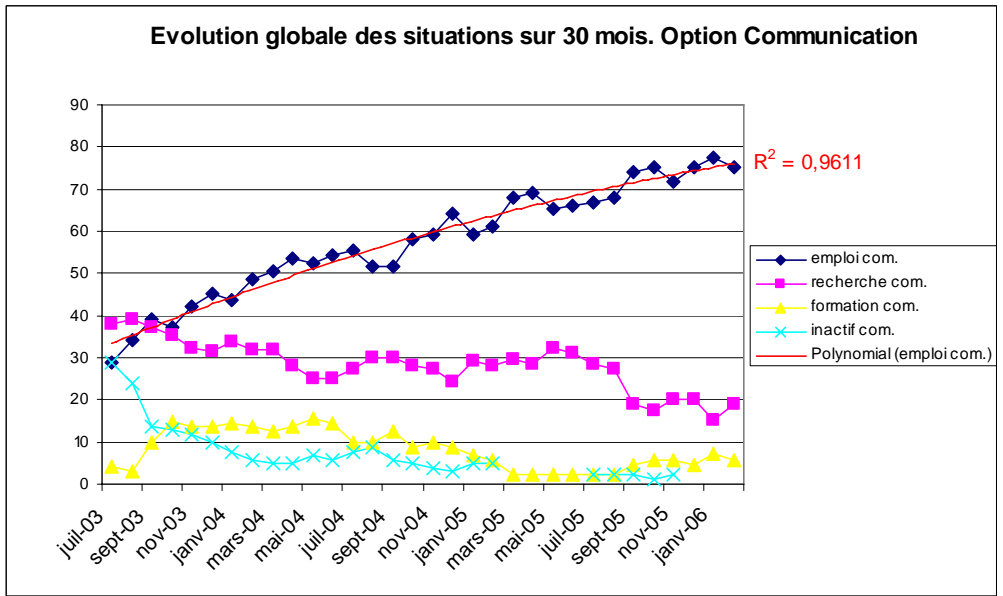
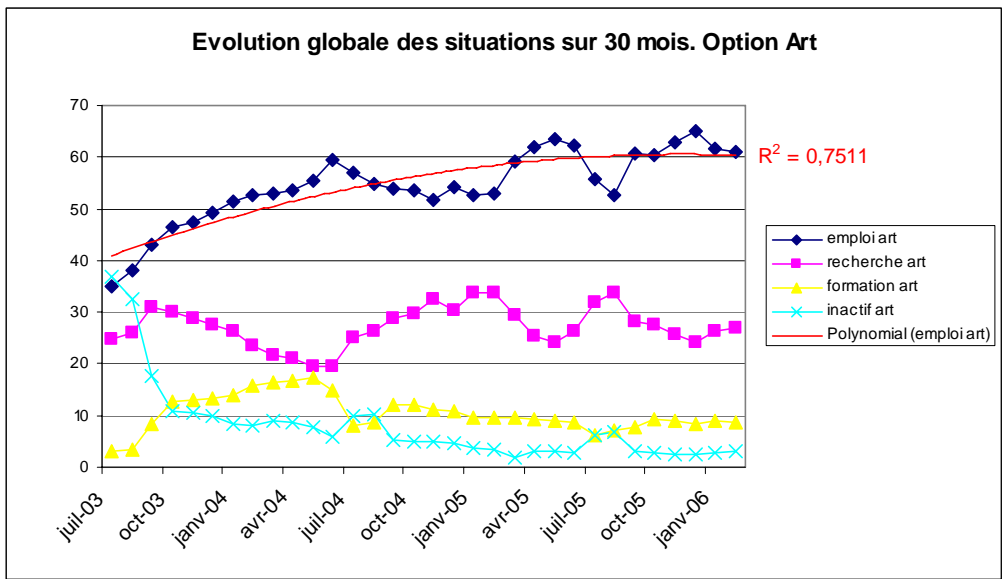
L'option communication offre un profil intermédiaire, moins régulier que design, mais presque aussi efficace dans sa progression. Le profil de l'année 2005 est voisin de celui de l'autre option professionnalisante (design), avec un début de période morose sur le plan de l'emploi suivi d'une reprise qui situe finalement son taux d'activité professionnelle à 30 mois à un niveau proche de design.

Evolution mensuelle de l'emploi par option sur 30 mois (I)

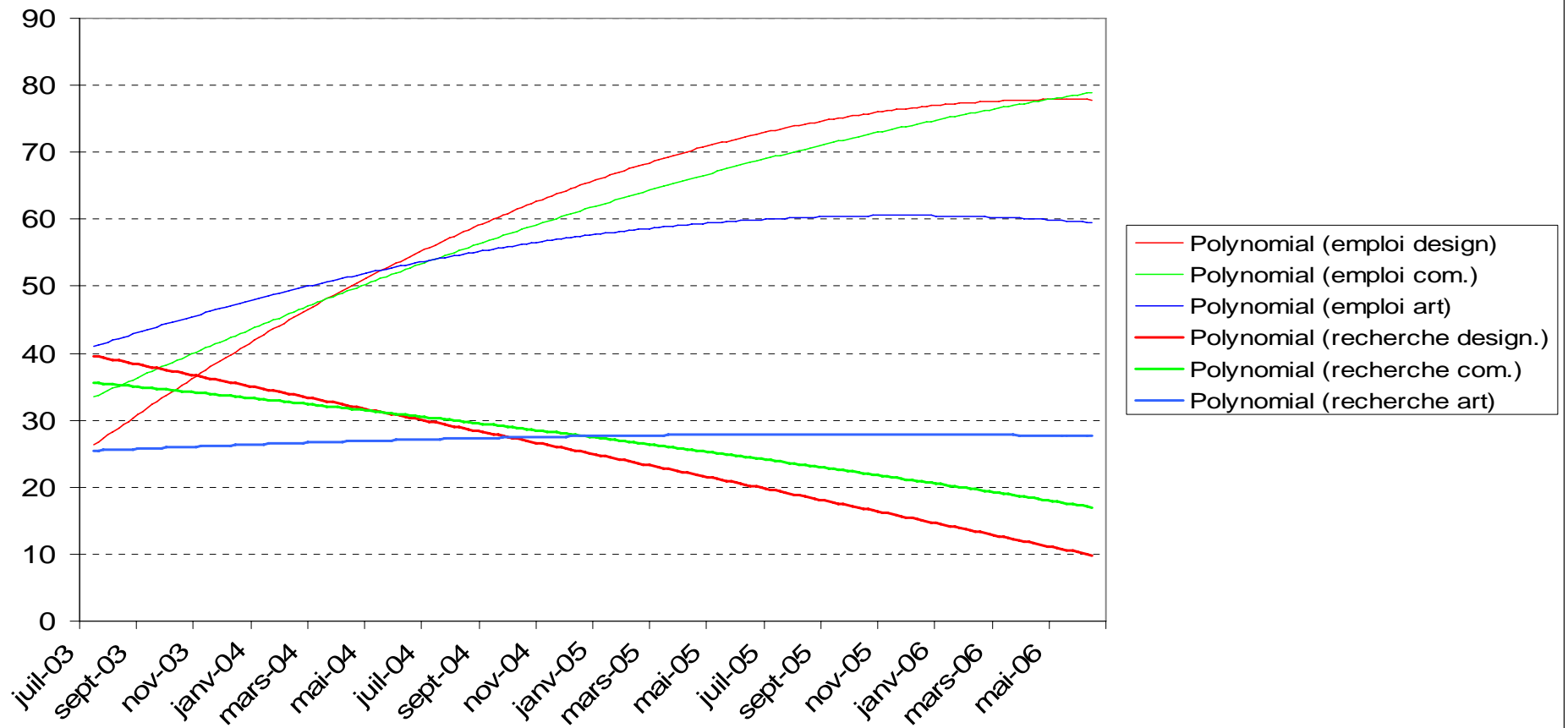


Graphique 14

Graphiques 15-16-17

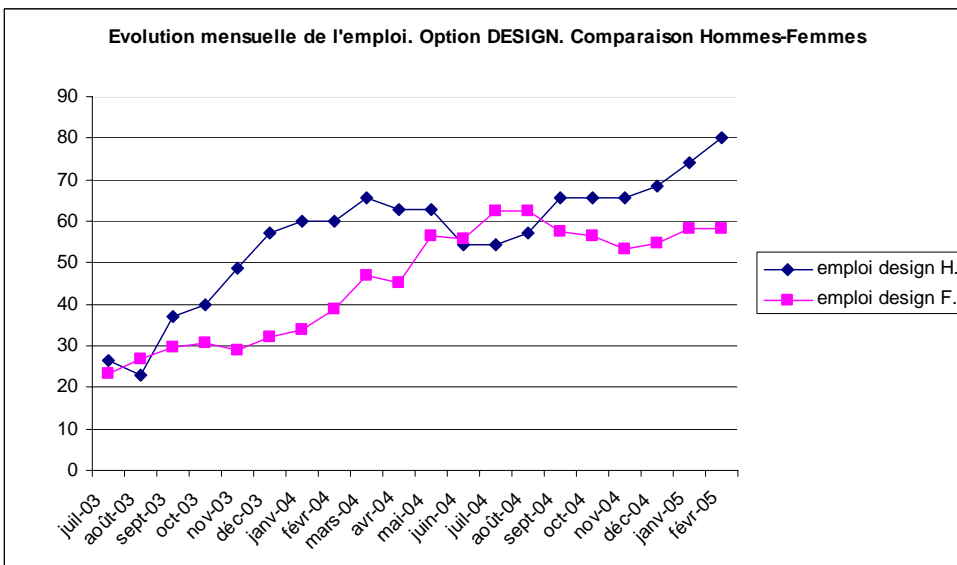
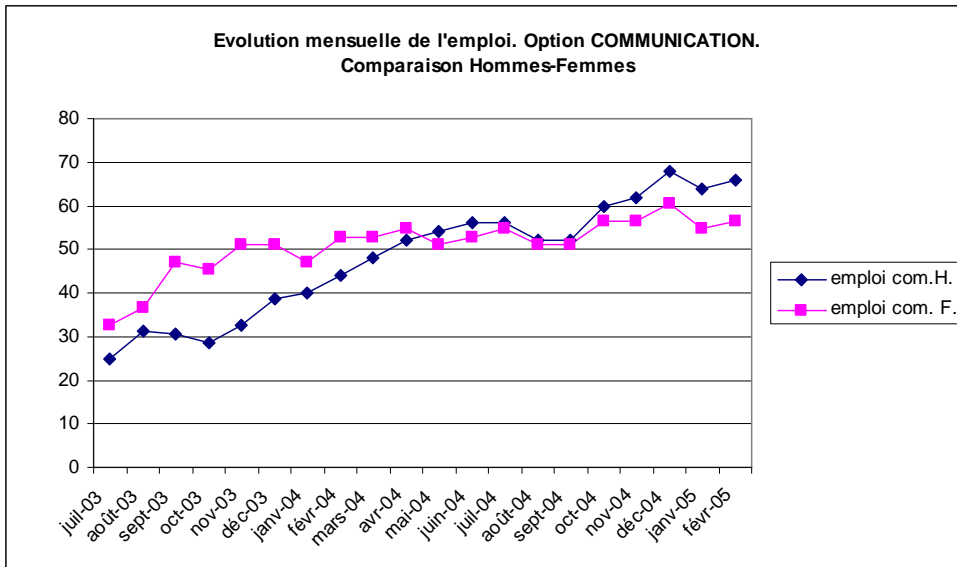
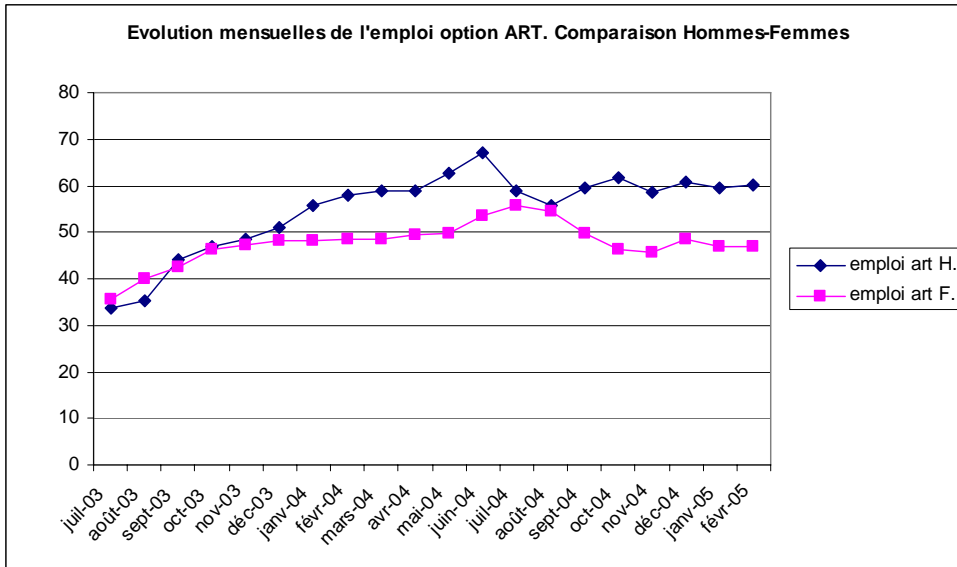


Evolution mensuelle de l'emploi par option sur 30 mois. Projections à 36 mois



Graphique 18

Graphiques 19-20-21



. Le rôle différent des indépendants selon les options

Un autre type de spécification quant à la signification exacte de ce taux d'activité professionnelle doit être apporté. Il convient en effet de garder à l'esprit l'une des spécificités de l'entrée en activité des diplômés de cette filière, à savoir l'exercice professionnel possible à titre d'indépendant.

Contrairement à la majorité des autres filières de l'enseignement supérieur pour lesquelles l'insertion professionnelle s'opère presque exclusivement sur la base du salariat, les diplômés des écoles supérieures d'art peuvent trouver dans le statut d'indépendant un autre mode de valorisation de leur formation. Plus du tiers des sortants en situation d'activité professionnelles exercent sous ce statut, qui permet en quelque sorte de s'affranchir des règles classiques de transaction sur le marché du travail salarié ou de pallier aux défauts d'ajustement entre les emplois offerts et ce qui est recherché par le postulant. Là encore, les conditions de choix de ce statut sont loin d'être homogènes. Le travail en tant qu'indépendant peut répondre à un choix fait de longue date, parfois en raison même de la vocation de l'individu, être artiste ne se conçoit pas autrement. D'autres fois, cette orientation vers le statut d'indépendant prend corps à partir de l'impasse dans laquelle se trouve l'individu sur le marché du travail salarié. Quoi qu'il en soit, ce processus exige du temps. A travers la construction du projet d'abord, à travers sa mise en forme juridico-administrative ensuite, enfin, et ce n'est pas la moindre des exigences de temps, à travers l'indispensable construction d'une clientèle. Là, où intervient l'option du DNSEP, c'est dans les règles, pratiques et habitudes de fonctionnement du marché du travail correspondant (secteur et/ou métier de la communication ou du design, par exemple). La relation de l'option avec la sphère économique se définit en termes de qualification, mais elle se noue aussi dans les us et coutumes du milieu. Les professions artistiques ne sont pas les seules à s'organiser de la sorte, dès lors qu'il y a production individuelle, autonomisée et non sérielle, la prestation se prête à ce type de transaction. Et ce, d'autant plus que, nous l'avons vu, existent à la fois une forme d'indétermination sur le projet à réaliser tel qu'il est soumis au créateur, et une inconnue quant la qualité et la nature de la réponse que celui-ci apportera.

Retenons-en au regard de ces courbes d'évolution de l'insertion professionnelle par option, que leur profil recouvre des formes d'exercice du travail et de relation au marché, différentes. La sensibilité aux conditions externes en est donc accrue ou diminuée d'autant. Près de la moitié 48,6 % des diplômés de l'option communication exercent en tant qu'indépendant, 35,5 % des diplômés de design sont dans la même position, contre 35,6 % seulement pour ceux de l'option art. Dans un certain nombre de cas, cette forme d'exercice professionnel prend le relais des difficultés d'emploi rencontrées sur le marché salarié et vient soutenir la courbe

d'activité professionnelle. Les options en bénéficient inégalement, mais les tendances observées en communication et design, reflètent partiellement l'effet de cette interaction qui diminue leur sensibilité au marché du travail salarié en permettant d'autres stratégies d'emploi. Compte tenu de la diversité des situations et du temps de mise en place effective de ce type de projet, il semble que le délai de 30 mois constitue une base valide pour un état des lieux. Là encore la principale question qui se pose toujours est celle de la viabilité des projets.

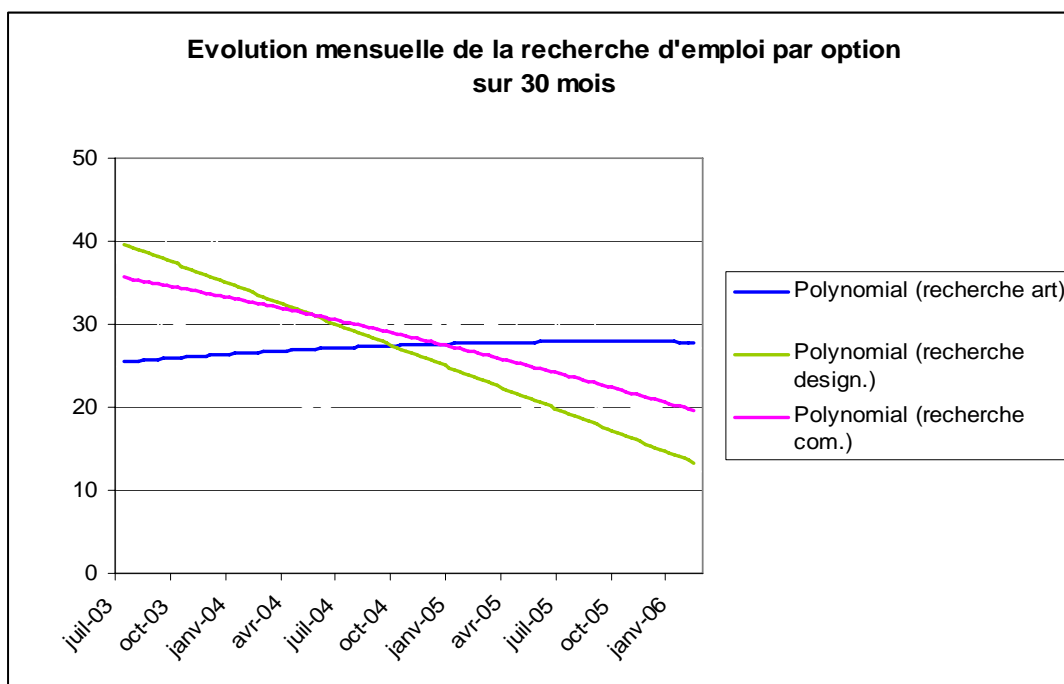
Tableau 112 : Part du travail indépendant par option

	ART	COMMUNICATION	DESIGN	TOTAL
Part du travail indépendant	35,6	48,6	35,5	38,5

III.2 Recherche d'emploi

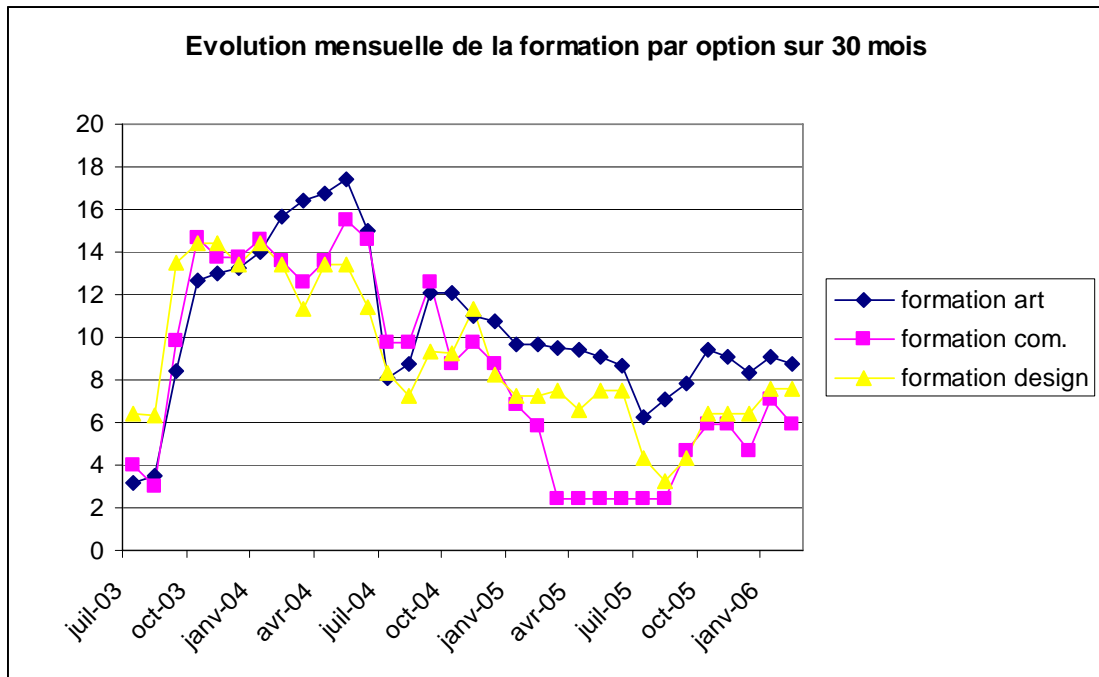
Les courbes de tendances des situations de recherche d'emploi fournissent l'image en négatif des situations d'emploi. Cette évidence logique vérifie la cohérence des données. La forme concave de la courbe des taux de recherche d'emploi des diplômés de l'option art indique à la fois le caractère temporaire d'une certaine partie des emplois de la première période et la difficulté à retrouver du travail à la rentrée 2004. En revanche, les pentes négatives des deux autres courbes de recherche d'emploi attestent de rythmes d'insertion professionnelle assez réguliers et soutenus (malgré des difficultés en toute fin de période pour communication).

Graphique 22



III.3 Les poursuites de formation

Graphique 23



La formation qui contribue dans un premier temps à ralentir ou différer l'entrée sur le marché du travail d'une partie des diplômés présente pour les trois options un profil en deux époques déjà décrit précédemment. De la rentrée 2003 à juin 2004, le taux de poursuite de formation évolue autour d'un pallier de l'ordre de 15 %, suivi à partir de septembre 2004 d'une phase de décroissance. Le point notable pour l'ensemble de la période concerne le recours plus fréquent à la formation des diplômés de l'option art. En janvier-février 2006, 10 % environ des sortants de l'option art sont en formation, contre 6 à 7 % des sortants de design et communication.

CONCLUSION

Le taux d'activité professionnel observé deux ans et demi après le diplôme est encourageant, plus de sept diplômés sur dix sont en emploi et compte tenu des poursuites de formation, deux diplômés sur dix recherchent un emploi. La période écoulée entre les deux enquêtes montre une forte mobilité. Toutes situations confondues, près d'un diplômé sur deux se trouve début 2006, dans une situation différente de celle qu'il occupait début 2005, ceci quel que soit la situation d'origine, emploi ou autres.

C'est dire combien les situations ont évolué. Considérant les diplômés hors emploi lors de la première enquête à 18 mois, plus de la moitié de ceux qui cherchaient un emploi (54 %) travaillent désormais, de même que 44 % de ceux qui étaient en formation. Reste qu'une certaine inertie des situations se manifeste également puisque plus du tiers des inactifs ou des individus en formation sont dans la même situation un an plus tard.

La physionomie générale des lieux prend désormais, une tournure plus qualitative. L'emploi salarié gagne en stabilité et les travailleurs indépendants montrent un certain affermissement de leur situation ou tout au moins, un engagement plus marqué dans le développement de leur activité. Pour la grande majorité d'entre eux la période est encore une période d'installation, et c'est un délai sensiblement plus long qui serait requis pour apprécier la viabilité de leur activité. Cette population des travailleurs indépendants est à la fois des plus hétérogènes et des plus difficiles à décrire. Si le questionnement permet de préciser la réalité juridique et économique de la situation sur le plan des règles d'exercice et du cadre d'activité, il ne peut rendre compte des modes de comportements impliqués et encore moins de la façon dont s'organise la vie de ces personnes. Leur activité s'insère en effet dans un ensemble complexe de relations formelles et informelles qui mériteraient une analyse qualitative rigoureuse.

Une généralisation de cette problématique est actuellement très présente en matière d'emploi dans le débat sur les conditions de la flexibilité envisagée dans le cadre de parcours professionnels. Du point de vue de l'employeur, l'un des moyens d'accroître la flexibilité est en effet de substituer du travail indépendant à du travail salarié, de même que pour les diplômés en recherche d'emploi le fait de créer son propre emploi peut pallier aux difficultés d'embauche comme salarié.

En l'espèce, cet aspect du marché du travail artistique met en jeu les conditions de la création artistique et indique des formes de travail évolutives qui échappant parfois aux catégories pures pour construire des types hybrides. Sans correspondre précisément à cette catégorie, la pluri-activité est l'expression la plus simple de ces comportements qui consistent par exemple, à conjuguer une activité d'artiste débutant avec une activité salariée. Les pratiques artistiques extra professionnelles largement développées parmi cette population fournissent un autre

exemple de comportement parfois pensé comme un début possible de carrière artistique. Ce qui constitue alors une pratique amateur à visée professionnelle est d'autant plus difficile à distinguer d'une pratique professionnelle débutante, qu'elle peut donner lieu à des revenus occasionnels. Les régimes de couverture sociale témoignent à leur manière de cette difficulté d'établir des frontières ou des seuils, entre ce qui relève ou non d'une activité artistique professionnelle. Des modèles de comportement mixtes se développent également à travers des relations de commanditaire à commandité, où chaque partie essaie de concilier la liberté qui est la sienne avec une sorte de garantie de résultats (ou de revenus) afin de réduire les incertitudes propres à ces relations. Incertitude sur le résultat d'un côté, incertitude sur l'obtention de la commande, voire sur la capacité à la mener à bien de l'autre.

Sur ce plan, les phénomènes d'asymétrie de l'information s'appliquent constamment au fonctionnement des marchés du travail artistique, salarié ou indépendant. Le moment où cette asymétrie de l'information est la plus forte, correspond à l'arrivée sur le marché du travail lorsque le diplômé qui sort de l'école ne peut faire état ni d'expérience professionnelle, ni de réalisations menées hors du cadre de formation. Les marchés du travail artistique relèvent d'une économie de la qualité où les effets de réputation et la notoriété tiennent une grande place. Or, acquérir cette reconnaissance de qualité demande du temps. Au départ, chacun des interlocuteurs possède une partie de l'information qui laisse subsister une marge d'incertitude sur le déroulement de l'action et sur le résultat. L'employeur trouve dans le diplôme, l'option, voire l'école du diplômé, les signes de sa qualification, il peut en extrapoler des compétences, mais sans garantie quant au talent du commandité ou du salarié embauché pour cette tâche. A cet égard le travail artistique de création marqué au sceau de l'imprévu est certainement moins adapté à une relation contractuelle telle que la définit le salariat que des activités standards.

Le processus d'entrée en activité des diplômés des écoles d'art est donc différent de celui des autres filières à plus d'un titre, notamment au niveau de son exigence de temps. Et le temps c'est précisément ce à partir de quoi, sont étalonnés les niveaux d'insertion.

Le temps de l'insertion des diplômés des filières artistique est un temps long, les individus ont intégré cette donnée, et ils adoptent des modèles de comportement où l'activité du présent recouvre souvent le projet artistique de long terme. Interrogés dans cinq ans, ces diplômés nous en apprendraient beaucoup sur cette part de construction des projets artistiques, les renoncements, les substitutions, et plus généralement tous les arbitrages auxquels elle a donné lieu.

Aussi significative que le taux d'activité brut et peut-être plus, la relation formation-emploi est particulièrement affirmée. Ces diplômés entendent faire valoir et faire vivre leur formation. L'intensité de la relation formation-emploi est avérée du double point de vue de l'exercice des compétences artistiques acquises en école d'art et de la nature du secteur d'activité professionnelle (artistique ou non). Quatre diplômés sur cinq, occupent un emploi dans lequel

ils utilisent leurs compétences artistiques et une proportion identique travaille dans un secteur artistique ou para-artistique. La relation se trouve renforcée par les indépendants qui font précisément ce choix pour exercer les compétences acquises en école d'art. Autrement dit, le choix professionnel des diplômés ne résulte pas uniquement de considérations économiques, les postures et orientations observées sur le marché du travail perpétuent à leur façon, les motivations d'expression artistique qui ont guidé le choix d'une école d'art.

Les activités artistiques extra-professionnelles largement développées parmi les diplômés, sont un autre indicateur de cette volonté d'une existence artistique personnelle. L'intrication des sphères professionnelles et privées est un facteur supplémentaire de complexité qui souligne encore la spécificité des comportements d'insertion professionnelle de ces diplômés.

Le taux d'emploi rend compte à la fois de la relation formation-emploi et des conditions du marché du travail. L'absence d'études de références précises sur l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur, n'autorise aucune comparaison directe, mais souligne le caractère exemplaire de la démarche des écoles d'art en ce domaine. Il en ressort clairement que les diplômés de cette filière artistique entendent exister sur le marché du travail au double titre de leur formation et de leur vocation et qu'ils adaptent leurs comportements en conséquence. L'importance du travail indépendant et l'intensité de la relation formation emploi constatée par ailleurs, soulignent la filiation entre les choix personnels, à commencer par celui d'entrer dans une école d'art, et les choix professionnels ultérieurs. C'est l'ensemble de l'approche de l'insertion des diplômés des écoles d'art, notamment sur le plan des caractéristiques d'emploi, qui doit être considéré à la lumière de ce choix premier des individus. Une statistique suffit à le rappeler : 30 mois après le diplôme qui certifie un cursus de 5 ans, et quelle que soit leur situation effective, 83,2% des diplômés interrogés répondent que si c'était à refaire, ils referaient la même formation. Cela a forcément une signification.